

France Forum

- **Milieus socio-professionnels et pouvoirs**
- **Les nouveaux papes**
- **La pollution, héritage du XIX^e siècle ?**
- **L'écartèlement, supplice de notre temps**
- **Industrie et emploi en Europe**
- **Conjuration contre l'égalité**
- **Les Halles de Paris**
- **Lettres, Cinéma, Opéra**

Jacques BARROT — Jean CHELINI — Bernard THIBAUT — Jean ONIMUS — Yvan CHRIST — François FEJTO — Philippe SENART — Anne-Marie LAUDAUDEN — Henri BOURBON — Philippe POULON — Jean GANIAGE — René PUCHEU — Etienne BORNE — Paul SABOURIN —

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. : 544 75 50

Abonnement annuel 60 F

Abonnement de soutien 100 F

Sommaire 171-172

Mai-Juin 1979

14 F

DOSSIERS ET ETUDES

MILIEUX SOCIO-PROFESSIONNELS ET POUVOIRS : VERS DE NOUVELLES RELATIONS

PAR JACQUES BARROT 2

LA POLLUTION, UN HERITAGE DU XIX^e SIECLE ?

PAR BERNARD THIBAUT 7

L'ECARTELEMENT

PAR JEAN ONIMUS 12

DIALOGUE DE FRANÇOIS FEJTO AVEC UN CONTESTATAIRE HONGROIS, MIKLOS HARASZTI

..... 21

MENACES SUR LE FRANÇAIS EN LOUISIANE

PAR PHILIPPE POULON 23

DEBATS

CRISE ECONOMIQUE ET CONSENSUS SOCIAL

COLLOQUE FRANCE-FORUM 26

L'INDUSTRIE ET L'EMPLOI EN EUROPE

COLLOQUE A.F.E.U.R. 29

ARTS

LA VIE LITTERAIRE

PAR PHILIPPE SENART 39

LES HALLES DE PARIS

PAR YVAN CHRIST 44

UN BALCON EN FORET — MESSIDOR

PAR HENRI BOURBON 48

LULU AU PALAIS GARNIER

PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN 50

NOTES DE LECTURE

L'EMPIRE ECLATE D'HELENE CARRERE D'ENCAUSSE

PAR JEAN GANIAGE 53

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LA FRANCE ?

DE PIERRE DROUIN

PAR PAUL SABOURIN 54

L'UNIVERS POLITIQUE DE JACQUES BAGUENARD

PAR HENRI BOURBON 56

LA VIE QUOTIDIENNE DES DOMESTIQUES EN FRANCE

AU XIX^e SIECLE DE PIERRE GUIRAL ET GUY THULLIER

PAR RENE PUCHEU 57

LES FETES EN FRANCE AUTREFOIS...

PAR JEAN CHELINI 59

LE TEMPS DES INCERTITUDES DE J.K. GALBRAITH

PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN 60

PROPOS DU TEMPS

UNE CONJURATION CONTRE L'EGALITE

PAR ETIENNE BORNE 62

MILIEUX SOCIAUX-PROFESSIONNELS ET POUVOIRS : VERS DE NOUVELLES RELATIONS

par Jacques BARROT

I. LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE N'EST PAS RESTÉE À L'ÉCART DE LA CONCERTATION

Un cadre législatif et réglementaire a été donné aux relations sociales.

Pendant longtemps, on s'en est remis en France, à la loi pour la réalisation du progrès social. Les négociations directes entre les partenaires sociaux paraissaient trop faibles pour permettre les évolutions nécessaires. Elle fut la période des textes législatifs comme l'Ordonnance de 1959 sur l'intéressement, la loi de 1963 sur l'aide au reclassement des travailleurs privés d'emploi ou la loi de 1966 sur le rôle des comités d'entreprise. Faut-il aussi rappeler la lettre du Premier Ministre d'août 1967 pressant les partenaires sociaux de négocier dans quelques domaines majeurs.

Ce n'est vraiment qu'à partir de 1968 que la vie contractuelle se développe d'elle-même, prenant en quelque sorte, le relais du pouvoir politique. Les grands accords entre les syndicats et le patronat précèdent la loi ou même la remplacent.

En 1970, l'accord sur la formation professionnelle continue précède la loi et tient lieu de véritable « loi cadre » pour la formation. Paradoxalement, un accord entre partisans privés fixe les grandes lignes de la loi qui survient un an plus tard !

En 1974, c'est un avenant à l'accord de la sécurité de l'emploi qui institue les commissions paritaires pour l'emploi par branches professionnelles ou par zones géographiques, et qui prévoit une procédure d'information et de consultation avant les licenciements.

En 1975, un accord cadre sur les conditions de travail conclut une longue discussion qui est ensuite poursuivie au niveau des branches professionnelles.

En juin 1977, un accord sur la pré-retraite aux travailleurs âgés, en cas de départ volontaire. Plus récemment, interventions législatives et négociations directes se sont entremêlées pour faire le nouveau régime d'aide aux chômeurs. Ce bilan n'est pas exhaustif mais il témoigne que l'élan a été donné : mais il reste à nourrir ce cadre, à le vérifier, à l'enrichir par des pratiques sociales nouvelles.

Certes, le Gouvernement s'efforce aujourd'hui de relancer la négociation sur la durée du travail, et il est obligé d'insister auprès des partenaires pour que cette discussion progresse. D'autre part, les grands accords n'ont pas encore produit tous leurs effets, probablement parce que, aux échelons d'exécution, la méfiance demeure trop vive : les commissions paritaires pour l'emploi par zones géographiques ne se sont pas vraiment développées ; l'accord sur la condition du travail n'a pas essaimé comme il aurait pu le faire dans les entreprises et les professions.

Malgré ces aléas, cette politique contractuelle s'est enracinée dans le vécu social des dernières années.

Il reste maintenant à lui faire porter ses fruits.

Des mécanismes de participation ont été mis en place.

On oublie trop souvent les institutions qui ont été mises en place pour l'essentiel en 1945, puis complétées ultérieurement et qui ont eu pour mission d'intéresser les partenaires sociaux à la vie économique du pays : c'est le cas avec la participation à la détermination de la politique économique de l'Etat (Conseil Economique et Social, Commission du Plan) ou avec la participation à la gestion des entreprises publiques, des organismes H.L.M., de la Sécurité Sociale, et des régimes de retraites complémentaires qui sont véritablement « cogérés » par les partenaires sociaux.

Mais ces mécanismes ont fonctionné sur un plan national, ils ont joué plus difficilement au niveau régional et local. Certes, la loi sur les régions a prévu un comité économique et social, mais ce comité est plus souvent une tribune pour chacun des partenaires sociaux qu'un véritable lieu de rencontre et de dialogue. La société française était jusqu'à présent trop centralisée pour permettre à ces mécanismes de participation de se multiplier. La situation n'est-elle pas en train de changer ? Le renouveau de la vie associative, la volonté décentralisatrice du Gouvernement, une meilleure organisation des partenaires sociaux sur le plan local, devraient désormais permettre de faire mieux, en donnant aux collectivités professionnelles et locales des moyens d'assurer leurs responsabilités.

Effectivement, un certain nombre de secteurs professionnels ont réussi au cours des dernières années à nouer un dialogue nouveau avec le Pouvoir.

Parmi les exemples de réussite, trois cas significatifs peuvent être signalés :

. L'agriculture qui, à travers les conférences annuelles et surtout la préparation de la loi d'orientation agricole, a su développer un véritable droit d'initiative.

. La réforme récente du logement s'est faite non seulement autour d'un rapport, mais à la suite d'une concertation très méthodique, préalable à la décision et son exécution est suivie par de nouvelles instances pluralistes, notamment le Comité national d'accession à la propriété.

. Enfin, la préparation d'un programme de dix années : pour l'artisanat se fera à partir d'un effort de recherche et de réflexions entre toutes les parties en présence et les pouvoirs publics.

Ainsi, il serait faux de prétendre que le dialogue social ne s'est pas développé en France. Ce qui paraît exact, c'est qu'il s'est longtemps inscrit dans le seul rapport de

forces entre syndicats, organisations professionnelles d'une part, et pouvoirs publics d'autre part ; qu'il a eu du mal à se développer au niveau régional et local.

L'élan qui a été donné à la vie contractuelle après 1968 et la crise d'aujourd'hui sont l'occasion unique pour que le dialogue social s'amplifie et atteigne des dimensions telles que toute la société se sente concernée.

II. LA CONCERTATION A PROGRESSE, MAIS ELLE BUTE SUR UN CERTAIN NOMBRE D'OBSTACLES

Les différents acteurs ont conservé de mauvaises habitudes, les réflexes hérités d'une autre époque ont survécu malgré les changements législatifs et réglementaires.

. *Du côté du Pouvoir*, il y a la tentation de penser que l'organisation sociale doit en définitive s'organiser à partir de données techniques, d'un équilibre pensé en chambre, à l'abri des pressions, des intérêts. La poursuite de hauts desseins aux yeux de grands serviteurs de l'Etat paraît même exclure parfois une concertation qui leur semblerait une contamination avec des intérêts privés.

Le dialogue exige une ascèse du pouvoir. Les vérités « scientifiques » dans l'ordre économique qui valaient au temps de l'expansion, ne sont plus de mise et une vérité théorique n'a pas de valeur indépendamment de ses conditions de réalisation et d'acceptation par le corps social.

Les structures syndicales et de manière générale, les organisations professionnelles, ne peuvent être considérées par le pouvoir, ni comme des forces d'appoint, la Gauche française sans toujours le dire, considère ainsi le syndicalisme ni comme des organes d'enregistrement (la technocratie le voudrait), ni comme des courroies de transmission (les régimes totalitaires incarnent cette politique).

. *Les partis politiques*, de leur côté ne doivent pas défendre invariablement des intérêts particuliers, quitte à se confondre avec des syndicats.

Les partis qui se réclament du libéralisme doivent se garder de devenir les partis d'une classe sociale, ou d'agglomérer en leur sein, par la démagogie des forces contraires. N'est-ce pas l'un des traits du chiraquisme ? Ils ne doivent pas être inspirés d'en haut, ni refléter les seules aspirations de la classe politique.

Afin de devenir des instruments du dialogue, ils doivent se détourner des querelles intérieures et des luttes d'appareil, rendre compte des aspirations de l'ensemble des forces sociales et en faire une synthèse valant projet de société.

. Mais les *milieux socio-professionnels* ont, à leur tour,

beaucoup à faire pour modifier leur comportement. Certains milieux socio-professionnels ne campent-ils pas dans les tranchées des intérêts particuliers : ils ne font aucun effort pour replacer leurs revendications parmi toutes les autres et pour hiérarchiser ainsi les priorités. Tout risque de se passer comme si dans la crise, chacun était mobilisé pour défendre ses privilèges.

Les syndicats doivent évoluer entre deux extrêmes. Pour éviter d'être débordés par leur base, ils doivent faire un effort de démocratie interne. A l'image du syndicalisme britannique, ils risquent donc de ne pas entendre les revendications de la base, ou de « récupérer » leurs adhérents par l'idéologie ou la démagogie.

Ensuite, les organisations syndicales responsables doivent avoir le courage de ne pas chercher un bouc émissaire aux malheurs du temps (les Allemands pour la sidérurgie selon la C.G.T.) et ne doivent pas défendre n'importe quel intérêt catégoriel. Elles doivent accepter des priorités dans la revendication. Elles ne peuvent plus traiter de la même façon la défense de l'emploi et celle des rentes de situation.

Le patronat, les chefs d'entreprise dont la tâche est difficile à travers la crise, doivent admettre le droit à l'information de leurs salariés et s'engager dans de nouvelles pratiques sociales, non comme s'ils faisaient une concession, mais comme un moyen de faire face ensemble aux difficultés.

Ils doivent accepter que certains sujets jugés encore hier tabou, fassent l'objet d'un débat. Il faut que les salariés dans certaines branches industrielles appelées à l'adaptation, sachent ce qui leur arrive, où ils vont. Le patronat a tout intérêt à cet effort d'information sur de nouveaux terrains.

Ces attitudes traditionnelles n'ont pas permis à certaines institutions de remplir les services qu'on pouvait en espérer. Les débats des *comités économiques sociaux régionaux* demeurent trop académiques et formels. Ils sont utilisés comme des tribunes et non comme des lieux de rencontre et de dialogue.

Paradoxalement, l'Agence Nationale pour l'Emploi qui aurait dû rapprocher les partenaires pour réaliser cette adaptation de la demande d'emploi à l'offre d'emploi, s'est développée un peu seule, comme une administration parmi les autres, avec les mêmes lourdeurs et la même difficulté à communiquer avec les forces économiques remplaçantes.

Une autre illustration du malaise pourrait être tirée des difficultés que traverse l'Inspection du Travail : véritable magistrature, dont les agents n'ont d'ailleurs peut-être pas le statut qui leur serait nécessaire, elle est accusée par les uns de parti pris et sollicitée par les autres, parfois de manière excessive dans le cadre d'une stratégie antipatronale. Elle devrait pourtant incarner un pou-

voir de médiateur dans la société française. C'est peut-être plus en l'occurrence dans de nouvelles attitudes qu'il faut attendre le déblocage de certains comportements (chefs d'entreprise qui n'embauchent pas sous prétexte des difficultés de la législation sociale), que de la remise en question des textes qui ont organisé une protection des salariés. Cette protection minutieuse, pointilliste, fait finalement négliger un élément plus important pour les salariés : l'information et la prévention.

Si la concertation bute sur certaines limites, c'est sans doute parce qu'elle en est restée à des textes, à des organismes et qu'elle n'a pas, en définitive pris toute son ampleur en raison de mentalités et de comportements hérités du passé. C'est pourquoi, concrètement, il nous faut maintenant souhaiter de nouvelles pratiques sociales.

III. DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES

La France peut devenir une terre d'élection pour la concertation et le dialogue. Et pourtant cette concertation, ce dialogue montrent leurs insuffisances. Que faire ?

Il faut, c'est évident, intensifier le dialogue. Mais il faut aussi éviter le danger d'une prolifération désordonnée.

Rien ne serait plus nocif que de transformer toute notre société en une sorte d'immense champ de foire, où les gens se regroupent pour écouter, bouche bée, les bateleurs qui ont la langue la mieux pendue, ou encore pour assister à telle jonglerie ou à tel pugilat.

L'économie de la parlotte conduit à l'immobilisme, à l'inefficacité et au gaspillage. Inutile de discuter à perte de vue lorsqu'un réel conflit d'intérêts oppose deux groupes sociaux : lorsque toutes les possibilités de négociation sont épuisées, il faut savoir se soumettre à l'arbitrage du responsable de l'intérêt général, Etat ou collectivité locale. Inutile, également, de soumettre à une discussion permanente les modalités de l'action quotidienne : mieux vaut diffuser les responsabilités, et remplacer les responsables s'ils se trompent.

Il faut donc cerner l'objet du dialogue, pour qu'il soit constructif et efficace. Mais à l'inverse, il faut savoir ouvrir le dialogue, sur les vrais problèmes, lorsqu'il en est temps, et avec les personnes vraiment concernées.

Il faudra autant de courage pour refuser une concertation-bidon dont le seul intérêt est de donner aux notables l'occasion de se faire valoir auprès de leurs troupes, que pour ouvrir une discussion sérieuse dont on ne connaît pas à l'avance le résultat.

Dans cet esprit, je voudrais formuler quatre propositions pour un meilleur dialogue.

1^{ère} proposition : Débattre des problèmes le plus en amont possible.

L'évolution du contexte international, et les transformations de notre société ou de notre économie, font naître de graves problèmes sociaux. Certains de ces problèmes sont prévus par quelques observateurs clairvoyants. D'autres sont connus de tous longtemps à l'avance. L'épuisement du gaz de Lacq, les difficultés des charbonnages, le déficit sans cesse renaissant de la sécurité sociale peuvent être rangés dans l'une ou l'autre de ces catégories.

La tentation est alors grande d'étouffer le problème, de lui trouver une solution provisoire, en espérant que cela s'arrangera. Car personne n'est prêt, s'il n'y est pas préparé, à prendre les moyens d'une vraie solution, et des efforts qu'elle implique.

C'est pourquoi il est très important d'*ouvrir le débat très en amont*. Il pourra être ouvert avec fruit même s'il est potentiellement conflictuel, à condition qu'on ne soit pas sous le coup d'une menace immédiate.

Je citerai parmi les bons exemples l'ouverture du débat sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun, avec ses conséquences pour le grand Sud-Ouest. Ou encore la reconversion des Houillères, œuvre difficile s'il en fût, qui s'est accomplie progressivement, sans catastrophe, grâce aux efforts conjugués de tous.

Dans d'autres branches encore, le débat devra être ouvert clairement. La formule peut varier selon les cas : rencontres avec les syndicats, tables rondes Etat-Syndicats-Entreprises, examen par les assemblées régionales, publication d'un livre blanc... Tout est possible, si deux conditions sont réunies :

- la volonté d'informer totalement, de la part de ceux qui savent,

- la volonté d'écouter les réactions de tous les intéressés, de la part de ceux qui auront à décider.

2^e proposition : Ouvrir de nouveaux domaines à la concertation.

La concertation ne doit pas se limiter aux seuls problèmes sociaux. Il importe de lui ouvrir d'autres domaines, tout aussi importants.

Premier exemple : la réduction des dépenses de maladie. C'est un problème fondamental pour l'équilibre de la Sécurité Sociale, qui intéresse les médecins, les professions de santé, les administrations et les familles. Il faut que tous prennent la dimension véritable du problème. Pourquoi ne pas réunir sur ce thème des *Etats généraux de la santé*, auxquels participeraient tous les intéressés ?

Deuxième exemple : quel habitat devons-nous construire ? J'ai lancé sur ce thème, en 1977, une *consultation nationale sur l'habitat* dans laquelle sont impliqués les spécialistes, les architectes et urbanistes, les constructeurs, les élus locaux et la population d'une dizaine de villes. Précédée de sondages, émaillée d'expositions et de débats publics, cette consultation se poursuit encore actuellement. Elle devrait donner lieu à la publication d'une synthèse des premiers résultats au niveau national, de manière à répondre à la question : quel genre de quartiers nouveaux faut-il et ne faut-il pas construire en France ?

Troisième exemple : *La vie des Français à l'étranger*. Ce problème n'est guère chargé de conflits, mais il est pourtant très important pour le développement de nos exportations. Chacun sait en effet qu'il faut que nos entreprises tissent sur la planète un réseau destiné à la recherche des marchés nouveaux, et à la commercialisation des produits. Cela ne se fera que si plus de Français acceptent de vivre un certain temps à l'étranger.

Sur ce thème, il serait sans doute utile de réunir une ou plusieurs tables rondes avec la participation des syndicats, des associations de Français vivant à l'étranger, des entreprises exportatrices, et des administrations. Je suis sûr que nous pourrions ainsi résoudre quelques difficultés, stimuler les uns et les autres, et lancer un mouvement allant dans le bon sens.

3^e proposition : Ouvrir le champ de l'expérimentation sociale.

Mais les débats, les consultations, les tables rondes, aussi bien préparés soient-ils ne peuvent suffire à libérer l'imagination sociale. Il faut ménager des espaces de liberté pour cela.

Sur ce sujet, je remarquerai d'abord que l'administration doit se méfier d'elle-même, et ne pas céder à la tentation de tout réglementer avant même qu'aucune solution n'ait été véritablement expérimentée. Les exemples ne manquent pas où il a fallu modifier les textes après quelques mois d'application, même lorsqu'ils avaient été mis en point dans le cadre d'une concertation de bonne qualité.

Donc, prudence et patience pour la loi et les règlements. Pour ma part, je serais même partisan de desserrer, lorsque c'est possible, l'étau de la réglementation existante. Je l'ai déjà proposé, en particulier pour les régions en difficulté. Mais au plan national, pourquoi ne pas permettre que la fermeture des magasins se fasse pendant deux journées quelconque de la semaine, s'il y a accord du chef d'entreprise et de ses salariés ?

Une deuxième remarque doit être faite : l'expérimentation sociale n'est véritablement fructueuse que si elle est connue de ceux qui pourraient avoir intérêt à l'imiter. Nous tombons là sur une des difficultés liées à la diffusion de l'information dans notre société : ce sont les conflits, les drames et les erreurs qui sont véhiculés le plus facilement par les médias.

A cet égard, les administrations et les organisations socio-professionnelles ont le devoir de faire connaître les expériences qui ont réussi, c'est-à-dire celles dont les gens qui les vivent sont contents. C'est ainsi que se sont développées en France les expériences de mensualisation, d'horaires variables, d'enrichissement des tâches. Je compte, pour ma part, favoriser ainsi l'amélioration du dialogue social dans les petites entreprises.

Cela suppose que nous soyons tous attentifs aux expériences les plus intéressantes qui ont déjà été réalisées. Cela suppose aussi une sorte de *droit à l'initiative des professions*, dès l'instant où il se manifeste sous la forme de propositions élaborées et responsables.

4^e proposition : Faire parler ceux qui n'ont pas de voix.

Je formulerais enfin une dernière proposition qui me tient à cœur : faire parler ceux qui n'ont pas de voix.

Il y a bien sûr les personnes âgées, les familles les plus pauvres, les femmes des travailleurs immigrés : tous ont droit à la parole, et c'est l'honneur d'un parti politique digne de ce nom que d'être à leur écoute, et de servir de relai à leurs aspirations.

Mais la crise crée à cet égard un élément nouveau. En frappant des entreprises en état de marche, des cadres en pleine activité, en réduisant au chômage des hommes et des femmes qui sont dans la force de l'âge, en empêchant les jeunes de trouver un premier emploi.

De la sorte, un grand nombre de personnes qui en période normale auraient été intégrées dans la vie active,

se trouvent mises de côté, et ne peuvent plus s'exprimer par le canal des syndicats ou des organisations professionnelles.

Il y a là un problème humain difficile, mais aussi un problème social. Nous ne pouvons pas accepter que soient ainsi écartés du dialogue social les individus qui ont le plus à dire, le plus à redire sur le fonctionnement du système.

Je n'apporterai pas ici de remède miracle. Mais je crois qu'il faut rechercher rapidement des solutions. Ecouter ce que disent les associations de cadres à la recherche d'un emploi. Leur offrir peut-être des emplois d'attente. Créer des structures d'accueil pour les chefs des petites entreprises qui ont cessé leur activité.

Pourquoi, au niveau local, ne pourrions-nous pas associer un groupe de personnes au chômage à la réflexion sur la reconversion des bassins d'emploi ?

Il faudra enfin, je crois, savoir parier sur les jeunes, qui n'ont pas encore d'habitudes. Nous devons leur offrir des activités qui correspondent à leurs souhaits et qui leur permettent de s'exprimer, préparer ceux qui le souhaitent à réussir un grand voyage à l'étranger, insérer les autres dans des activités d'utilité collective. Avec eux, nous pourrions réussir une nouvelle société de concertation, en créant peu à peu des espaces d'aventure et d'espoir.

Jacques BARROT
Ministre du Commerce
et de l'Artisanat

Les livres des collaborateurs de France-Forum :

Les Nouveaux Papes

par Jean Chelini

introduction de Mgr Etchegaray

Ed. Jean Goujon

Vie Associative et démocratie nouvelle

par Bernard Stasi

Ed. Presses Universitaires de France

LA POLLUTION, UN HERITAGE DU XIX^e SIECLE

par Bernard THIBAUT

La destruction du milieu naturel, la transformation de l'environnement, la pression du milieu technique alimentent l'inquiétude de notre époque.

Avec un orgueil amer, les hommes du XX^e siècle imaginent volontiers que leur réponse détient l'exclusivité de la pollution. La lutte contre ce fléau est un souci croissant et justifié, car la survie de l'espèce dépend des remèdes qu'on y apportera.

Contrairement à Venise, dont le « Colleoni » (1) même englouti par la lagune défiera toujours l'éternité, notre orgueilleuse civilisation, si l'on n'y prend garde, disparaîtra complètement, ne laissant peut être qu'un simple souvenir, comme celui de l'Atlantide.

Car il ne faut pas se leurrer, « notre » humanité est menacée d'être emportée par les nuisances, et, si l'on n'arrive pas à endiguer leur flot, elle sera submergée comme certains temples d'Assouan.

Et pourtant les pollutions et les nuisances ne datent pas d'hier. La volonté de les combattre non plus.

Ne parlons pas des villes du Moyen-Age et venons-en tout de suite au Siècle des Lumières. La défense de l'environnement s'analyse alors en terme d'hygiène et de salubrité : « plus une ville est grande et peuplée, plus il est important d'éloigner de son sein toute cause d'infection. Après les cimetières, les tueries et fonderies sont peut-être ce qu'il est le plus urgent de porter hors de leur enceinte » (2). A cette époque, l'industrialisation n'étant pas encore très poussée, on porta l'attention sur la pestilence de l'air à proximité des abattoirs ou des fonderies de suif, pestilence de l'air dont on croit qu'elle provoque des épidémies. Il s'agit là de problèmes très proches de la médecine, en progrès à cette époque. La chimie se développa également, presque plus que la médecine, et l'attention fut attirée sur les nuisances chimiques.

« Le phénomène moderne de croissance industrielle, amorcé dès le XVI^e siècle, a suivi une courbe en quelque sorte parabolique et pris une allure fortement ascendante à partir de la fin du XVIII^e siècle » (3). Certes l'Angleterre nous a précédés dans cette voie. « En France, la révolution industrielle se manifeste avec un demi-siècle de retard. Cependant, il serait inexact de considérer que la seconde moitié du XVIII^e siècle n'a été marquée par aucun progrès ; nous pouvons y déceler les prodromes de la concentration qui connaîtra son plein essor après le Premier Empire » (4). Avec l'essor industriel du XIX^e siècle et le passage du monde artisanal et agricole à un monde industriel, le problème de la pollution va prendre sa dimension tragique.

Le législateur s'efforcera de maîtriser ce cortège de nuisances. Des hommes comme Freycinet, Chevreul, Saint-Claire Deville... pour n'en citer que quelques-uns, réfléchiront à cette question d'insalubrité, essayant de lui trouver des remèdes. A l'instigation du ministre de l'intérieur, les membres de l'Institut se pencheront sur ce problème, toute une législation sera élaborée qui, se substituant aux textes anciens disparus et à la loi de 1791 mal adaptée, essaiera de tenir la balance entre les intérêts de l'industriel et ceux de la salubrité et sécurité publique. Nous assistons ainsi à l'éclosion du Décret impérial du 15 octobre 1810 et de l'Ordonnance royale du 14 janvier 1815 qui seront les bases de la législation sur les établissements « classés ». Dans un autre ordre d'idée, sera créé, par le décret du 10 août 1848, le Comité consultatif d'hygiène publique. Il ne surgira pas d'un bloc, comme Minerve tout armée du cerveau de Jupiter, mais des textes successifs lui donneront sa forme définitive, des conseils et commissions lui seront adjoints.

Après avoir été rattachés au Ministère de l'Intérieur, les établissements classés relèveront du Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Telles sont les mesures pour essayer de juguler les périls que pourrait causer, à l'hygiène et à la salubrité publique, l'essor économique du XIX^e siècle.

LA POLLUTION, UN MAL NECESSAIRE ?

Les documents d'archives illustrent les principes législatifs posés tout au long du XIX^e siècle en vue de régir les établissements dangereux, incommodes et insalubres. On sent le souci d'établir un « *modus vivendi* » entre l'intérêt économique et l'hygiène publique, la tentative pour essayer de concilier les inconciliables. Si l'industrie est source de pollution, elle est également source de prospérité. « Une cause pour laquelle l'administration autorise les usines insalubres et incommodes, dans le voisinage des villes et même dans les faubourgs peu peuplés, c'est l'importance de ces usines au point de vue de la prospérité du pays. Elles peuvent être, en effet, pour les villes où elles sont établies, une source de richesse : elles y versent des capitaux ; elles y paient des droits d'octroi considérables, elles occupent un grand nombre d'ouvriers qui doivent pouvoir, et c'est encore là une raison en faveur du maintien de l'usine, se loger et se nourrir sans trop de difficulté ; elles augmentent ainsi la consommation et facilitent la location des maisons. Les villes doivent faire quelques sacrifices en faveur de ces industries qui leur procurent des avantages compensant largement les inconvénients qui découlent de leur fonctionnement » (5).

LA COMPLEXITE DU PROBLEME...

Le problème ne se présente pas uniquement sous la forme d'un binôme dont les deux termes seraient l'intérêt économique d'une part, et la salubrité publique d'autre part. Il est bien plus complexe... et même la notion d'avantage économique n'est pas simple. Ainsi à Limoges un cas de coexistence s'est présenté en 1879

entre une blanchisserie de cire et une fabrique de porcelaine avec deux fours à la houille dont les flammèches et autres détritiques allaient se déposer sur la cire exposée sur des étendoirs. Au travers de cette affaire, toute l'industrie locale se trouvait concernée. Car la richesse de Limoges repose sur les usines de porcelaine (Arch. Nat., F¹² 4945).

L'intérêt du sujet provient de sa situation. Il s'agit d'un sujet carrefour, à l'intersection du droit public et du droit privé ; mais concernant également l'hygiène et la santé publique, l'urbanisme et l'écologie... Le social et l'économique y sont aussi mêlés. D'autre part, si cet article essaye de montrer la réaction du XIX^e siècle aux nuisances, ne s'agit-il pas d'un problème d'une actualité aigüe ? Comme l'a écrit Jean Guéhenno : « La connaissance du passé permet seule de comprendre et de dominer le présent... l'historien donne à l'incertain et tragique effort des vivants la force de la conscience. Il nous révèle ce qui est l'élan du temps, l'ajoute à notre propre ardeur ».

LES CONSEQUENCES DE LA POLLUTION

On perçoit, à travers la vie économique et sociale du XIX^e siècle, le reflet des principes et des procédures posés par la législation sur les établissements dangereux, incommodes et insalubres. Les archives constituent le témoignage d'une époque avec ses hommes et ses problèmes : monde de paysans, d'ouvriers, d'artisans, de commerçants, de bourgeois, d'industriels ; univers derrière lequel se profile la pyramide administrative. Monde en mutation qui a fait éclater les structures existantes et qui est en quelque sorte dépassé par les forces

qu'il a déchainées. A travers les documents nous sentons aussi passer le souffle de l'histoire avec ses guerres et ses révolutions, ses richesses et ses misères. Certaines lois sur les établissements dangereux et insalubres furent le fruit de préoccupations politiques. L'Histoire nous en fournit un exemple avec les « pétroleuses » de la Commune qui incendièrent plusieurs quartiers de Paris. Le Louvre ne brûla pas grâce à un heureux hasard, mais d'autres monuments comme les Tuileries, le Palais Royal, l'Hôtel de Ville ne furent pas épargnés par les flammes. Dans les correspondances administratives ou commerciales qui furent rédigées après cette période, nous retrouvons la trace de ces incendies allumés par la Commune. Les députés qui votèrent les textes de 1872 et 1873 sur les hydrocarbures, avaient encore fixé sur la rétine l'image des incendies révolutionnaires. « Le décret de 1873 sur la réglementation des huiles inflammables a été le fruit des préoccupations causées par les événements de 1871 ».

urbain. Les cultures peuvent en souffrir, les monuments et les immeubles sont pareillement menacés. L'industrie présente aussi des inconvénients pour l'habitat, qu'il s'agisse des logements bourgeois ou des taudis ouvriers. Enfin, s'il y a bien un endroit où les inconvénients de l'industrie se font sentir, c'est sur le lieu de travail avec les émanations malsaines, le manque d'air pur, la cadence et le bruit des machines et le risque des maladies professionnelles (6).

Si les problèmes soulevés aujourd'hui par la pollution de l'air ou de l'eau sont préoccupants, il faut constater qu'elle existait déjà au siècle dernier. La pollution de l'air apparaît en demi-teinte tout au long des documents au travers des fumées et des poussières provenant des usines et des ateliers, des odeurs malsaines provoquées par de nombreux établissements (7). La pollution de l'eau est également très préoccupante : qu'il s'agisse des problèmes posés par la pollution des rivières ou des puits..., phénomène qui aura une résonance accrue avec les épidémies de typhoïde et de choléra. Enfin, les réactions provoquées par cette situation et les questions importantes de l'alimentation en eau potable des villes et des communes sont particulièrement intéressantes.

L'APPARITION DE NOUVELLES SOURCES D'ENERGIE

Le XIX^e siècle fut aussi marqué par le progrès technique et l'apparition de nouvelles sources d'énergie comme l'électricité ou le pétrole qui trouva sa véritable utilisation avec le moteur à explosion. Toutefois, le pétrole, et les hydrocarbures, furent causes de nombreux accidents. On peut en dire autant de la dynamite. Ces produits nouveaux, encore peu connus et expérimentés, pouvaient avoir des effets redoutables : incendies violents, explosions meurtrières. Ces phénomènes sont d'une actualité encore tragique, avec les gigantesques incendies de Woippy et de Ebange, les 5 et 7 août 1975. Sinistres auxquels fait écho la dramatique explosion de la Poudrerie de Pont-de-Buis, le 7 août 1975, qui, par miracle, ne fit que quatre morts et une quarantaine de blessés. Plus récemment encore, l'année dernière, la rupture d'une canalisation de gaz rue Raynouard à Paris a provoqué la mort de plusieurs personnes et a endommagé trois immeubles. Le naufrage, le 18 mars 1978 au nord de la Bretagne de « l'Amoco Cadiz » pétrolier géant de 220.000 tonnes, dont les conséquences sont difficilement estimables, a provoqué sur la flore et sur la faune des blessures qui seront longues à cicatriser. On a essayé de maîtriser ces produits et d'en atténuer les dangers par des mesures législatives dans le passé. Mais ces dangers demeurent menaçants encore aujourd'hui.

Usine et ruisseau - Claude Monet

Mais le XIX^e siècle se trouva également marqué par l'essor industriel avec ses bienfaits et ses nuisances.

Les répercussions de l'industrie sur le milieu environnant sont multiples. Il est intéressant d'analyser l'effet des nuisances, qu'il s'agisse de l'environnement rural ou

Le XIX^e siècle fut aussi le siècle du fer et de la houille. « L'exploitation du charbon devient intense. On découvre les gisements du Pas-de-Calais, le charbon est un instrument de chauffage et de sidérurgie, il est la matière essentielle, l'énergie indispensable pour l'industrie chimique. Dans le Nord on le distille pour obtenir du gaz

d'éclairage, de l'ammoniaque, des engrais azotés, des colorants » (8). Ainsi l'étude de la métallurgie montre non seulement le passage d'un combustible végétal à un combustible minéral, mais encore les transformations que subira cette industrie par le fait des changements de procédés dans le travail, changements de fabrication, qui entraîneront également de très grands inconvénients. Il est certain que la fabrication de rails, de wagons, de locomotives n'a plus aucun rapport avec le travail effectué par les artisans dans leurs petits ateliers.

LA REPONSE LEGISLATIVE APPORTEE PAR LE XIX^e SIECLE

« L'Histoire nous apporte des réalités présentes. L'homme est un héritier, mais l'héritage de ses aïeux ne consiste pas seulement dans le souvenir de leurs paroles, de leurs idées ou de leurs passions, il comprend essentiellement la partie durable de l'apport de chaque génération : les terres défrichées, les monuments élevés, les forces naturelles captées ou transformées, les nations organisées, les religions honorées, les systèmes politiques ou juridiques expérimentés. Ce sont là des réalités essentielles ; il est impossible de ne pas les connaître et de ne pas en tenir compte, soit pour s'y appuyer, soit pour réformer ou arrêter celles qui s'annoncent dangereuses ou funestes » (8).

Ainsi, le XIX^e siècle s'est heurté à la pollution, mais il n'est pas resté passif devant cette question et il a tenté de lui apporter une réponse. Une réponse législative avec les textes de 1810 et 1815 et tous ceux qui ont essayé de pallier les inconvénients liés à l'essor industriel. Si, dans certains cas, cette législation s'est révélée défectueuse par un trop grand rigorisme qui amenait l'industriel à l'ignorer ou à la tourner, il convient pourtant de remarquer que les principes posés par le texte de 1810, qui classait les établissements insalubres en 3 catégories, ont été repris par la loi de 1917, et que la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement s'est inspirée de cette base solide.

Il est certain que la législation, pas plus que la vie, ne peut être statique. L'évolution perpétuelle est la règle normale de l'existence. Une loi, à peine promulguée, est déjà dépassée, car les phénomènes qu'elle cherchait à réglementer sont déjà modifiés et les inconvénients qu'elle avait pour but de juguler se sont transformés. M. Navarre dans son Rapport à la Chambre des Députés, le 25 Octobre 1977, réclama une adaptation de la législation concernant la pollution industrielle. « Le décret de 1810 n'est plus en rapport avec le développement de l'industrie depuis cette époque. Les progrès réalisés en mécanique, en physique, en chimie, ont créé un état de choses nouveau qui ne peut être efficacement réglementé par un décret-loi ne reconnaissant qu'une seule cause d'insalubrité ou d'inconfort : l'odeur, s'inquiétant uniquement de la santé et de la commodité du voisinage sans se préoccuper des travailleurs employés dans les ateliers dangereux ou insalubres. Cette législation cadu-

que doit être mise en harmonie avec l'ensemble des lois et décrets plus récents qui ont pour but la protection de l'hygiène ouvrière. On a bien essayé de remédier à l'insuffisance de la législation actuelle par des décrets prescrivant le classement parmi les établissements soumis à l'obligation d'une autorisation des industries qui présentaient d'autres causes d'inconfort ou d'insalubrité que l'odeur : l'altération des eaux, le danger d'incendie ou d'explosion, le bruit, l'ébranlement, la poussière, ont été considérés comme autant de motifs de classement. Des industries ont été classées dès leur apparition, d'autres ont subi une élévation de classe exigeant des conditions d'exploitation plus rigoureuses. Mais toutes ces mesures ont été insuffisantes pour atténuer les inconvénients de la législation, parce qu'elles ne pouvaient toucher à ses dispositions essentielles. Une loi seule peut le faire tant en ce qui concerne les formalités préalables à l'autorisation, qu'en ce qui a trait aux sanctions efficaces et à l'organisation d'une surveillance effective des établissements réglementés ».

DES EFFORTS TECHNIQUES

A côté de cet effort législatif, on a tenté également de remédier aux nuisances sur le plan technique par l'amélioration des procédés de fabrication, soit par la réutilisation des déchets (9). « La tendance actuelle des fabricants de produits chimiques est d'utiliser ces résidus, soit en perfectionnant les appareils et les procédés en usage pour augmenter le rendement en produits utiles, soit en les appliquant à des préparations accessoires... On doit encourager ces tendances et y pousser les fabricants... en prescrivant des mesures complètes et sévères dans l'intérêt de la salubrité publique ; mais on ne peut pas leur prescrire l'adoption de telle ou telle fabrication accessoire, qui pourrait ne pas convenir à leur situation particulière, qui peut être monopolisée par des brevets ou dont le succès est encore incertain » (10). Il peut se faire que, parfois, ces efforts techniques se soldent par un échec. En voici un exemple à propos d'une verrerie. On relève dans un rapport au Comité Consultatif des Arts et Manufactures datant du 8 Novembre 1877 et concernant l'établissement d'une verrerie à Marseille : « C'est donc avec raison que l'on peut dire que dans un grand nombre de cas, les fours Siemens sont, au point de vue de la fumée, un moyen de soulagement pour le voisinage, mais ce soulagement peut n'être, quelquefois, qu'une illusion, il peut même se changer en une aggravation à raison de la nature des fumées qui sortent par la cheminée ».

LE ROLE DU COMITE CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES

Parallèlement aux attitudes que le législateur a adoptées face au développement des établissements dangereux, incommodes ou insalubres, il est intéressant de suivre l'évolution jurisprudentielle sur la même question au XIX^e siècle.

Qu'il s'agisse du ministère ou du Conseil d'Etat, il

faut noter le rôle considérable des Conseils d'hygiène et de salubrité, et surtout du Comité consultatif des Arts et Manufactures dont les avis éclairés guident le ministère et, derrière lui, toute la hiérarchie administrative (préfets et sous-préfets). En effet, dans tous les cas embarrassants, les préfets consultent le ministre qui, à son tour, sollicite l'avis précieux du comité consultatif. Les opinions de ce dernier, sur les créations d'usine, les translations, le classement des industries nouvelles, sont longuement méditées et fortement motivées. Composé d'hommes extrêmement compétents, le comité consultatif indique d'après des notions scientifiques, les dispositions et mesures à prendre pour éviter qu'un établissement dangereux, incommode ou insalubre ne nuise aux voisins, sans pour cela empêcher son fonctionnement. Il ne s'agit là que d'avis : le ministre est libre de ne pas les suivre. Mais, en fait, en raison de la compétence et de l'autorité de ceux qui le conseillent, il adopte toujours les solutions proposées.

Quant au Conseil d'Etat, lorsqu'il surgit un problème contentieux, il requiert lui aussi l'avis de ce comité éminent. Si les conclusions de son rapport ne sont pas toujours adoptées intégralement, les arrêts s'en inspirent le plus souvent. Le comité consultatif des arts et manufactures joue donc un rôle capital tant auprès des autorités que des tribunaux administratifs.

LE VERTIGE DU PROGRES TECHNIQUE

On se trouve en présence, au XIX^e siècle, d'une véritable exaltation liée aux découvertes techniques et industrielles : un vertige du progrès technique. Et l'on est beaucoup plus tenté, au début du siècle, de favoriser l'exploitation de ces découvertes que de les freiner.

Les autorités administratives accordent assez libéralement l'autorisation d'implanter une industrie dangereuse ou insalubre. Les conditions d'exploitation imposées devant, à leurs yeux, assurer une protection suffisante au voisinage. On rencontre le même réflexe auprès du Conseil d'Etat qui, lors des litiges, préfère ajouter de nouvelles conditions d'exploitation plutôt que de suspendre une usine. L'homme du XIX^e croit pouvoir maîtriser le progrès technique.

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié et sur la fin du siècle que des préoccupations différentes se dessinent, que l'on mettra en doute la possibilité de juguler avec une totale efficacité les nuisances provoquées par tel ou tel établissement insalubre. Des soucis d'urbanisme apparaîtront : notion de protection d'un site, protection de l'environnement, protection des localités d'agrément.

On prendra également conscience de la dignité humaine et on se penchera sur le sort des travailleurs pour l'améliorer.

Si le XIX^e a bien senti le problème posé par la pollution, il n'a pas réussi à le résoudre : rien d'étonnant à cette carence

puisque aujourd'hui encore les gouvernements se révèlent incapables de la maîtriser. Mais alors qu'au XIX^e siècle il s'agissait d'une pollution locale, celle-ci atteint désormais l'échelle mondiale. En effet, avec certaines boues ou certaines mousses industrielles, avec les marées noires, les mers sont polluées ; de plus l'énergie nucléaire peut présenter un risque pour l'ensemble des nations et son utilisation est trop récente pour que l'on puisse prévoir toutes ses conséquences, positives ou négatives.

Avec les moyens modernes d'information dont nous disposons, on peut se demander si la sensibilisation des populations à ce problème est circonstancielle et provient d'un mode ou si, au contraire, il s'agit d'une prise de conscience réelle de cette question, cette prise de conscience s'accompagnant d'une action, voire d'une réaction. Sinon, nous risquons de franchir le seuil de rupture où nous nous situons.

Si l'homme ne prend pas pleinement conscience des problèmes d'écologie, d'environnement, de pollution, cette destruction téméraire de la beauté naturelle de la terre, risque d'amener la disparition de notre « société de consommation » et de voir les forces antagonistes de la nature et de la culture se réconcilier derrière notre passage, comme cela s'est produit pour les grandes civilisations. Un des exemples les plus frappants nous étant offert par les Mayas dont les cités ont été submergées par la forêt tropicale (11). Notre terre apparaîtra alors « au futur » comme un monument de la signification perdue.

Bernard THIBAUT

(1) Statue équestre à Venise du condottiere Bartolomeo Colleoni (1400-1475) due à Verrocchio.

(2) J. Thibaut-Payen : *Les morts, l'Eglise et l'Etat dans le ressort du parlement de Paris au XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Fernand Lanore, 1977.

(3) P. Gousset, *le droit des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes*, Paris, Dunod, 1968, p. 2.

(4) J. Imbert, *Histoire économique des origines à 1789*, Paris, P.U.F., 1965 p. 403.

(5) Arch. Nat F¹² 4938. Réclamation présentée par Maître Jozon, avocat au Conseil d'Etat, au ministère de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, au nom des habitants de la rue des Prés Gâteaux, à Vimoutiers, contre le fonctionnement d'une fonderie de suif.

(6) Dr L.R. Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, ouvrage entrepris par ordre... de l'Académie des Sciences morales et politique*, Paris, J. Renouard, 1840, 2 vol, in 8°.

(8) R. Besnier, *Histoire des institutions et des faits sociaux*, Paris, Cours de droit, 1956-1957, p. 1353.

(9) Ce n'est que récemment que le législateur a pris réellement conscience du problème posé par les déchets et la richesse qu'ils pouvaient représenter ainsi qu'il ressort de la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

(10) Arch., Nat, F¹² 4934, Rapport présenté au Comité consultatif des Arts et Manufactures lors de la séance du 3 avril 1867, au sujet d'une demande en autorisation d'établir une usine de produits chimiques à Saint-Florent dans le Gard.

(11) José Alcina, *l'Art Précolombien*, Mazenod, Paris 1978.

L'ECARTELEMENT

par Jean ONIMUS

Nous présentons ci-après quelques pages de l'ouvrage de notre collaborateur et ami Jean Onimus qui paraîtra prochainement, sous le titre « L'écartèlement », aux Editions Desclée de Brouwer. Dans ce livre, Jean Onimus exprime le douloureux écartèlement que nous éprouvons tous plus ou moins entre la vie mécanisée de la société technicienne et les aspirations profondes de la vie affective.

LE CONTINENT ENGLOUTI

Le système technicien s'est refermé sur nous : comment nous arracher à son ambiance ? Comment même concevoir — et dire — des choses qui, par nature, échappent aux types de problèmes que chaque jour nous nous posons ? Je vais d'emblée et par force m'installer dans le non-technique, c'est-à-dire dans le flou. Je parlerai de choses qui ne sont ni chiffrables, ni peut-être même parfaitement formulables, c'est-à-dire de ce qui, au regard de l'esprit positif, ne saurait être qu'illusion, rêverie, verbiage. Car ce que je vais avancer ne peut supporter l'épreuve dirimante de la « mise à plat ».

Il faut pourtant, avant d'aller plus loin, prendre

conscience de la nécessité (de type vital) d'un discours aussi suspect.

J'ai besoin, je l'ai dit, de parler du non-technicisable. Le non-technicisable c'est finalement ce qui remplit la vie et la rend (comme on disait autrefois) authentique. Regardez, par exemple, ce qui reste dans le monde industrialisé de la fête ? On l'a technicisée, elle est devenue spectacle folklore vulgarisé pour touristes : le non-technicisable, en l'abandonnant, l'a vidée de son contenu : elle ne survit qu'artificiellement. Autre exemple, l'amour : technicisé par l'érotisme il tend à se vider, comme je l'ai déjà dit, de sa substance existentielle, de la présence créatrice des amants. N'avons-nous pas fait de

nous-mêmes des robots exacts et vides ? De la quête mystique elle-même la plupart ne retiennent qu'une série de recettes plus ou moins efficaces. Et si des drogues, comme le remarque Huxley (*Doors of Perception*) permettent en quelques minutes d'obtenir le même effet qu'en cinq années de jeûnes et d'observances, pourquoi s'imposer ces cinq années pénibles ? Le non-technicisable est *escamoté*, court-circuité, littéralement il n'existe plus et dans ce monde à la fois clos et divertissant il semble qu'on s'en passe fort bien.

Or, il est clair, pour peu qu'on se donne la peine d'y réfléchir, que le non-technicisable représente chaque fois les *contenus* que la technique expulse pour s'installer à leur place ; s'installer dans les creux comme un parasite rongé un tissu vivant. La lucidité ne nous manque pas mais conditionnée par la techno-science, elle est devenue aveugle sur d'aussi énormes évidences. Ces évidences, nous ne les percevons que sous forme d'impressions, de nostalgies et en présence de nos existences mécanisées nous parlons confusément de qualité de la vie... Pour améliorer cette « qualité » nous ne pensons évidemment qu'à des remèdes techniques. Or l'expression mériterait une analyse : qu'entendons-nous en fait par qualité de la vie ? Un surplus de confort ? Oui, mais cela ne suffit pas... Un rythme de travail plus souple ? oui, mais que faire des loisirs ? Encore plus de loisirs organisés ? Oui, mais la saturation menace... En fait, c'est *autre* chose que nous cherchons et, bien entendu, quelque chose de très flou. Car nous entrons dans cet autre monde — celui du flou — où git obscurément je ne sais quoi d'essentiel dont le manque, à la longue, devient intolérable.

La techno-structure aura eu au moins cet avantage de rendre plus évident, plus net, ce manque étrange qui fait de Stockholm, par exemple, la ville la plus confortable, où l'on circule le mieux, où les espaces verts, où les activités de loisir, où les lois sociales, etc, sont peut-être les mieux organisées du monde, et, en même temps, une ville à suicides, où peu de gens osent se dire satisfaits de leur existence. Que leur manque-t-il ? Des contenus, c'est-à-dire ce dont le monde actuel est privé jusqu'à l'indigence. Voyez les techniques de télécommunications, ces merveilleux instruments presque magiques ; comparez à ces contenants hypersophistiqués les messages que les media nous transmettent : 90 % de pauvretés qu'on ose affubler des termes d'information et de « culture ». Exactement le même phénomène que pour la fête, l'amour, le travail, la vie sociale, les voyages, etc, et pour les mêmes motifs. Considérez encore l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes : une fonction, une carrière, des avancements, une retraite, une filière : toujours des contenants. Mais qui donc, de nos jours, songerait à améliorer son existence autrement qu'avec de l'argent et des gadgets ? L'idée même d'un perfectionnement de *soi* qui a hanté les sages de tous les temps, cette idée selon laquelle notre tâche essentielle est d'acquérir une plénitude, d'être plus complets, plus purs, plus ouverts à « je ne sais quelle incroyable rosée », l'idée (que Camus est un des derniers à avoir acculturée dans notre monde moderne) que nous n'avons d'autre pers-

pective valable que la « sainteté » de telles idées font rire aux éclats et ne sont pour nous que grotesques, voire indécentes : ce sont là des choses qu'un esprit sérieux, éclairé, informé, affranchi ne supporte plus. Mais voilà aussi comment nos existences se sont vidées de leur sève et se dessèchent maintenues debout par un faisceau d'étais divers astucieusement entrecroisés.

Regardez maintenant nos institutions : un phénomène parallèle bien significatif les vide de leur contenu. La patrie a évacué toute substance affective et n'est plus qu'un réseau hiérarchisé d'intérêts et de règlements. Les églises, parce qu'elles perçoivent cette hémorragie, déclarent à qui mieux mieux vouloir s'engager : or ces engagements sont précisément la preuve de leur désengagement : ayant abandonné l'essentiel — qui est l'approfondissement spirituel, ontologique, des hommes — elles compensent en multipliant les activités socio-politiques qui ne sont pas directement de leur ressort puisqu'il s'agit de domaines techniques, alors qu'elles travaillent en principe dans le non-technicisable. Si l'on parle tant d'engagement c'est justement parce qu'on n'est pas engagé, qu'on se sent vide, que « quelque chose manque de l'intérieur » comme dit ce personnage de Ionesco dont le désarroi provient de ce qu'il a perdu sa valise, une valise dont l'absence le prive de lest. Je me demande si nous n'avons pas tous plus ou moins perdu ce lest qui nous faisait pénétrer dans l'existence. « Nous ne sommes que surface, nous ne serons qu'abîme », dit un autre personnage du même auteur, l'implacable reine Marguerite, dans *Le Roi se meurt*. Nous ne serons qu'abîme, oui, bien sûr, pour la bonne raison que nous n'aurons jamais été que surface, que nous aurons empêché nos consciences de se développer selon leur nature, c'est-à-dire en profondeur. Il faut, pour surmonter une telle crise, plus que du courage, plus qu'une volonté de lucidité et de réflexion : il faut autre chose, il faut, je viens de le dire, un changement de mentalité qui nous permettrait de remplir les contenants.

Sartre prêchait naguère la littérature engagée : il suivait simplement le mouvement de la société technicienne. L'art, la littérature, en temps normal, n'ont nul besoin de « s'engager », pas plus que les Églises. Ils sont engagés par nature et leur engagement naturel est infiniment plus important que le rôle qu'on leur fait jouer dans les croisades idéologiques ou politiques où ils se discréditent trop souvent. C'est quand on les a vidés de leur substance qu'on se trouve contraint de les justifier en faisant d'eux les instruments d'un combat : justifications extérieures qui transmutent ce qui était fin en moyen. En réalité, livrées à elles-mêmes, les grandes créations culturelles ont parmi nous une fonction irremplaçable : elles nous offrent (musique, arts plastiques, poésie...) une médiation entre la face externe et la face interne de nos consciences. Parce que leur message n'est pas instrumental, étroitement finalisé, elles mobilisent l'imaginaire, elles activent les transparences de l'âme.

Ce que je veux montrer ici, c'est cette crise des conte-

mus que nous remplaçons par des ersatz dont l'effet est simplement divertissant. Passer dans l'univers des contenus, s'extraire de celui des formes, c'est aussitôt se situer dans le non-technicisable, c'est franchir les barbelés du technique et se lancer dans le personnel, dans l'intime, dans l'indicible où sauvage et sacré se conjoignent. Qui n'a ressenti le contraste qui sépare du mécanisme de la vie rationalisée l'univers fascinant de l'amour authentique — les fabuleuses aventures de l'amour qui vont de la rencontre à l'extase, du chant du monde au chant sacré ? Ce qui a cours d'un côté n'a plus aucune signification de l'autre : quand son cœur se met à battre, l'homme le mieux robotisé retrouve un continent perdu — celui qu'explorait spontanément son enfance, celui que laissent affleurer parfois l'écho d'une musique, le passage d'un oiseau, le tintement d'un vers. Et cet univers-là, nous le sentons tous, c'est celui du sens, celui qui donne sens à nos vies.

Ils avaient bien raison ces Situationnistes qui, en 1967, ont soutenu que notre monde était devenu celui du spectacle. Précisément parce que, malgré nous, par l'effet du système technicien, nous nous trouvons expulsés de l'humain, là où se nichent les contenus. Nous assistons au déroulement de nos propres vies ; faute de participation nous en faisons un théâtre et c'est de plus en plus sur le regard d'autrui que nous nous appuyons pour exister. La politique et tous les drames de la planète sont devenus des spectacles qui confirment notre impuissance ; nous ne nous intéressons qu'à des images puisque les réalités nous échappent. Un coma collectif ! Dans la société cybernétisée l'homme perd de vue, n'appréhende même plus sa propre existence. Ce qui le faisait jusqu'ici exister, c'est-à-dire approfondir sa conscience, la bouleverser d'angoisses autant que de bonheurs, ce qui le rendait créateur de soi-même et fécond s'est peu à peu englouti. Seul subsiste l'utile, ce dont la technique a besoin pour fonctionner. Reste à savoir si les nostalgies rédemptrices ne s'exercent pas avec d'autant plus de force qu'elles se voient plus hermétiquement frustrées, si le besoin du continent perdu ne provoquera pas tôt ou tard un sursaut qui sera tout simplement le sursaut de la vie ?

QU'EST-CE QUE LA TRANSPARENCE ?

Une métaphore sera mon point de départ. Une métaphore dont je vais tâcher de parcourir le champ sémantique, d'autant plus fécond en suggestions qu'il est vaste et peut-être encore inexploré.

Une métaphore tirée, comme la lucidité que je lui opposerai, du sens de la vie, de tous les sens le plus « intellectuel », celui qui ouvre d'abord les chemins de la connaissance. Prise au sens propre la transparence introduit l'idée d'un obstacle qui s'efface : quelque chose passe à travers, transparait, se laisse voir. La transparence s'oppose au miroir dont le tain opaque, métallique, renvoie la lumière au lieu de l'accueillir. On a comparé la conscience à un miroir et l'image convient effectivement à l'esprit lucide qui reflète méticuleuse-

ment ce qu'il perçoit : tout le contraire de la transparence qui, au lieu de refléter, accueille et transfère dans un autre milieu ce qu'elle reçoit du dehors. La lucidité n'est pas un passage mais un arrêt. Une dimension lui manque, celle de l'intériorité. Quand l'eau d'un lac miroite on n'en voit pas les profondeurs : l'éclat est éblouissant mais il aveugle et reste superficiel. La lucidité est tournée vers le dehors, tandis que la transparence suppose quelque rétine sensible, une intimité en alerte, prête à réagir. Je songe, par exemple, à ces palpés, ces antennes hypersensibles dont sont doués les poètes, qui leur permettent de ressentir et d'exprimer les frissons les plus ténus de l'être intérieur ; Jean Tardieu, captant de subtils messages, donnant forme à l'obsédant chaos, utilisant des fables, des comédies, cernant des silences, se faisant l'écho des fleuves cachés, et révélant ainsi la part la plus existentielle, celle qui nous enracine dans notre vie : la part de l'ombre. Voilà un typique exemple de transparence. Tous les moyens littéraires lui sont bons, non pour refléter mais pour accueillir, pour entrer en résonance, pour se brancher sur les courants invisibles et, par une écoute attentive, les amplifier.

Lucidité, transparence : ce ne sont-là, je le sais bien, que des métaphores. Mais les analogies qu'elles éveillent sont parlantes. Une coupure s'opère entre deux attitudes, deux polarités. Suspectes l'une à l'autre, car quelle limpidité peut se dire vraiment pure, et quelle lucidité impartiale ? Destructrices l'une de l'autre car l'innocence, par sa modestie même, frappe l'autre d'orgueil et la lucidité par sa rigueur, rend l'innocence dérisoire. Les vivre ensemble ? Non ! Mais alternativement et peut-être alors leur contraste les renforce-t-ils. Le souffle de l'esprit pourrait être cette respiration, l'iambe claudélien : l'éclat bref du regard lucide suivi d'une paisible imprégnation.

Le lucide voit ce que tout le monde doué d'une bonne vue peut déceler : ce qu'il voit n'a rien de personnel et se laisse réduire en discours (en un ensemble logique). Par contre, ce que voit le limpide résonne en lui, se répercute en échos ; il ne se soucie pas de les analyser, de les « réduire » et s'il ne possède pas le don d'expression symbolique ou poétique, il cessera bientôt d'y prêter attention : notre univers de paroles efface le non-dit. Mais le non-dit est la pensée vécue, la plus personnelle, celle qui se forme en-deça, au-delà du trivial, dans un autre carrefour où se rejoignent les trois virginités, celle du regard, celle de l'esprit, celle du cœur.

La transparence est le mode par lequel un homme se débarrasse de sa carapace de « tout-fait » (habitudes, stéréotypes, formules, etc) et assume sa propre présence en émergeant du répétitif. Il n'y a pas d'autre façon d'être présent à l'instant que l'on vit, d'exister soi-même quelles que soient les circonstances extérieures. Soljénitsyne a donné des exemples émouvants de cette liberté invisible, de cette attention créatrice chez Ivan Denissovitch et dans la chambrée du pavillon des cancéreux. Nous n'avons d'autonomie que par cette ouverture qui

laisse filtrer la lumière et éclaire les plus secrets replis. Il faut pour cela consentir à une certaine dépossession, renoncer aux instruments que nous tendent les autres, dépasser les rassasiements du savoir et les facilités de ce qu'on appelle l'expérience. Le regard innocent est frais car le monde, pour lui, est perpétuellement nouveau. La banalité, d'ailleurs, existe-t-elle ? Et n'est-ce pas surtout une certaine façon de ne pas ouvrir les yeux ?

La transparence n'est donc nullement passive ; elle exige un effort, qui n'est pas un effort moral mais un effort de vitalité : ce que j'appelle le courage ou la volonté d'être et qui est la santé de la conscience affrontant ce qui l'altère ou l'endort. Le plus difficile est de remonter le courant qui nous porte vers une certaine clarté facile, vers les points de vue familiers sur lesquels notre environnement se fonde. Il faut accepter ce flou intensément vivant, mais que frappe le discrédit dont souffre ce qui relève de l'imaginaire, un flou peuplé de fantasmes qui renvoient peut-être à l'enfance... La transparence laisse tout passer, un flot bourbeux, certes, où s'entremêlent les angoisses libérées et les émerveillements : c'est la condition de toute vie féconde. Il y a une pureté destructrice qui, à force d'exclure, devient une passion du néant ; la transparence renonce aux filtres : sa pureté est celle de l'accueil total, la pureté d'un non-savoir, sans préjugés ni partis-pris. Et si nous sommes effectivement sans préjugés ni partis-pris, si nous ne disposons ni d'une théorie toute faite ni d'un dictionnaire autorisé (qui orientent l'attention et préfigurent les conclusions) nous nous apercevrons vite que notre vie nous parle ou plus exactement qu'elle nous interroge. Cette interrogation ne débouche pas sur l'absurdisme (qui est déjà une réponse, une réponse d'intellectuel) elle ouvre sur une plénitude de questionnements, sur une fièvre d'attente qui sont le plus haut point d'intensité, le paroxysme d'existence dont nous soyons capables. La transparence donne sur l'extrême ; c'est pourquoi tant de gens la redoutent, préférant filtrer leur lumière et la normaliser. Sans a priori, sans parti-pris, sans idéologie préconçue ni positive ni négative, la transparence est donc largement ouverte, prête à accueillir, à se laisser inspirer, si tant est que ces mots aient un sens. Son privilège est de ne rien préjuger d'avance : elle est la conscience traversée, sans défense, par une lumière qui en éclaire les profondeurs. Chaos ? Oui sans doute. Mais nous savons désormais qu'un ordre vivant fécond n'est pas un ordre déduit, fabriqué, mais celui qui peu à peu émerge du chaos. Pour le lucide, entre le rationnel et l'absurde il n'y a rien. Pour une conscience transparente, il y a tout.

LE GOUT DE L'UNION

« On ne saurait se défendre de l'idée qu'on n'est que l'incarnation, le médium, le porte-voix de puissances supérieures. Le mot révélation entendu en ce sens que tout-à-coup quelque chose se révèle à notre vue ou à notre ouïe avec une indicible précision, une ineffable délicatesse, quelque chose qui nous ébranle, nous bouleverse jusqu'au plus intime de notre être, est l'expression de la plus exacte vérité ».

Ce passage de Nietzsche (*Ecce Homo*) sera, bien entendu, mis au compte de prodromes de sa folie, de ses perceptions pathologiques de grand nerveux, etc. Il n'y a rien à répondre à de telles explications : elles suffisent à la plupart des gens. Pourtant l'expérience ici décrite n'a rien d'exceptionnel : les prophètes ne sont pas seuls à la faire ! Mais rares sont ceux qui en prennent vraiment conscience et en parlent. Nietzsche a eu l'intuition d'une poussée, d'une inspiration qui mobilise la vie spirituelle et projette en avant la valeur : la même visitation créatrice qui redresse la conscience et ouvre les yeux sur un monde intact. Qui pourrait nier l'existence de tels moments de grâce ? Instants de légèreté heureuse, où la vie entre en danse, chante et danse sa conviction d'une délivrance et la proximité du « royaume ». La vérité est là. On en frôle les voiles. Le sentiment « océanique » de Freud, les pages de Bachelard sur la perception de « l'immense » donnent de cela quelque idée. L'interprétation varie mais le fait est là et l'expérience indiscutable.

La vibration qui s'ensuit et qui ne se laisse évidemment pas analyser en détail se caractérise, me semble-t-il, par le sentiment de l'unité retrouvée. La « grande séparation » dont j'ai parlé se trouve résorbée, une sorte d'unanimité se crée et l'impression d'exil s'atténue. La nostalgie de l'union (de la transparence réciproque) est un de ces désirs incoercibles dont nos consciences sont hantées. L'union n'implique pas la résolution des différences : au contraire, et il serait malencontreux de la confondre avec la pauvreté, la négativité, le vide de ce qu'on appelle l'un. Dans celui-ci, il n'y a rien, dans l'union, il y a une inspiration sans fin, une tension aiguë vers un but commun.

Cette percée vers l'union est peut-être la clé de l'Évolution toute entière. On sait que, par une sorte de « tricherie » permanente, l'Évolution n'a cessé tout au long des temps, de favoriser le progrès vers le complexe et donc vers le psychisme. Plus on avance, plus les systèmes relationnels se compliquent, remontant la pente qui devrait normalement mener au multiple, au désordre, à la juxtaposition inerte. Au cours de cette longue montée on a vu se produire des unions hiérarchisées, unions d'unions, avec décentralisations locales, autonomies relatives et spécialisations corrélatives. Les différences n'ont cessé de croître en qualité et en diversité, en même temps que s'intégraient les ensembles et que se développaient des centres opératoires : organismes vivants, puis conscients, puis artificiellement construits, reliés par cette étrange, impalpable, omniprésente matière première qu'on appelle information. Tantôt mémoire enregistrée, tantôt signal de stabilité ou de modification, l'information est le *moyen de l'union*. Elle se développe depuis quelques années en grossissant comme une avalanche qui couvre le pays et coupe le souffle. C'est dans cette direction que l'essentiel se fait, que les progrès décisifs se préparent. L'information artificielle à laquelle nous avons donné naissance et dont nous ne sommes presque plus les maîtres (la poussée est bien trop forte), cette information est encore, malgré sa

complexité, à un niveau rustique. Mais elle est en marche : elle ouvre des zones de transparence et de collaboration entre des phénomènes, des personnes, des lieux et des temps qui naguère auraient été sans relations. L'instinct qui nous jette dans cette voie est en cohérence avec toute l'Évolution : c'est le goût de communiquer, d'être avec, de participer, tous ensemble dans une progression (exaltante, inquiétante) de la Conscience, sans pour autant aliéner nos différences ni tomber dans la fusion du même avec le même.

Ce que je viens d'évoquer sous son aspect mécanique et fonctionnel me paraît dessiner les contours d'une réalité en formation, dont nous sommes plus ou moins consciemment et délibérément les acteurs. Un mot me brûle les lèvres, qui résume tout, c'est celui d'amour. Mais ce n'est qu'un mot, dont on a honteusement abusé, et nous ne savons pas du tout, ou très mal, quelles réalités il recouvre. Par ce mot vague et abstrait nous désignons un principe d'union qui n'a pas encore cours mais dont la proximité commence à nous émouvoir en enflévrant nos nostalgies. L'amour tel que nous le rêvons, le pressentons, dans sa totalité de transparence et de don réciproque n'a pas de réalité psychologique. Personne ne l'a jamais éprouvé, car ce qui est ressenti est nécessairement psychologique, c'est-à-dire mêlé d'égoïsme et de toute espèce d'impureté. Et pourtant cette irréalité nous la concevons, nous savons qu'elle existe et que nous sommes faits pour l'incarner quelque jour. Elle nous guide, nous aspire à soi : c'est notre horizon.

Que l'amour ne soit qu'une visée, qu'il ne soit nulle part réalisé est une évidence que personne ne mettra en doute. Il n'est peut-être pas de signe plus évident de transcendance que celui-là : l'amour nous parle d'un infini lointain, inaccessible mais indubitable : nous l'avons trouvé en nous, inscrit dans nos consciences. L'option ne joue pas entre l'absurde et le rationnel mais entre l'absurde et l'amour. Mais comment pourrions-nous douter d'un idéal qui nous aime jusqu'au tré-

fonds de l'être ? Nous savons fort bien que son avènement seul pourrait nous accomplir ; l'amour est la communication parfaite et, très lointainement, c'est dans cette direction que travaille l'hypercomplexité informationnelle : elle est l'organe que crée, à travers nous, un besoin qui nous traverse et, à tous points de vue, nous dépasse. Transparence, transcendance, participation convergent, rejoignant l'immense effort de la recherche technique : le but est commun, il est dans la ligne poursuivie obstinément, avec la « tricherie » que j'ai dite, par l'Évolution. Celle-ci nous presse, nous bouscule à l'approche d'un point de convergence qui s'impose si l'on considère à la fois les désirs enracinés dans nos cœurs et les progrès fantastiques des techniques d'information et de communication. Nous sommes encore des particules séparées : l'élan de la « néguentropie » est d'unir ce qui est séparé, d'en faire des systèmes informatisés. S'agissant de consciences comme les nôtres on voit bien que le mouvement ne s'arrêtera pas avant que les relations ne soient devenues de nature spirituelle.

Ainsi les progrès les plus sophistiqués de la technique et les évidences du cœur se rejoignent. La lumière froide se rapproche de la lumière chaude et si la cohérence est un des signes de la vérité, la hardiesse de notre extrapolation ne nous a pas trahis. Plus j'y songe plus cette cohérence s'impose à moi et fonde une conviction. Non pas quelque invraisemblable crédo aux articles longuement calculés, non pas une idéologie machinée à coups de concepts plus ou moins truqués : mais une de ces évidences élémentaires qui ne peuvent échapper qu'aux esprits prévenus.

Ces évidences vont loin : une fois déclanchées, elles envahissent la vie. On sent leur trace partout ; elles se renforcent réciproquement, elles insistent, elles s'imposent « avec une indicible précision, une ineffable délicatesse » et tout se cristallise autour d'elles.

Jean ONIMUS

LES NOUVEAUX PAPES

par Jean CHELINI

Notre ami Jean Chelini fait paraître aux éditions Jean Goujon, Les nouveaux papes, livre consacré aux règnes de Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul I et Jean-Paul II, dont il essaye de dégager la nouveauté extraordinaire. Nous publions aujourd'hui en bonnes pages, l'introduction de cet ouvrage préfacée par Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale française et de la conférence des évêchés européens. Ce texte rassemble les grandes orientations du livre.

Nouveaux, Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul I^{er} et Jean-Paul II, le sont dans toute l'acception du terme. Ce sont les papes les plus récents, les derniers au sens fort de nouveau.

Mais ils sont nouveaux aussi et surtout, parce que chacun à leur manière, ils sont différents de l'image traditionnelle que l'opinion se faisait du pape jusqu'à Pie XII. La somme cumulée des nouveautés apportées par chacun, est telle qu'elle a profondément modifié le rôle du pape dans la société moderne et transformé la manière dont il est perçu par l'ensemble des hommes. En vingt ans, le pape, chef de l'Eglise catholique, soit alors un demi-milliard d'hommes, incontesté dans son Eglise, mais affronté à l'extérieur aux rivalités religieuses et aux hostilités philosophiques et politiques, ignoré par beaucoup qui ne se sentent pas concernés par son autorité ni par son enseignement, a réussi à devenir le guide spirituel de l'humanité. Telle est la plus grande nouveauté. C'est à l'expliquer, la comprendre et la mesurer que je veux consacrer ce livre, car il s'agit d'un phénomène d'une extraordinaire importance pour l'histoire de l'humanité.

UNE NOUVEAUTE EXTRAORDINAIRE...

En ce temps où les problèmes comme l'information ont pris une dimension planétaire, les nouveaux papes conduits par leur vocation profonde, ont su écouter les cris, les plaintes, les espérances des hommes et dans la langue qu'il faut, dans les tribunes et les lieux qu'il fallait, ils ont délivré les messages attendus. Les papes ont parlé, là où il fallait, quand il fallait, comme il fallait. Dépouillée de toute puissance terrestre, de toute ambition politique, la parole des papes a touché l'humanité toute entière, qui a écouté la voix de la paix et de l'amour. Cette reconnaissance effective du magistère universel du pape, n'est-ce pas une extraordinaire nouveauté, lorsqu'on évoque seulement les malheurs de Pie VII et de Pie IX au siècle dernier, ou les calomnies dont Benoît XV ou Pie XII ont été récemment victimes, lors des deux dernières guerres mondiales ? N'est-ce pas aussi une formidable contradiction de voir dans un monde de plus en plus sécularisé où la pratique religieuse recule sans cesse, l'influence du pape croître jusqu'à s'imposer à tous ? Là est le miracle.

LA PAPAUTE, REFERENCE SUPREME DE L'HUMANITE

Au-delà des rivalités politiques et militaires, de l'escalade des armements, du naufrage des idéologies, la rapide émergence de l'autorité spirituelle du souverain pontife comme référence morale suprême de l'humanité, constitue le fait politique majeur de la dernière décennie, jusqu'ici trop peu mis en valeur. Chefs d'état, responsables politiques, empêtrés dans leurs souvenirs constantiniens (1) et leurs pratiques concordataires (2), ont mis plus de temps que l'homme de la rue à percevoir cette nouveauté fondamentale. Pierre n'est plus la doublure spirituelle de César. Pierre parle à son compte un autre langage, dans son domaine, celui de la dignité et de la responsabilité des hommes, appelés librement à la rencontre de Dieu, à travers la construction de la cité terrestre. Qui ne mesure désormais que le pape est aussi indispensable au salut de l'Humanité qu'au gouvernement de l'Eglise ? Voilà pourquoi le pape intéresse les catholiques, les chrétiens et tous les hommes. Il est devenu l'expert en humanité.

QUATRE BONS PRETRES

Nouveaux, différents, les quatre derniers papes ne sont pas pour autant des originaux qui ont tenu à se singulariser à tout prix. Ils n'ont pas souhaité la nouveauté pour la nouveauté, comme certains l'ont soutenu. Ils ont voulu la nouveauté pour le renouveau de l'Eglise et sa disponibilité au monde. D'ailleurs, ce qui a été perçu et dénoncé comme une nouveauté révolutionnaire, la réforme liturgique, par exemple, n'était que la restauration d'un ordre plus ancien et plus simple. Les nouveaux papes en effet ont en commun d'être de bons prêtres, très attachés à l'Eglise et ayant eu des carrières traditionnelles, chacun dans des filières différentes, mais communes à beaucoup d'autres clercs. Nous n'avons affaire ni à des transfuges venus d'autres univers philosophiques ou religieux, ni à des théoriciens révolutionnaires, ni à des prélats contestataires, qui se seraient signalés par leurs éclats et en quelque sorte imposés de l'extérieur au choix du Sacré collège.

Aucun d'eux n'a eu avant son élévation au souverain

Les appartements du Pape et la colonnade du Bernin

pontificat, la notoriété d'opinion d'un Don Helder Camara. Trois, Jean XXIII, Jean-Paul 1^{er} et Jean-Paul II étaient franchement inconnus du grand public, lors de leur élection. Il suffit d'évoquer la stupeur des Romains lorsque leur nom fut annoncé au balcon de Saint-Pierre ! Cardinaux tous les quatre, ils n'ont même pas innové sur ce point, puisque depuis des siècles, le Sacré collège, bien qu'il n'en ait pas d'obligation, choisit le pape dans son sein. Leur originalité est donc à chercher ailleurs.

HUMBLES ET PAUVRES

« Serviteurs des serviteurs de Dieu », selon la belle formule de Grégoire VII (3), humble et pauvre par imitation de son Maître Jésus-Christ, le pape, affronté aux puissances politiques, a dû souvent dans le passé emprunter à la grandeur des rois qu'il combattait pour imposer son autorité. Dans un monde où le faste signalait la puissance, la richesse et la grandeur de la papauté ont souvent estompé aux yeux du grand nombre, la pauvreté et l'humilité personnelle du pape. L'institution a dénaturé l'image du titulaire dans l'imagination populaire et certains auteurs ont continué encore récemment d'accréditer dans le public le mythe de la richesse vaticane. Humbles et pauvres, les quatre derniers papes se sont voulus d'abord.

Trois d'entre eux étaient déjà de naissance pauvre et modeste. Jean XXIII, d'une famille paysanne bergamasque, rappelait alors qu'il était installé comme patriarche à Venise : « Je suis né de parents pauvres », et dans une lettre à son frère Saverio du 3 décembre 1961, qu'il considéra lui-même comme son testament familial, il écrivait : « A ma mort, j'aurai l'éloge qui fit tant d'honneur à la sainteté de Pie X, né pauvre, il est mort pauvre ». Jean-Paul 1^{er} était le fils d'un pauvre ouvrier de la province de Bellune, qui dut émigrer pour trouver un

travail saisonnier jusqu'à ce qu'il ait pu obtenir un emploi fixe dans les verreries de Murano. Albino Luciani avait pris pour devise épiscopale « Humilitas » et il en fit son programme de vie pendant son court passage au pontificat suprême. Karol Wojtyła a été manoeuvre puis quelques temps ouvrier carrier dans l'usine de produits chimiques de Solvay à Cracovie pour aider ses parents à payer ses études.

Tous les trois ont eu une expérience vécue de la pauvreté et l'apprentissage de ceux qui ont senti au-dessus d'eux le poids des hiérarchies sociales. Paul VI, Jean-Baptiste Montini, le seul à être né d'une grande famille bourgeoise, liée aux milieux de la politique, et à avoir connu une adolescence aisée, a fait de l'humilité le souci permanent de sa vie et de sa mort. « Je veux mourir pauvre, écrivait-il dans son testament spirituel », et il précisait qu'il voulait des funérailles très simples, une fosse en pleine terre pour sépulture. Je revois encore la bière nue, à même le sol du parvis de Saint-Pierre le soir de ses obsèques, sur laquelle on avait placé un évangile ouvert, le même qu'on posera sur le cercueil de Jean-Paul I, un mois plus tard. Humbles et pauvres, les nouveaux papes.

LA MARCHÉ VERS LE DEPOUILLEMENT EVANGELIQUE

Dans cette marche vers le dépouillement évangélique, chacun a pris sa part. Jean XXIII a inauguré avec naturel la simplicité de l'accueil, la modestie du propos, multiplié les gestes significatifs de rencontre avec les pauvres, les malades, les prisonniers, les enfants, sans toucher à l'apparat extérieur qui entourait le pontife. Le temps lui manqua, bien que son humour naturel ait montré à plusieurs reprises où allaient ses préférences.

Paul VI, ancien collaborateur de Pie XII, nourri dans

le sérail de la grandeur romaine, porta les coups les plus décisifs aux fastes de l'Eglise. Il supprima le port de la tiare, symbole de la monarchie pontificale, il renonça au service d'honneur de la noblesse romaine, il congédia les corps d'armée pontificaux en dehors de la garde suisse, réforma et simplifia la maison pontificale. Avec lui la Curie a cessé d'être une cour.

Jean-Paul 1^{er} a remplacé le couronnement par une cérémonie de présentation au monde et en un mois son sourire et sa bonté, son sens de la répartie ont conquis l'opinion. Jean-Paul II, comme son prédécesseur, a revêtu le *pallium* (5) et marque son désir de contacts directs avec les hommes, sans souci d'un protocole que sa nature ardente supporte mal.

DES ACTES PROPHETIQUES

La simplicité, la pauvreté en esprit ne sont que le reflet des transformations plus profondes que chacun des quatre derniers papes a fait subir à l'institution pontificale. Supprimer la pompe triomphaliste de l'Eglise romaine, dénoncée par beaucoup comme une trahison de la modestie des origines, aurait servi de peu sans les autres mutations dont chaque pape a pris successivement l'initiative. Chacun a posé, malgré les inquiétudes de son entourage, les réserves des conseillers, les prudenances de la Curie, des actes radicalement nouveaux, gros de conséquences.

Jean XXIII a été et restera le pape du concile Vatican II. Son initiative prophétique, totalement inattendue des observateurs et de l'opinion, a secoué l'Eglise figée dans sa résistance à l'hostilité du monde et l'a entraînée dans un extraordinaire processus de rajeunissement et d'adaptation, dont nous constatons chaque jour les effets bienfaisants et imprévus. Et le concile commence à peine à porter ses fruits !

Paul VI demeure le pèlerin du monde, le premier successeur de Pierre à retourner en Palestine, le visiteur des cinq continents, le pape qui est venu à l'O.N.U. s'asseoir à la table de l'humanité, et lui indiquer les voies pacifiques du salut. Pour Jean-Paul 1^{er}, dont le règne a été si court et Jean-Paul II qui commence à peine, la nouveauté réside déjà dans le seul fait de leur choix. Albino Luciani n'avait aucune formation diplomatique ou curialiste et il faut remonter jusqu'à Pie X pour retrouver un choix de ce type. Il a été probablement aussi le premier journaliste à être élu pape ! Karol Wojtyła est le premier non italien depuis 1523, le premier polonais de l'Histoire, le premier évêque d'un pays gouverné par les communistes, à monter sur le trône de Pierre. Mais l'homme est de taille à supporter toutes ces performances et la nouveauté de son style risque de faire oublier bientôt celle de son élection.

Les initiatives et les innovations des quatre derniers papes ont porté sur cinq domaines essentiellement : le gouvernement de l'Eglise, l'adaptation de ses rites, de ses structures et de ses missions, l'œcuménisme (6) chré-

tien, l'irénisme (7) religieux et l'universalisme humaniste. Le concile Vatican II et ses applications constituent dans la plupart des cas, selon une procédure traditionnelle, l'instrument de réforme par excellence. Jean XXIII et Paul VI ont élargi le Sacré collège et diversifié son recrutement. Ils ont réformé et internationalisé la Curie. Ils ont créé de nouveaux organismes de gouvernement comme les Secrétariats et procédé à une large délégation des pouvoirs qu'à la fin de sa vie, Pie XII avait retenus pour l'essentiel dans ses mains. Complétant Vatican I, interrompu en 1870, Vatican II a défini le collège des évêques comme successeur du collège des apôtres et établi les fondements du gouvernement collégial de l'Eglise, à travers la création du synode des évêques. Décapant, simplifiant les rites, alourdis par les concrétions de l'histoire, le concile a proposé une liturgie en langue vulgaire de la messe et des sacrements, accessible à tous, et remplacé la communion d'une langue incompréhensible au plus grand nombre, par la communion dans l'intelligence des textes.

L'ŒCUMENISME VECU

En renonçant à toute hégémonie de contrainte et à toute polémique agressive, la papauté a entamé le dialogue avec les autres Eglises et confessions chrétiennes, dans un esprit de respect et d'ouverture. Les observateurs chrétiens non catholiques, invités par le pape ont été les témoins attentifs, surpris et admiratifs des travaux conciliaires. Paul VI a donné au dialogue amorcé par Jean XXIII une extraordinaire ampleur, dont la rencontre avec Athénagoras (8) à Jérusalem, la levée des excommunications entre Rome et Constantinople, sont avec la réception à Rome du Dr. Ramsay, archevêque anglican de Canterbury les étapes les plus voyantes parmi beaucoup d'autres moins retentissantes, mais pas moins utiles. La création du Secrétariat pour l'unité des chrétiens et l'action à sa tête du Cardinal Béa, puis du cardinal Willebrands, ont développé entre les confessions chrétiennes des relations radicalement nouvelles et confiantes, préludes indispensables à tout dialogue religieux.

En supprimant les formules accusatrices et insultantes pour les juifs dans la liturgie de la semaine sainte, Jean XXIII a créé là aussi le climat nécessaire à une meilleure compréhension entre juifs et chrétiens, de même que Paul VI chargea le cardinal Pignedoli de nouer un dialogue spirituel avec l'Islam et le Bouddhisme. Le Secrétariat pour les non-croyants est venu témoigner que l'incroyance n'est plus un obstacle au dialogue entre les hommes de bonne volonté, tandis que Paul VI levait les sanctions contre les catholiques adhérant à des loges maçonniques qui reconnaissent l'existence de Dieu. Les nouveaux papes ont renoncé à la guerre idéologique qui, le plus souvent, n'est pas respectueuse des personnes. Bienveillants à l'égard de tous les hommes, dans une démarche fondamentalement irénique, les nouveaux papes ont remplacé l'excommunication par un colloque respectueux de la dignité de chacun.

LE GRAND MIRACLE

Les papes ont décidé de s'adresser à tous les hommes dans des messages généreux qui traitent des problèmes immédiats de l'humanité dans la grande tradition de *Rerum Novarum* (9), mais en actualisant et en simplifiant le ton et le langage. Jean XXIII dans l'encyclique (10) *Pacem in terris* (11) propose aux hommes un ordre universel fondé sur la loi morale, qui a la paix pour but et l'épanouissement de tous les hommes pour fin. Paul VI dans *Populorum progressio* invite l'humanité à régler concrètement dans la justice et le respect de tous l'organisation de l'économie mondiale, pour permettre une croissance équilibrée de l'espèce humaine.

Jean XXIII et Paul VI se sont faits les champions d'un humanisme intégral et universel, qui met institutions, gouvernements, économie et société, au service de l'homme fait à l'image de Dieu. A peine élu, Jean-Paul 1^{er} et Jean-Paul II reprennent ces thèmes : le second avec un extraordinaire éclat, car sa voix vient répondre à l'appel angoissé des peuples privés de liberté, derrière le rideau de fer, dans ce monde dur qui veut faire l'économie de Dieu et dans lequel depuis trente ans Karol Wojtyła a témoigné pour la Foi.

Humbles et pauvres, s'efforçant de gouverner avec leurs frères dans l'épiscopat, attachés à l'application intelligente et efficace du concile, profondément soucieux de la croissance spirituelle et humaine des catholiques, chaleureux avec tous les chrétiens, ouvert au dialogue avec tous les croyants, fraternel avec tous les hommes, les nouveaux papes investis de la confiance universelle, s'efforcent d'arracher l'humanité à l'incohérence et aux menaces de la guerre et de la guider vers la paix, le respect et l'amour mutuel, à la rencontre de Dieu. Là est le grand miracle des temps modernes : la preuve que Dieu, malgré les prophètes de malheur, n'abandonne pas les hommes.

UNE ETUDE ET UN TMOIGNAGE

De cette extraordinaire mutation du pontife catholique en pasteur de l'humanité, j'ai eu la chance d'être le témoin émerveillé et attentif. J'ai toujours porté à l'histoire de l'Eglise un très vif intérêt et concurremment à mes recherches universitaires sur le haut moyen âge, j'ai aussi prospecté le champ de la sociologie du catholicisme présent. Aussi tout naturellement l'action de la papauté a-t-elle polarisé mon attention. L'intérêt et le hasard m'ont fait rencontrer Mgr Roncalli, du temps de sa nonciature en France et le cardinal Montini lorsqu'il participait à des séminaires d'été de l'Université Catholique de Milan au Passo della Mendola ; je me suis entretenu, il y a six mois à peine avec le cardinal Wojtyła qui présidait le pèlerinage des mineurs de Haute Silésie à Piekary Slaskie, alors que j'étais invité avec d'autres intellectuels français et européens, du groupe Snak (13).

J'ai assisté à l'ouverture du Concile, dont j'ai gardé le souvenir impérissable, et suivi les travaux des quatre

sessions comme correspondant d'un grand quotidien de province. J'ai rencontré à plusieurs reprises Jean XXIII et Paul VI que j'ai suivi en Terre Sainte lors de son Pèlerinage de 1964. Chaque année m'a ramené à Rome pour une manifestation ou une cérémonie : session du Synode des évêques, Année Sainte ou encore une béatification, celle de Mgr de Mazenod par exemple, en Novembre 1975, jusqu'au jour où je suis revenu me recueillir en Août 1978 sur la dépouille de Paul VI. Dès lors, avec une terrible accélération se sont répétés deux conclave, deux cérémonies funèbres empreintes de la plus solennelle simplicité. J'ai assisté en un mois à l'élection et à l'intronisation, et au premier message au monde de deux papes, et c'est l'esprit et le cœur plein de ces images émouvantes que j'écris ces lignes.

Jean CHELINI

(1) *L'Empereur Constantin en 314, par les édits de Milan, reconnut le catholicisme comme un culte officiel, mettant fin aux persécutions. Par la suite, il développa une politique de collaboration entre l'Etat romain et l'Eglise, qui est considérée comme le début et le modèle de l'alliance entre le trône et l'autel, à laquelle le Concile Vatican II a voulu mettre fin en rendant à chaque pouvoir son indépendance.*

(2) *Les concordats sont des traités passés entre le Saint-Siège et un Etat pour régler les problèmes du culte. En France, le concordat de 1801, signé entre Napoléon et Pie VII, a été abrogé en 1906. Depuis la France, sauf l'Alsace-Lorraine, vit dans un régime de séparation de l'Eglise et de l'Etat.*

(3) *Le Cardinal Hildebrand, pape de 1073 à 1085. Son règne marque le sommet de la lutte de la papauté pour se libérer de l'emprise de l'empereur germanique.*

(4) *Joseph Sarto, pape de 1903 à 1914, de famille modeste, très pieux et d'une grande fermeté doctrinale ; canonisé le 29 Mai 1954.*

(5) *Bande de laine blanche, frappée de croix noires, qui entoure le cou et retombe sur la poitrine, portée en sautoir sur tous les ornements liturgiques par les archevêques métropolitains dont elle est l'insigne distinctif, en Occident, depuis l'antiquité chrétienne. Par une décision récente, du 11 mai 1978, Paul VI avait supprimé toutes les attributions du pallium à titre personnel faites par ses prédécesseurs, pour le réserver de nouveau aux seuls archevêques métropolitains.*

(6) *Mouvement de rapprochement entre les Eglises chrétiennes pour retrouver l'unité perdue au cours des siècles.*

(7) *Du mot grec, qui signifie paix, tendance à remplacer la polémique religieuse et l'intolérance, par une attitude de respect réciproque et d'estime entre les fidèles des diverses croyances.*

(8) *Aristo Spyron (1886-1969) élu patriarche œcuménique de Constantinople en 1948 a pris le nom d'Athénagoras. Il travailla de toutes ses forces au rapprochement des Eglises chrétiennes. Le père Virgil Gheorghiu, le grand écrivain orthodoxe roumain, l'auteur de *La vingt cinquième heure*, a écrit de lui une biographie de ton poétique, *Athénagoras* (Plan 1969). Mais le meilleur livre demeure *Dialogues avec le patriarche Athénagoras*, d'Olivier Clément (Fayard, 1969).*

(9) *Lettre encyclique du pape Léon XIII (1878-1903), publiée, en 1891, sur les problèmes sociaux.*

(10) *Lettre circulaire à tous les chrétiens.*

(11) *Paix sur la terre, lettre encyclique du 11 avril 1963.*

(12) *Le développement des peuples, lettre encyclique du 26 Mars 1967.*

(13) *Znak veut dire Signe. Il s'agit d'un groupe politico-religieux, de tendance démocrate chrétienne, qui regroupe 5 députés à la diète polonaise, sous la présidence de M. Janusz Zabloski. En fait, les élus de Znak expriment pratiquement seuls les aspirations politiques des catholiques polonais et ils ont une audience qui dépasse largement leur représentation volontaire limitée par les autorités communistes.*

DIALOGUE DE FRANÇOIS FEJTO AVEC UN CONTESTATAIRE HONGROIS, MIKLOS HARASZTI

« Des libertés, oui, mais pas de Liberté »

Il est jeune, à peine 30 ans. Son visage est bien taillé, son regard a quelque chose d'angélique. Sorti de l'école, il a eu des ennuis avec les autorités à cause d'un poème à la gloire de Che Guevara. Fils d'un ouvrier juif membre du parti, pro-régime, il se révolta contre les inégalités saillantes et la morgue de la nouvelle classe ; fasciné, comme beaucoup d'adolescents de son espèce à l'Est comme à l'Ouest, par la « grande révolution culturelle », il se fit maoïste. Interdit de publication, il s'engagea comme O.S. (ouvrier spécialisé) dans une usine, comme d'autres naguère étaient allés au couvent. Il en sortit avec un livre — « Salaire aux pièces » — qui fit scandale avant même d'être imprimé en Allemagne et en France (mais toujours interdit en Hongrie) avec une préface de Heinrich Böll, car il relatait, avec d'autant plus de force que le ton du récit était remarquablement sobre, la vie morne, encasernée, taylorisée, terrorisée des ouvriers et ouvrières de l'entreprise où il avait travaillé, — la vie des travailleurs qui n'ont aucun recours contre la dictature des contre-maitres soutenus par les responsables du parti et des syndicats étatisés. Arrêté, puis acquitté, Miklos Haraszti vit actuellement dans ce *roman's land* culturel où les jeunes gens de sa génération de révoltés séjournent, entre les illusions perdues et l'intégration à un ordre social qu'ils n'arrivent pas, ou pas encore, à trouver enthousiasmant. Autorisé (sinon prié) de quitter son pays pour un séjour de quelques temps en Occident — cela après avoir dirigé un des premiers recueils « auto-édités » œuvres non acceptées par la censure — il vient de faire un exposé intéressant à Firenze à la « Conférence sur la dissidence et la démocratie dans les pays de l'Est ». Il y a tiré un parallèle surprenant entre la situation en Hongrie et celle qui a prévalu en Espagne vers la fin du régime franquiste. Je lui demande de s'expliquer sur ce point.

M.H. Ce que j'ai voulu dire, c'est que l'image qui ressort de la lecture de la presse internationale sur la Hongrie actuelle, me fait penser à celle que l'on a eue de l'Espagne des années soixante. Le cadre est celui d'un Etat corporatif, monolithique, où les libertés civiques sont comprimées. Dans l'arrière-plan, apparaissent les contours flous d'une révolution démocratique écrasée grâce à « l'aide » étrangère. Mais au premier plan, c'est la consolidation, la stabilité, une prospérité économique relative, l'intégration au marché mondial, des techno-

crates pragmatiques au pouvoir. Les mal-pensants irrécupérables sont en exil ou sont isolés, peu de gens se trouvent en prison. Les classes laborieuses travaillent et vivent mieux qu'autrefois. Toute cette image est éclairée par le tourisme et le soleil d'une reconnaissance internationale. Il est tentant d'imaginer que la suite se passera aussi selon le modèle espagnol, qu'une évolution démocratique à la Juan Carlos et Suarès n'est pas exclue en Hongrie non plus.

F.F. Mais vous-même, il me semble que vous ne partagez pas cet optimisme.

M.H. Hélas, non. Si le héros du livre de Semprun « La guerre est finie » vivait en Hongrie, il se rendrait vite compte que la Hongrie n'a aucune chance de trouver son Juan Carlos. Le climat hongrois est exposé à l'influence des froids sibériens et non à celle des courants chauds de la Méditerranée. La société est fatiguée des souvenirs de la révolution de 1956, l'intelligentsia est désenchantée, elle n'espère pas des changements. La jeunesse est mécontente, mais passive. Les classes laborieuses n'en viendraient à s'opposer au régime que si le pouvoir les pressait et les acculait à la misère, ce qui n'est pas le cas.

F.F. Donc le pouvoir en Hongrie est, selon vous, d'une nature tout à fait différente de celle que le héros de Semprun affrontait en Espagne.

M.H. Il diffère aussi de celui qui règne dans les pays voisins. Les dirigeants hongrois ont tiré les leçons de la révolte de 1956, ils ont compris qu'en concentrant tout le pouvoir politique, policier et culturel entre leurs mains, ils n'ont pas besoin de méthodes coercitives et répressives directes pour se maintenir et imposer leur autorité. Ils ont découvert que ce n'est pas la peine d'opprimer l'intelligentsia. Il suffit de lui faire place dans l'Etat. Ce n'est pas la peine de pourchasser l'esprit critique. Il suffit d'autoriser, voire encourager les critiques qui visent à améliorer le système, à le rendre plus viable.

F.F. Vous pensez donc que la particularité du système hongrois, c'est d'avoir découvert que le régime ne doit pas avoir peur des éléments dynamiques de la société civile, à condition de satisfaire leurs intérêts matériels et de leur laisser un champ d'activité ?

*Les dirigeants Hongrois ont tiré quelques leçons
de la Révolte de 1956*

M.F. C'est précisément cela le miracle hongrois. Ce qui le caractérise, c'est le fait que grâce à des concessions non-négligeables, l'intelligentsia a été transformée en un soutien de l'État monolithique. La plupart des managers et des technocrates ne voient aucun inconvénient à ce que les ouvriers soient privés de toute possibilité d'exprimer leurs revendications. Ce qui leur importe, c'est que l'État n'empêche pas les réformes permettant de rendre leur travail de planification et de gestion plus efficace et plus fructueux. Si on laisse les savants faire des recherches, si on autorise les sociologues à explorer les conflits sociaux — à condition que leurs conclusions puissent être utilisées par l'État, — ils n'ont aucune raison de se retourner contre les autorités. Selon une anecdote cynique qui court en Hongrie, si Soljenitsyne avait été nommé à temps président de l'Union des écrivains, il n'aurait pas écrit le Goulag, et si quelqu'un l'avait écrit, Soljenitsyne aurait voté pour son exclusion. Ce n'est naturellement pas vrai pour Soljenitsyne, ni pour la poignée de dissidents hongrois, mais correspond au comportement de beaucoup de célébrités de la vie culturelle. Le mécénat, le paternalisme intelligent de l'État à l'égard des artistes et des écrivains se révèlent plus effi-

caces que ne serait une censure sourcilieuse et terroriste. Peu d'intellectuels, peu d'artistes résistent à la sollicitude chaleureuse du pouvoir. Et ceux qui résistent, on ne trouve pas nécessaire de les jeter en prison. On préfère leur donner un passeport pour qu'ils s'en aillent. On ne les empêche pas de participer à des conférences comme celle-ci où ils peuvent s'exprimer en toute « liberté ». Mais, vous comprenez, qu'ils ne peuvent pas, que je ne peux pas parler au nom de mes camarades écrivains et artistes qui préfèrent se taire.

F.F. Somme toute, le régime hongrois a réussi à neutraliser l'opposition intellectuelle grâce à une politique de libéralisation, menée avec beaucoup d'adresse. Je me souviens de ce que mon regretté ami Paul Ignotus a dit au retour d'une visite à Budapest, une dizaine d'années après qu'il eut quitté la Hongrie, à la suite de l'insurrection. « Il y a beaucoup de libertés mais il n'y a pas de liberté ».

M.H. C'est ainsi. La vie en Hongrie est beaucoup plus viable que dans n'importe quel pays voisin. Mais ce serait une erreur de croire que cela signifie un progrès sur le plan des droits de l'homme. Il n'y a pas de procès contre des intellectuels de renom. Mais chaque année amène des centaines de procès contre des ouvriers, des étudiants, des gens simples, coupables de n'avoir pas pu se taire, d'avoir tenté d'exercer le droit d'expression. A présent, cent quarante personnes « anonymes » se trouvent en prison pour ces délits.

F.F. C'est la première fois que j'en entends parler.

M.H. Oui, car notre intelligentsia, tout en étant au courant de ces faits, s'abstient de protester. Ce silence fait partie du miracle hongrois. On constate la même chose en ce qui concerne la liberté des circulations. Des centaines de personnes se voient refuser le passeport pour des raisons politiques.

F.F. On peut cependant penser que le régime hongrois est allé aussi loin dans la libéralisation que cela est possible dans les conditions de son appartenance au bloc soviétique ?

M.H. Avant 1968, c'est-à-dire l'intervention en Tchécoslovaquie, nous avons eu l'illusion que la libéralisation pourrait conduire vers une démocratisation réelle. Nous n'avons plus cette illusion. Ce que j'aimerais souligner, c'est qu'on a tort en Occident de mesurer le progrès des libertés par le nombre des intellectuels connus frappés par la répression. Les progrès réels des libertés se mesurent sur le nombre des *hommes libres*. Il est vrai qu'il y a plus de répression en Pologne et pourtant la société polonaise est plus libre que la société hongroise, car on y trouve beaucoup d'hommes qui osent et qui veulent parler sans auto-censure, qui agissent et vivent en hommes libres. Ce qui montre que la liberté, en dernier lieu, ne vient pas des institutions, elle ne peut être octroyée par le pouvoir. La liberté commence par la libération de nous-mêmes.

MENACE SUR LE FRANÇAIS EN LOUISIANE

par Philippe POULON

Voici dix ans, Me Domangeaux, avocat à La Fayette, près de la Nouvelle Orléans, participait à la fondation du CODOFIL (council of development of French in Louisiana) organisme créé pour réhabiliter le français parmi une population, francophone de longue date, qui en abandonnait l'usage.

Il s'agissait d'une entreprise de dernière minute car le français se mourait en Louisiane et personne ne se préoccupait de le sauver. James Domangeaux fut l'un des premiers à s'insurger. Par miracle, il ne prêcha pas dans le désert : des oreilles bien placées se tendirent et la machine gouvernementale se mit en branle. Du jour où le CODOFIL naquit on se mit à dénoncer l'absurdité du centralisme assimilateur qui réduit le parler américain à l'anglais tandis que le système scolaire s'acharne à former des techniciens en langues étrangères. Bref : occupez vous d'enseigner l'espagnol à ce fils de suédois et

nous veillerons à ce que ce mexicain s'exprime seulement en anglais.

James Domangeaux suggérait une politique nouvelle d'utilisation de l'acquis, rappelant que durant la guerre, nombre de louisianais vinrent à la rescousse des services d'interprétariat.

Deux questions surgirent d'entrée. Quelle langue se proposait-on de sauver : la langue des acadiens, ces français des actuelles provinces maritimes du Canada venus s'installer aux abords du golfe du Mexique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, ou le français classique que *les derniers créoles*, ces descendants des vieilles familles de la Nouvelle Orléans, s'emploient à maintenir ? Par ailleurs, comment susciter l'intérêt d'une population pour une langue, « notre » français, que *pas un des très nombreux cadiens ne peut dire maternelle* ?

application ! Le même jour, on décidait que la langue et l'histoire des francophones de Louisiane seraient enseignées pendant cinq ans dans le primaire, puis trois ans dans le secondaire, à moins qu'un « city school board », à des conditions très restrictives, ne désire y échapper. L'assemblée autorisait encore la création d'une chaîne de télévision éducative et bilingue à but non lucratif ainsi que la mise sur pied d'un programme destiné à former et certifier des enseignants de français. Enfin, on permettait que des notifications et documents publics fussent aussi rédigés en français.

L'unanimité à laquelle parvinrent les parlementaires anglophones et francophones porta des fruits immédiats et, lorsque le gouvernement français dépêcha ses coopérants, les populations anglophones acceptèrent sans broncher l'enseignement qu'on leur proposait dès l'école primaire.

Paradoxalement, la tâche s'avéra plus difficile avec les francophones qui, par tradition familiale, dédaignaient le langage fruste de leurs ancêtres. Comment leur expliquer qu'on ne leur enseignerait pas celui-ci mais le français véritable, sans les confirmer dans ce dédain ? Car il s'agissait de restaurer la fierté dans un héritage méprisé afin de susciter le désir d'apprendre une langue qui les sublimât.

Bref : « cadiens, vous êtes des riches qui n'en savez rien et pourraient l'être bien davantage encore ». On s'employa donc à mettre en valeur l'acquis (intérêt nouveau pour la musique et le mode de vie cadien) (1) tout en rendant manifeste que, si la connaissance du parler local ne pouvait suffire puisqu'il n'était écrit nulle part, il constituait un tremplin pour l'acquisition du français, langue concurrente de l'anglais. Ainsi, lorsque James Domangeaux prétend : « we have given to these people pride in their language... », il devrait ajouter que c'est pour y substituer immédiatement un autre !

Une rue du quartier français à la Nouvelle-Orléans

Me Domangeaux, cadien réaliste, trancha contre les poètes de sa race et c'est le parler de France que l'on résolut d'enseigner.

Il fallut d'abord se donner des moyens juridiques. On commença par évincer de la constitution louisianaise une clause de 1921, produit de la philosophie jugée périmée du « melting-pot », interdisant que l'enseignement se fît en français. Bien qu'il ne fût nullement prohibé, nombre d'écoles allèrent jusqu'à pénaliser ceux qui l'utilisaient encore.

Dans l'enthousiasme collectif de 1968, on rebâtit sur les décombres. L'assemblée législative de Louisiane, en même temps qu'elle votait la création du CODOFIL, l'autorisait à créer toutes choses « necessary to accomplish the development, utilisation and preservation of the French language as found in the state of Louisiana, for the cultural, economic and tourist benefit of the state ». Le français tel qu'il se trouve en Louisiane, il me semble qu'il s'agit du parler cadien et non du nôtre : passons sur la contradiction entre la lettre de la loi et son

Cette campagne de restauration de l'orgueil national eut tant de succès que s'il y a dix ans nul petit cadien n'eût jamais admis à l'école qu'il parlait français, tous étalent aujourd'hui leurs connaissances et l'on découvre combien de gens s'expriment dans une langue qu'ils affectaient naguère d'ignorer. Madame Allain, professeur à l'université de Lafayette, me racontait qu'elle entend parfois rétorquer : « that's not the way my grandmother says it ».

Hélas, si les cadiens ont retrouvé leur fierté, il semble que ce soit plus dans un passé que dans un avenir culturel où l'usage de notre langue s'épanouirait. Deux exemples : dans la paroisse de Jefferson Davis, où la population est francophone à 45 %, le « school board » de l'école primaire a décidé que l'on cesserait d'y enseigner le français ; par ailleurs, quatre paroisses viennent de réclamer le départ des enseignants français. Malaise que met en relief le dernier rapport du GHINI, organisme spécialisé dans les évaluations de résultats de programme : si l'idée que les élèves se font de la France

s'améliore au fil des années, ils savent plutôt moins de français à la fin qu'au début de leurs études !

Pourtant, les éléments d'une réussite totale sont en place. Ainsi, le monde francophone fait-il preuve de générosité : des professeurs, comme autrefois les prêtres, viennent de chez nous, de Belgique, de Suisse, du Canada, de Tunisie, etc... ; mais aussi de raison : il est admis qu'à terme les autochtones les remplacent. Par ailleurs, les échanges individuels ou collectifs se multiplient ; qu'il s'agisse de jeunes gens ou d'adultes, on voyage beaucoup ; de nombreux cadiens ont retrouvé leurs racines françaises ; des villes se jumellent... De plus le CODOFIL a su atteindre la jeunesse grâce à la création du CODOJEUNE qui rassemble plus de 60 clubs de français dans les lycées de Louisiane. Il met aussi des enseignants étrangers à la disposition des écoles privées et de programmes fédéraux bilingues où le français n'est pas enseigné mais sert à véhiculer l'enseignement. Enfin, une loi est venue spécifier que les écoles élémentaires seront tenues d'offrir une deuxième langue si 25 % des parents en expriment le désir. Quant au gouverneur de l'état, Edwin Edwards, acadien en dépit du nom, il appuie le programme de renaissance et souhaite comme tous ses administrés, que la Louisiane devienne le premier état bilingue des Etats-Unis.

Quelles sont alors les causes des échecs enregistrés ? D'abord, le saupoudrage de l'action linguistique. On fait beaucoup mais dans tous les sens. On vise tous les rouages ; on les huile puis on ne s'occupe plus de leur fonctionnement car on manque de moyens en hommes et en argent. Ensuite, la faiblesse et l'irréalisme de l'enseignement : nommés pour trois ans, les professeurs ne restent qu'un an dans le même poste ; isolés et sans conseil, ils ne sont pas armés pour leur tâche. Autre absurdité : on les envoie bien souvent dans des villes où les enfants ne parlent pas français à la maison, alors que dans les villages, où l'inverse se produit, on ne les trouve guère occupés à cultiver ce qui pourrait croître. Lorsqu'il n'est pas confié à des étrangers, l'enseignement du français l'est souvent à des professeurs issus d'universités à majorité noire qui délivrent des diplômes dépréciés ; dans les écoles publiques où l'on reçoit ces professeurs sous-qualifiés on les cantonne dans les matières dites secondaires, dont le français !

Par ailleurs, si l'on peut se réjouir que notre langue soit enseignée dès l'école primaire et même si l'on espère qu'il sera remédié aux absurdités dénoncées plus haut, on ne peut escompter de bons résultats tant que le français sera une discipline parmi d'autres et non la langue véhiculaire de tout l'enseignement.

Dernière cause d'échec : l'accès sans cesse différé aux médias. Il y a bien quelques émissions — très rares à la télévision, plus fréquentes à la radio — mais ce sont en général des émissions scolaires qui ne rencontrent aucun succès. Il faudrait du distrayant pour donner aux cadiens le désir de regarder la télévision en français. Or, s'il y a quelques années, on a projeté, au grand plaisir de

la population, la série américaine Bonanza en version française, rien de tel ne s'est reproduit. Une chaîne commerciale s'impose !

En définitive, l'obstacle principal pourrait être la personnalité même du fondateur du Codofil qui règne en maître sur un corps désossé. Doué d'une intelligence remarquable, d'une énergie surprenante, cet ancien congressiste a lancé un véritable mouvement de relations publiques pour répandre l'idée que le français était parlé et devait l'être. Or les structures nécessaires n'ont pas été créées, car James Domangeaux n'en veut pas. Voilà près de deux ans qu'il occupe les fonctions de « chairman » et qu'il n'y a plus de directeur ! Invité à partager son repas, je fus charmé par son allant mais inquiété par son pessimisme. Après lui, c'est un peu le déluge ! On a l'impression qu'il ne fait confiance à personne et surtout pas à ses compatriotes, comme s'il était convaincu de leur infériorité : « you cannot erase three centuries of illiteracy and poverty » dit-il (2).

Cette situation, alarmante à bien des égards, suscite des réactions. En particulier celles d'un de ses anciens collaborateurs immédiats, le Père Jammes, un lozérien, curé de paroisse à Grand Prairie, en plein pays cadien, dont le projet de susciter un peuple, non plus autour de l'épopée fondatrice des acadiens mais, dans l'indifférence aux origines, autour d'une langue, s'articule sur trois idées : faire de la francophonie à outrance à partir de sa minuscule paroisse en se passant du Codofil dont il n'approuve plus ni les moyens ni la politique ; rapprocher blancs et noirs en montrant à ceux-là que les noirs aussi parlent français (et souvent mieux car leurs parents, ne craignant pas que cela fit « basse classe », n'ont jamais cessé de le leur parler) ; enfin, ne pas apprendre le français aux cadiens, mais leur apprendre qu'ils le connaissent et surtout peuvent s'en servir.

Pourtant, le père Jammes ne nie pas l'immensité du travail accompli par Maître Domangeaux qui a su rendre fierté et même arrogance à ses concitoyens. Qui eût pu imaginer voilà dix ans qu'un jour des auto-collants célébreraient le « cajun power », que les équipes de l'université du sud-ouest oseraient s'appeler « the ragin' cajuns », qu'enfin le gouverneur de l'état se targuerait d'être le premier « cajun » à ce poste depuis un siècle, même si les puristes se plaisent à signaler que la plupart de ses ancêtres vinrent de France et non d'Acadie. Mais n'est-ce pas désormais la volonté d'être cajun qui crée le cadien, comme le revendiquent ces louisianais à patronyme espagnol, italien, allemand, anglo-saxon ? Le père Jammes ajouterait qu'au premier rang des cadiens se situent les noirs, mais beaucoup se voileraient la face, dont James Domangeaux, à ce que l'on dit.

Philippe POULON

(1) Ou « cajun » disaient avec mépris les « red-necks », ces gens du nord venus exposer leur cou à la brûlure du soleil lorsqu'ils travaillaient en Louisiane à l'exploitation du pétrole.

(2) « On ne peut effacer trois siècles de pauvreté et d'analphabétisme ».

COLLOQUE FRANCE-FORUM

CRISE ECONOMIQUE

ET CONSENSUS SOCIAL

France-Forum a organisé un colloque sur le thème « Crise économique et consensus social » qui s'est déroulé le 11 avril 1979 au Sénat. Conformément à la tradition de « France-Forum », les syndicalistes, chefs d'entreprise, fonctionnaires, experts, universitaires, parlementaires, responsables politiques, sont intervenus à titre personnel sans engager les organisations ou institutions auxquelles ils appartiennent.

Le colloque a été ouvert par M. Alain Poher, président du Sénat. Lecture a été donnée d'un message de M. Gabriel Ventejol, président du Conseil Economique et Social, par René Viaud.

Le programme de travail comportait quatre séances.

• *L'efficacité sociale, condition de l'efficacité économique.*
Rapports introductifs : Gérard Adam, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers ; Michel Drancourt, Vice-président délégué de l'Institut de l'entreprise.

• *Les organisations socio-professionnelles face aux nouvelles aspirations des travailleurs.* Rapports introductifs : Henri Lepage, économiste ; Pierre Rosanvallon, Directeur de recherches à l'Université de Paris-Dauphine.

Les réunions de la matinée étaient présidées par Charles Delamare, ancien inspecteur des Finances.

• *L'homme politique et le débat social.* Débat ouvert par : Jean-Pierre Abelin, député UDF-CDS et Christian Pierret, député P.S. ; animé par René Pucheu, chargé d'enseignement à l'I.U.T. de l'Université de Paris V.

• *Table ronde entre syndicalistes et chefs d'entreprise :* avec Pierre Bellon, Président de la SODEXHO ; Yvon Chotard, Vice-président du C.N.P.F. ; Jean-Paul Fisch, Président des laboratoires FISCH ; François Guiraud, Président de FICHET-BAUCHE ; André Heurtebise, Membre du Bureau confédéral de la C.G.T.-F.O. ; Patrice Garnier, secrétaire confédéral de la C.F.D.T. chargé des études ; Jean Gruat, secrétaire général adjoint de la C.F.T.C.

Jean-Daniel Reynaud, Professeur au C.N.A.M. a animé cette table ronde.

*
* *

Dans une note introductive au Colloque, Henri Bour-

bon avait présenté quelques lignes de réflexions et de recherches sur les relations du travail dans une économie en crise.

La crise économique : des conséquences durables mais encore inconnues pour la société française.

La société française n'a pas encore pris la pleine mesure des conséquences de la crise économique que traversent tous les pays occidentaux. L'adaptation des structures économiques, avec ses conséquences sociales sur l'emploi, en constitue l'aspect le plus immédiat. Mais, à terme, l'ensemble des comportements politiques et sociaux se trouvera modifié sans que l'ampleur et la signification de ces transformations puissent être clairement discernées aujourd'hui.

Les relations du travail : un domaine significatif des institutions de la société française.

Les relations du travail constituent un des domaines décisifs de cette transformation inachevée : à travers le conflit et la concertation, le patronat et les syndicats font plus que définir leurs propres rapports : ils esquissent une méthode de changement social significative pour l'ensemble de la société. Dans la société industrielle, les rapports entre les employeurs et leurs salariés constituent, en définitive, un « modèle » dominant d'organisation de l'ensemble de la vie publique. Et, même si les oppositions demeurent fortes entre les partenaires, peut-être l'évolution récente des relations du travail témoigne-t-elle que les rapports sociaux sont moins bloqués qu'on ne l'a affirmé dans le passé.

Le retour de la prospérité : une fausse perspective ?

On aurait tort aujourd'hui d'idéaliser le passé et de faire du retour à la prospérité la condition du progrès, de la paix sociale. N'est-il pas paradoxal que les 25 années de croissance qui ont précédé la crise aient eu pour conséquence une augmentation de la fréquence et de l'intensité des conflits : le desserrement des contraintes suscité par la croissance a engendré plus de contestation que d'acceptation des règles du jeu social.

La négociation : une opportunité pour une société conflictuelle dans une économie en crise.

Est-il déraisonnable de renverser les idées habituelles en soutenant que la crise est une raison supplémentaire pour privilégier la concertation dans les rapports sociaux ?

- La négociation collective dans les branches et au niveau interprofessionnel n'est pas simplement fille de la croissance, elle peut être une méthode de décision économique pertinente, dans une économie en crise où les tensions sociales risquent toujours de renforcer la crise économique elle-même.

- Pour les entreprises, la liberté des prix et le développement de la concurrence ne doivent pas être considérés

comme des menaces, mais au contraire, comme une incitation à mener de pair l'efficacité économique et le progrès social, à jouer la carte de l'initiative, de la responsabilité et de l'autonomie des hommes pour mieux assurer leur développement économique.

*
* *

Démocratie Moderne, Les Echos (Anne Vialard), Le Monde, La Croix, Liaisons Sociales ont consacré des analyses à ce colloque dont « France-Forum » donnera le compte rendu intégral dans son prochain numéro. Nous publions ci-après le texte du « Monde » en date du 15 avril et celui de « La Croix » du 13 avril.

● *France-Forum : négociation dans l'entreprise et débat politique.*

Avec ce goût très sain de la provocation, France-Forum, qui a tenu colloque le mercredi 11 avril au palais du Luxembourg, avait intitulé son premier thème de discussion : « *L'efficacité sociale, condition de l'efficacité économique* ». On a tellement lu la formule à l'envers que d'entrée de jeu M. Gérard Adam, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, s'attirait la curiosité du public dans sa défense de la négociation collective, qui « *n'a pas pour résultat, a-t-il dit, d'obtenir la paix sociale, mais d'institutionnaliser les conflits* » et peut-être aussi « *de faciliter l'adaptation au changement* ».

Selon lui, les instruments de la négociation sont mal employés : le système repose plus sur une pratique que sur une volonté politique et il n'est pas assez différencié. Autre difficulté : « *Le gouvernement se fait gendarme par Parlement interposé si les négociations collectives n'aboutissent pas. Ce qui n'accroît pas le sens des responsabilités des partenaires sociaux* ».

De son côté, M. Michel Drancourt, vice-président délégué de l'Institut de l'entreprise, fit remarquer qu'aux États-Unis le « social » est inséré dans le management et que c'est au niveau de l'entreprise qu'il faut traiter le plus de conflits possibles. Le risque, en France, est que la toute-puissance de l'État pousse trop aux négociations nationales. « *Le parti le plus organisé est celui de l'administration. Son rêve est d'avoir des entreprises structurées et un C.N.P.F. fort, face à des syndicats un peu divisés, afin que les fonctionnaires puissent arbitrer* ».

M. Pierre Rosanvallon, directeur de recherches à l'université Paris-Dauphine et ancien rédacteur en chef de la revue *C.F.D.T. aujourd'hui*, aimerait que l'on fasse preuve dans les négociations collectives d'un « *pragmatisme avancé* ». Il s'en prend à la tactique des accords séparés entre syndicats minoritaires et patronat, ainsi qu'au maquis des négociations : ici on discute de salaires minimaux au niveau professionnel ou dans l'entreprise, là des salaires réels à ces mêmes niveaux. De même regrette-t-il le « *nominalisme* » qui prévaut dans les relations industrielles, et ce poids des mots a quelque chose de ridicule lorsqu'on discute très sérieusement, en fin de

négociation, sur la manière d'appeler ce à quoi on a abouti : protocole, constat, contrat, etc.

Il s'en prend également à la fragmentation ouvrière, au corporatisme de certaines professions, au syndicalisme d'ateliers catégoriels, toutes choses qui transforment « la logique de la négociation ou de la lutte des classes en une logique de marchandage poujadiste ».

Autre son de cloche avec M. Henri Lepage, économiste néo-libéral, qui s'est efforcé de démontrer que le social n'échappe pas au marché, puisque toute action sociale a un coût économique et que la concurrence elle-même impose de prendre en compte les revendications, faute de quoi le travail se dégrade. Après une attaque contre les interventions abusives de l'État, M. Lepage estime que la grande utilité des syndicats est de révéler les préférences en matière de biens collectifs, ce que le marché ne peut faire, mais qu'ils sont nuisibles lorsqu'ils deviennent des groupes de pression.

« Y a-t-il crise, et le développement du social tend-il à marginaliser la politique ? », demandait dans l'après-midi M. René Pucheu, chargé d'enseignement à l'I.U.T. de Paris-V. Reprenant un peu l'idée de M. Michel Albert dans son rapport sur les options du VIII^e Plan, M. Jean-Pierre Abelin, député U.D.F. estime qu'il n'est pas très juste de parler de crise, car il ne s'agit pas d'un état passager qui prélude au retour à un état antérieur. Nous vivons une période d'intense mutation. « L'homme politique ne s'est pas converti aux difficultés de l'heure. Il est atteint dans son crédit même au niveau local parce qu'il devient gestionnaire de la pénurie ». Selon lui, les syndicats apportent davantage à ceux qui travaillent qu'à ceux qui ne travaillent pas, et même si leur pouvoir a grandi il reste à l'homme politique « de définir les priorités, de réveiller les forces d'adaptation et de recréer des solidarités ».

Pour M. Christian Pierret, député socialiste, « il ne faut pas jouer au chat et à la souris ». On est bien en crise lorsqu'il y a un million cinq cent mille chômeurs, 10 % d'inflation et de multiples secteurs industriels en difficulté. Cette crise conduit à dévaloriser le politique et à radicaliser les luttes dans l'entreprise. Mais cette situation est provisoire, et, selon l'orateur, les transformations sociales en France ne peuvent réussir que si les deux mouvements, politique et syndical, marchent de pair tout en préservant leur identité.

M. Jean Lecanuet partage au fond son point de vue en déclarant ensuite : « La loi n'est que l'expression normative d'une recherche qui a abouti à la suite de dialogues à la base ». Tout en respectant leur indépendance, les partis et les syndicats doivent dialoguer.

Une « table ronde » entre patrons et syndicalistes animée par M. Jean-Daniel Reynaud, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, devait clore ce colloque d'où se dégaga surtout l'idée que la crise devait tout naturellement porter les partenaires sociaux vers plus de concertation.

(Le Monde)

● Un débat syndicalistes-patrons organisé par France-Forum

Il y avait au moins un consensus mercredi au Sénat lors d'un colloque organisé par France-Forum sur le thème : « Crise économique et consensus social » ; les syndicalistes et les patrons présents étaient tous d'accord pour reconnaître que la crise amènerait une redistribution des rôles et surtout une concertation accrue. Mais les convergences sont restées limitées au niveau des principes et si le consensus social n'empêche pas les conflits (comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne), la société française reste d'abord avant tout conflictuelle.

M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF a fait preuve d'un certain optimisme en notant que le consensus, qui est « la partie invisible de l'iceberg », est plus important qu'on ne le croit. Ainsi, a-t-il souligné, les performances économiques de nos entreprises, notamment à l'exportation, l'acceptation de facto d'une politique sévère de rémunérations ne seraient pas possibles « sans consensus ». M. Chotard a invité les syndicats à rechercher de « nouveaux types du dialogue social » exigeant de « ne pas s'accrocher à des situations acquises. »

M. André Heurtebise (F.O.) a reconnu l'existence de « possibilités de consensus social », notant que « la grève a presque toujours pour but de faire ouvrir des négociations ». Mais, a-t-il ajouté, « on ne cherche pas à définir ensemble des remèdes qui permettraient d'inverser la tendance actuelle de l'emploi » (en s'attaquant, notamment, à l'inquiétant chômage des jeunes). Faisant une analyse proche, M. Jean Gruat (CFTC) a dénoncé la politique de la « chaise vide », le « fait accompli » devant lequel sont souvent placés les travailleurs : « Le patronat n'a certainement pas été fâché de se réfugier souvent derrière des injonctions gouvernementales pour ne pas négocier ».

Le représentant de la CFDT, M. Patrice Garnier, a réfuté fortement « l'idée sous-jacente suivant laquelle le conflit est mauvais et le consensus est bon ». Sa défense du conflit comme moteur du changement a fait réagir diversement les représentants patronaux. « L'entreprise, a souligné M. Pierre Bellon (Sodexo), est un lieu de tension dont les finalités sont contradictoires. Il y a des tensions motrices et des tensions inutiles. Il faut savoir les gérer ». « Accepter les tensions, c'est une chose, a affirmé pour sa part M. Chotard, mais promouvoir le conflit comme la seule méthode capable de faire avancer les choses, ce n'est pas acceptable ».

« Il y a des règles du jeu communes qu'il faut établir, a noté un chef d'entreprise. Nous sommes tous sur le même bateau ». Certes, mais c'est justement sur la conduite du bateau, sur les règles de navigation et sur la distribution des rôles au sein de l'équipage qu'il n'y a pas « consensus »...

Michel NOBLECOURT
(La Croix)

COLLOQUE A.F.E.U.R. : L'INDUSTRIE ET L'EMPLOI EN QUESTION

Le colloque sur « *les mutations industrielles et l'emploi dans la communauté européenne* » était organisé par l'Association Française d'Etude pour l'Union Européenne (A.F.E.U.R.), l'Association d'Etudes Politiques Transeuropéennes (ADEPT-TEPSA) et le Centre Universitaire d'Etudes des Communautés Européennes, les 30 et 31 Mars 1979.

La première demi-journée, présidée par M. François Bloch-Lainé, avait pour objet de rappeler les données de base : l'évolution démographique, la situation des principaux secteurs et les modifications du comportement devant le travail. La deuxième demi-journée, présidée par M. Jacques Delors (Professeur à l'Université de Paris-Dauphine) portait sur l'action de la Communauté dans les domaines de politiques sociale et régionale ainsi que sur la problématique de la réduction du chômage et de l'amélioration des conditions de travail y compris la réduction de la durée du travail. Enfin, la troisième séance, présidée par M. Michel Drancourt, était consacrée à l'action de la Communauté dans le domaine des politiques industrielles, commerciales et de la coopération au développement.

MUTATIONS INDUSTRIELLES ET EMPLOI : LES FACTEURS DU CHANGEMENT

La première séance était essentiellement consacrée au diagnostic sur les causes du chômage liées notamment aux mutations industrielles. M. François Bloch-Lainé ouvre le débat en s'interrogeant sur les changements communs aux pays d'Europe occidentale et sur ceux propres à chaque pays. Quatre mutations sont en cours : la raréfaction des produits de base (pétrole et matières premières), l'industrialisation du Tiers Monde, la révolution technologique et le comportement nouveau devant le travail ; ces deux derniers facteurs étant les plus difficiles à prévoir. Il faut aussi prendre en considération l'évolution démographique de nos pays dans les cinq ou sept prochaines années, mais également à plus long terme.

Puis, M. Bloch-Lainé pose plusieurs problèmes : Tout d'abord la grande interrogation commune à la plupart des secteurs qui est celle des relations entre la productivité et l'emploi ; ensuite l'impact probable du développement de ce que l'on vient de baptiser en France la télématique, notamment dans les activités du tertiaire ;

enfin la place relative des emplois d'utilité collective.

Après qu'un audiovisuel réalisé par l'Institut de l'Entreprise ait montré l'évolution démographique et celle du taux d'activité féminin (les femmes représentant aujourd'hui 40 % de la population active totale), Monsieur Braun (directeur général de la Société des Conseillers de Synthèse) apporte quelques précisions et commentaires. Tout d'abord, il faudra créer en France, 3 millions d'emplois dans les dix prochaines années (la population active passant de 22 à 25 millions) mais l'approche quantitative reste insuffisante et ne donne que des tendances générales : des études plus sectorielles sont nécessaires. D'autre part, si la fécondité était restée constante, nous aurions aujourd'hui en France un million de consommateurs de plus (d'où des problèmes de retraite, d'enseignement...). Enfin, une approche européenne de ce phénomène est nécessaire pour qu'à partir des expériences communautaires, on puisse faire face au chômage ; pour cela M. Armand Braun propose une « Europe de l'expérimentation, de l'innovation ».

Pour M. Brunhes (chef du service social du Commissariat général du Plan), si de nombreux traits communs caractérisent l'ensemble de la Communauté, il y a quand même des différences non négligeables entre les pays ; ainsi la structure par âge de la force de travail (en 1974) : les 25-29 ans représentent en R.F.A. 11,5 %, en France 15,5 %, dans la C.E.E. 13 % ; de même pour le chômage par âge : pour les 20-24 ans il est de 17,3 % en R.F.A., 26,4 % en France, 24,3 % dans la C.E.E.

La liaison démographie-croissance ne suffit plus. Il existe d'autres causes aux déséquilibres de l'emploi. Tout d'abord la croissance est moins créatrice d'emplois : modifications des coûts relatifs du travail et du capital, débat sur la productivité et ses composantes (les Etats-Unis ont privilégié l'emploi au détriment de la productivité du travail), débat sur la durée du travail (et sur son coût...). Les mutations technologiques sont inévitables. Il faut en limiter les conséquences et donc organiser les reconversions. Enfin, il faut souligner les décalages structurels entre demande et offre d'emplois, qui sont plus nets en période de ralentissement économique : problèmes de formation professionnelle, de localisation...

Il n'existe pas en effet, un marché du travail mais plusieurs marchés segmentés. Le risque actuel est une marginalisation croissante d'une part des travailleurs,

avec la possibilité d'une reprise de l'émigration en Europe.

M. Kaiser (Conseiller à la Chancellerie de la R.F.A.) complète cette analyse en montrant les différences entre les situations allemandes et françaises. Le taux de reproduction, bien inférieur en R.F.A. qu'en France, pose déjà des problèmes au niveau de l'enseignement primaire et de l'industrie du jouet. En ce qui concerne le chômage, celui-ci est plus uniforme qu'en France (moins régional) et touche surtout un groupe marginal, périphérique : ainsi un tiers des chômeurs ont des problèmes de santé ; ce sont des victimes de la rationalisation du secteur tertiaire. A l'inverse, il manque 200 à 300.000 ouvriers spécialisés. Ce chômage n'étant pas influençable par une politique conjoncturelle, il faut des mesures spécialisées, par exemple en créant des emplois dans l'administration et surtout dans les services sociaux. Pour les syndicats allemands se posent ainsi un dilemme : revendiquer des augmentations de salaires ou une baisse de la durée de travail.

M. Sacco (Istituto Affari Internazionali) précise que l'augmentation de la population active dans le monde avait été de 22 millions par an de 1950-1975 et qu'elle sera de 50 millions par an de 1975 à l'an 2000, dont les quatre cinquièmes pour le Tiers-Monde. Ainsi, les ressorts d'une forte croissance mondiale ne sont pas cassés.

Après cette analyse globale, deux secteurs ont été plus particulièrement étudiés : l'emploi dans l'industrie automobile avec M. Aubin (secrétaire général de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles) et dans le tertiaire avec M. Jean Flory (délégué général de la Fédération Française des Sociétés d'assurance).

M. Aubin rappelle tout d'abord le rôle d'entraînement du secteur automobile qui en France emploie 500.000 personnes (dont 300.000 dans la production), plus 500.000 personnes en amont et un million en aval (assurance, réparation...) soit au total un Français sur dix.

L'automobile constitue un phénomène durable qui répond à un besoin (800.000 véhicules de plus par an en France) et qui restera un secteur dynamique encore pour les années à venir malgré une sensibilité plus grande aux aléas conjoncturels (marché essentiellement de renouvellement aujourd'hui). Selon M. Aubin, l'industrie automobile n'est pas menacée par les pays en voie de développement qui manquent à l'exception limitée du Mexique et du Brésil, d'un marché national porteur, d'un tissu industriel, d'une main d'œuvre qualifiée, d'un réseau de distribution... Par contre, les risques d'aggravation de la concurrence américaine, voire japonaise, sont plus importants et liés à l'apparition de la notion nouvelle de voiture mondiale. En conclusion, l'automobile reste un secteur vivant et dynamique, créateur d'emplois mais beaucoup moins qu'avant 1973. L'industrie automobile française pourrait créer 25.000 emplois dans les 5 prochaines années.

M. Robert Toulemon

notamment des jeunes (intérim temporaire lié à des périodes de chômage...).

M. Chesnay (chargé de mission à l'INED) analyse la situation démographique en Europe : pour la première fois depuis la fin des années 1930, nous sommes en route vers la stagnation démographique ; ainsi le taux de fécondité de la France est de 1,8 — celui de la R.F.A. de 1,4 — alors que le taux de remplacement est de 2,1 ! De plus, l'arrêt de migrations internationales semble être un phénomène relativement durable. Aussi, en ce qui concerne la R.F.A. et le Luxembourg, leurs populations totales sont en diminution. Trois périodes sont devant nous : la première jusqu'en 1980-85 pose à l'évidence de graves problèmes dans la mesure où il y a deux fois plus d'entrants sur le marché du travail que de sortants, d'où des tensions importantes et cumulatives. La deuxième jusqu'en 1990 connaîtra moins de tensions si la conjoncture économique se rétablit. Enfin, au-delà de 1990-1995, il y aura un risque de pénurie de main-d'œuvre

M. Jean Flory fait remarquer qu'un Français sur deux travaille dans le tertiaire. Certaines distinctions sont difficiles car on assiste à une tertiarisation de l'industrie et à une industrialisation du tertiaire. C'est pourquoi il ne faut pas confondre les emplois du tertiaire et les activités tertiaires. De 1962 à 1975, trois quarts des emplois créés l'ont été par le secteur tertiaire ; celui-ci a donc été une puissante locomotive de l'emploi mais a tendance à s'essouffler aujourd'hui. Pourtant de 1972 à 1975, les emplois dans les banques et les assurances ont augmenté de 96 %, dans les télécommunications de 39 %, dans le commerce de 29 %... La France est plutôt en retard dans sa tertiarisation : les besoins sont loin d'être saturés et ne sont plus perçus aujourd'hui comme des besoins de luxe. Dans le domaine des assurances, 3 % des entreprises seulement sont assurées contre les pertes d'exploitation, 20 % des Français seulement ont une assurance-vie... De plus, de nouveaux risques appellent de nouvelles garanties : exemple de l'assurance pour la navigation de plaisance qui n'existait pas il y a quelques années. Il subsiste donc des perspectives d'expansion de la demande quantitativement et qualitativement. Cependant, l'informatisation des activités tertiaires (cf. rapport Nora Minc) risque d'aboutir à ce que cette expansion des services ne se traduise guère par des créations nettes d'emploi.

M. Pierre Rosanvallon (Professeur à l'Université Paris-Dauphine et syndicaliste CFDT) explique qu'on ne peut pas raisonner en termes de solde dans le domaine de l'emploi. La réduction du temps de travail risque de modifier la frontière entre économie de marché et économie domestique (une partie du temps libéré sera consacrée à la production domestique). Quant au syndicalisme, il voit son rôle évoluer : au rôle social et culturel traditionnel s'ajoute de plus en plus un rôle économique de négociation de la politique industrielle. Enfin, pour M. Pierre Rosanvallon, la crise de l'emploi c'est aussi la crise du travail en tant que valeur dans la société.

La dernière partie de la matinée est consacrée à l'étude de l'évolution du comportement devant le travail. M. Henri Lepage (chargé de mission à l'Institut de l'Entreprise) fait un essai d'approche économique de ces comportements dans la société française contemporaine en prenant comme point de départ le problème de l'emploi et du chômage des jeunes. Pour les jeunes, la recherche d'un premier emploi ne joue qu'un rôle secondaire dans l'augmentation du chômage qui provient surtout du désir de mobilité des jeunes travailleurs. Le problème de la lente et inexorable montée du chômage des jeunes est ainsi lié au fait qu'il s'agit d'une population associée à des emplois de plus en plus instables. Cette instabilité, résulte en grande partie du divorce qui s'est accentué au cours des 20 dernières années entre, d'un côté, les aspirations nouvelles des jeunes devant le travail et, de l'autre, le type et la qualité des emplois qui leur sont offerts dans la majorité des entreprises.

L'allongement de la fréquentation scolaire ou universitaire correspond pour l'individu à un « investisse-

ment » personnel dont chacun attend ultérieurement une certaine « rentabilité » ; le résultat de cette élévation du niveau général de l'éducation a été de nourrir de nouvelles aspirations à l'égard du travail, de son contenu, de son organisation. Or, au cours de la même période, la technologie a subi une évolution en sens exactement inverse : elle a accentué la parcellisation des tâches, dissocié les fonctions de conception et d'exécution, appauvri le contenu du travail. De ce divorce est né une double frustration : une frustration de type « monétaire » et une frustration psychologique et sociale. Les conséquences de ce divorce sont une augmentation de la demande de mobilité (les coûts personnels de mobilité étant moins élevés aujourd'hui qu'il y a quelques années), l'apparition d'une véritable mutation culturelle affectant la façon dont les plus jeunes générations appréhendent leur insertion dans la vie active (diminution des préoccupations de sécurité matérielle ou de promotion sociale au profit d'une plus grande importance donnée à la valorisation des relations inter-personnelles et affectives dans le travail) et la baisse de la signification réelle des données statistiques (limite des raisonnements en termes de soldes). Pour M. Henri Lepage, si les mécanismes autorégulateurs du marché n'ont pas fonctionné pour réduire ce divorce, c'est pour deux raisons : d'une part l'inflation, d'autre part l'intervention croissante de l'Etat.

M. Brunhes souligne qu'il est difficile de quantifier la part de mobilité qui revient aux exigences des entreprises et la part de mobilité qui revient à la modification des comportements devant le terrain.

Un intervenant fait remarquer que la surqualification des jeunes peut avoir deux solutions : soit freiner à l'avenir cette qualification, soit réformer le système productif. Or, il semble que les Etats laissent faire sans choisir entre ces deux solutions antagonistes.

M. Kaiser souligne alors qu'en R.F.A. pour empêcher trop d'ouvriers de devenir employés par le moyen de la formation professionnelle quand ils sont chômeurs, le gouvernement allemand impose aux chômeurs d'accepter les offres d'emplois équivalents à ceux qu'ils ont quittés !

L'ACTION DE LA COMMUNAUTE POUR L'EMPLOI ET LES REGIONS

La deuxième séance, sous la Présidence de M. Jacques Delors (professeur à l'Université de Paris-Dauphine et délégué national du P.S.) a porté sur l'action de la Communauté dans les domaines des politiques sociale et régionale. Ont été englobées sous ce thème, l'action du Fonds Social Européen, l'action en faveur des jeunes travailleurs, la création d'emplois d'utilité publique, l'action du Fonds Européen de Développement régional et celle de la Banque Européenne d'Investissements, ainsi que l'action en vue de l'amélioration des conditions de travail ou de la réduction de la durée du travail avec des négociations collectives au niveau communautaire.

M. Delors a commencé par poser quelques questions auxquelles la Communauté Européenne est confrontée. Tout d'abord quelle va être la conséquence de la nouvelle division internationale du travail ? Celle-ci résultera-t-elle du laisser-faire ou d'un libre échange organisé avec un certain dirigisme ? Comment l'Europe doit-elle réagir dans ses relations avec les pays industriels et les pays en voie de développement ? Ensuite quelles sont les potentialités ouvertes par le progrès scientifique et technique ? Doit-on craindre des pertes d'emplois ou espérer à long terme de nouveaux emplois ? En troisième lieu, quelles sont les aspirations des Européens ? Aspiration à l'autonomie ? à plus de temps libre (et à un autre modèle de développement) ? à de nouveaux services collectifs ?... Enfin, la C.E.E. constitue-t-elle un cadre stimulant et cohérent pour répondre à ces aspirations ? Des conventions collectives signées au niveau européen ne permettraient-elles pas de progresser ? Quels moyens devrait-on donner au Fonds Social Européen qui ne sert aujourd'hui que de prolongement aux politiques nationales ? En ce qui concerne le redéploiement industriel, M. Delors pose la question de savoir s'il est normal que les salariés soient mis devant le fait accompli et s'il ne serait pas utile de créer des comités économiques de branche pour permettre la consultation sur les perspectives de chaque branche. Enfin, quels

moyens doit-on donner à la politique régionale alors que les problèmes régionaux s'aggravent ?

En réponse à ces questions, M. Buzelay (directeur du Département économique au Centre Européen Universitaire de Nancy) déclare que la lutte contre le chômage implique une action communautaire dans le domaine des politiques sociale et régionale dans la mesure où nos économies sont de plus en plus interdépendantes.

En plus des actions mentionnées par M. Delors, M. Buzelay s'est montré favorable à une action beaucoup plus globale reposant sur l'harmonisation des politiques sociales, qui doit faire face aux disparités sectorielles et régionales de salaires, et la nécessité d'une réelle péréquation financière européenne entre régions et secteurs, politique indissociable du processus d'intégration communautaire. La concurrence a des limites dans le domaine économique et des aspects injustes et inacceptables dans le domaine social, la mobilité du capital et du travail a un rôle plus déstabilisateur que stabilisateur contrairement aux enseignements de la théorie classique. Pour que l'Europe ne se limite pas à une vaste zone de libre échange souvent anarchique, il faut donc accepter une réelle péréquation entre États, branches et régions.

M. Lefranc (chef du service industriel au Commissariat général du Plan) relève que nous sommes condamnés à l'innovation et que certaines technologies nouvelles sont créatrices d'emploi ; en exemple, il cite les jouets américains qui permettent d'apprendre l'orthographe et qui sont vendus en grand nombre par des firmes américaines, les firmes européennes étant absentes de ce marché. Puis il exprime son inquiétude à propos de la coopération importante des entreprises européennes avec des entreprises américaines ou japonaises, préférant ainsi avoir des « suzerains » forts mais lointains plutôt que d'avoir des partenaires européens proches mais plus exigeants.

M. Gérard Tardy (chargé de mission au Commissariat général du Plan) compare la croissance en Europe et aux États-Unis en matière de capacité à créer de nouveaux emplois. Les Européens créent moins d'emplois que les Américains. Le fait mérite réflexion. Ainsi du début 1977 à la fin 1978, le nombre total d'emplois en Europe n'a pas progressé alors qu'aux États-Unis, 4 millions d'emplois nouveaux ont été créés dont 800.000 dans les programmes gouvernementaux, 900.000 à temps partiel et 700.000 emplois pour renforcer les services collectifs au niveau local. De même on constate que les États-Unis ont créé 15 millions d'emplois de 1960 à 1975 alors que la C.E.E. n'en a créé que 3 millions avec pourtant une croissance plus forte sur l'ensemble de la période. L'explication essentielle de cette différence est la plus faible progression de la productivité américaine et un arbitrage plus favorable au travail dans le partage capital/travail aux États-Unis. Ces deux faits sont liés en partie à l'émigration d'une partie de l'industrie américaine vers le Sud. D'ailleurs, les conditions des deux croissances sont différentes : contraire-

M. Joseph Fontanet

ment à la C.E.E., la croissance américaine a été longtemps caractérisée par un surplus de population active et une insuffisance d'épargne. La croissance européenne au contraire, très capitalistique notamment dans l'industrie, a eu des avantages : elle a permis des gains de compétitivité remarquables sur les marchés extérieurs et un rattrapage notable du niveau de vie européen. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si ce type de croissance peut se poursuivre sans aboutir à une aggravation dramatique du chômage. En effet, c'est de 1975 à 1985 que la population active disponible de la C.E.E. va croître le plus (de 9 millions contre 5 millions seulement pour la décennie précédente) ; la crise de 1973 est donc tombée au plus mauvais moment pour l'Europe. 10 ans trop tôt ou 10 ans trop tard. Pour M. Gérard Tardy, les pays européens peuvent changer le contenu de leur croissance à condition d'imaginer une action collective : des accords au niveau européen pourraient permettre un allègement des charges des industries de main-d'œuvre, des réductions simultanées d'horaire de travail, la multi-

leurs, s'amorce aux Etats-Unis une économie duale qui voit coexister un secteur ultracompetitif qui permet d'acheter à l'étranger et un secteur protégé pour les biens et services non personnalisés pour lesquels la rentabilité n'est pas prioritaire. Des expériences d'emplois d'utilité collective sont d'ailleurs menées en Europe également : en R.F.A., au Danemark, en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Pays-Bas...

M. Vandamme rapporte une expérience faite en Belgique, pays qui compte 8 % de chômeurs. Ont été créés des stages de jeunes : toute entreprise de plus de cinquante salariés doit employer 2 % de stagiaires de moins de 30 ans, qui n'ont jamais travaillé, pour six mois. Des préretraites peuvent être accordées à soixante ans (cinquante cinq ans pour les femmes) si l'entreprise engage à la place de jeunes travailleurs. Enfin a été créé un cadre spécial temporaire pour les travaux d'utilité publique, d'intérêt social et culturel : quand un projet, concernant au moins cinq chômeurs a pour but de créer des emplois supplémentaires, dans une activité nouvelle afin de promouvoir des besoins non satisfaits, sans concurrencer des activités privées, et est approuvé par le Ministre du Travail, le chômeur reçoit pendant un an un salaire plein. Des critiques interrogent si ces expériences ont pour but l'occupation des chômeurs ou la création d'emplois. On constate en tous cas que la moitié des stagiaires reste dans les entreprises et qu'un emploi nouveau créé sur deux est devenu permanent. Pour M. Vandamme, le Fonds Social Européen devrait avoir dans ce domaine un rôle d'initiative, d'impulsion sociale et culturelle, de promotion...

Une discussion s'ouvre alors sur le problème de la réduction du temps de travail et de la création d'emplois. Pour M. Jean Bornard (CFTC) la crise rend nécessaire une accélération de la réduction du temps de travail, que ce soit par une réduction hebdomadaire de la durée du travail ou des jours supplémentaires de congé ; il faut commencer par une réglementation plus stricte des heures supplémentaires. C'est en France que la durée effective du travail est la plus longue. M. Corentin Calvez (délégué général de la C.G.C.) attire l'attention sur le fait qu'un pays aujourd'hui ne peut pas décider seul une réduction de la durée du travail et que seule une politique communautaire peut obtenir des résultats positifs. Il serait, de plus, souhaitable d'associer les partenaires sociaux à l'élaboration des politiques industrielles. M. Nedinger (CNPF) rappelle l'expérience de 1936 et relève le fait que la réduction de la durée du travail n'a pas conduit à la création d'emplois.

D'accord pour examiner ce problème au niveau communautaire, à cause de la concurrence du monde extérieur, M. Nedinger pose la question de savoir si cette réduction du temps de travail ira de pair avec une diminution des rémunérations ; dans ce cas seulement en effet une augmentation des charges sociales des entreprises pourra être évitée. Après avoir remarqué que les conventions collectives nationales interprofessionnelles n'existent que depuis 1971 en France, M. Nedinger

MM. Brunhes, Chesnay et Jean Flory

plication des emplois à temps partiel, une réglementation commune contre la pollution, un aménagement du territoire moins absurde. Pour qu'une telle évolution survienne, « il faut que l'Europe des syndicats rattrape le temps perdu sur l'Europe des industriels ».

M. Jacques Delors complète cette intervention en notant que les Etats-Unis ont remplacé leur système de primes à l'investissement par un système de primes à l'emploi, ce qui constitue un arbitrage entre coût du travail et coût du capital plus favorable au travail. Par ail-

Bornard rappelle l'ensemble du charbon de France qui a vu le nombre de salariés de cette branche passer de 300.000 à 60.000 sans aucun licenciement. Cette adaptation sans précédent a été réalisée en partie grâce à la C.E.E. Pour M. Bornard, il faut maîtriser les évolutions, tout en permettant au Tiers-Monde de se développer.

Puis M. Tavitian analyse le problème du choix entre directives communautaires, conventions collectives européennes... Des directives politiques au niveau européen risquent d'être trop vagues, trop générales, par contre des directives cadres fixant des objectifs permettraient de cristalliser au niveau communautaire les engagements politiques des partenaires sociaux qui lieraient aussi au niveau national. Tant que les liaisons entre les acteurs sociaux ne se font pas, la Commission ne peut rien faire. M. Tavitian rappelle que le patronat allemand ne sait pas ce qu'est une convention collective interprofessionnelle, de plus il a fait remarquer que la Commission est seulement un élément opérationnel de l'environnement européen ; dans chaque pays, la presse, les universités... aident à former le consensus. En ce qui concerne le Fonds Social Européen qui ne joue aujourd'hui qu'un rôle de transfert financier, M. Tavitian suggère la création d'une part hors quota.

MM. Tardy, Coirentin-Calvez et Lefranc

s'interroge sur le point de savoir si elles doivent être conclues au niveau européen ou national. En ce qui concerne la nécessité d'une intervention communautaire dans ce domaine, Monsieur Delors note que la création du marché commun n'a nullement empêché les législations sociales nationales d'évoluer séparément. A propos de la controverse sur la réduction de la durée du travail, M. Delors rappelle que se posent deux problèmes : problème de la rémunération, celui de l'organisation de cette réduction et notamment la durée d'utilisation des équipements. Il déclare que ces questions valent d'être négociées au niveau de l'entreprise.

M. Tavitian (directeur pour la politique de l'emploi à la Commission des Communautés Européennes) se réfère alors à un concept plus large que celui de la durée du travail : celui du partage du travail. Il relève trois problèmes : le volume annuel du travail, les heures supplémentaires et le travail par équipe. Ensuite, il délimite quatre zones d'action : la retraite graduelle et flexible, le travail à temps partiel, le travail temporaire, le droit à la formation. Après avoir rappelé qu'on ne connaît pas les résultats d'une réduction générale de la durée du travail (les modèles économiques donnent des résultats contradictoires). M. Tavitian souligne le fait que le Président de la Confédération Européenne des Syndicats s'est déclaré récemment favorable à ce que les gains de productivité servent à diminuer le temps de travail, plutôt qu'à augmenter les salaires. M. Lefranc rappelle que quand on veut s'attaquer au drame du chômage, il ne faut pas faire une croix sur la possibilité de consolider la croissance.

En ce qui concerne les mutations industrielles, M.

Pour M. Biehl (Professeur, membre de la commission Mac Dougall ; Institut für Europäische Politik) il ne faut pas oublier la problématique régionale : la politique régionale consiste par l'intermédiaire des budgets nationaux et du budget européen à effectuer des transferts financiers des régions riches vers les régions pauvres. La masse budgétaire communautaire est mal adaptée pour remplir ce rôle : elle est insuffisante (0,8 % PIB communautaire) et mal orientée (73 % des dépenses sont consacrées à la politique agricole). Quant à la redistribution régionale effectuée par le FEOGA elle est perverse en favorisant surtout les régions riches. M. Biehl note que le rapport de la Commission Mac Dougall a proposé la restructuration du budget communautaire en estimant à 2,7 % du PIB communautaire le montant du budget minimum pour avoir un impact réel de redistribution régionale.

M. Delors fait remarquer qu'il ne convient pas seulement de faire des transferts financiers mais qu'il s'agit aussi d'augmenter les ressources productives des régions pauvres.

M. Jacques Mallet (Secrétaire national du CDS) pose plusieurs questions concernant la politique régionale. Tout d'abord le problème de la coordination des actions communautaires du Fonds Social Européen, du FEDER, de la section orientation du FEOGA, du fonds CECA... ensuite le problème politique que pose cette action : l'administration française garde un silence scandaleux sur les actions communautaires dans ce domaine ; enfin, M. Mallet pose le problème du financement communautaire : si l'Europe doit s'occuper de plus en plus de mutations industrielles, d'innovation et de problèmes régionaux (qui se multiplient), il faudra

trouver des sources de financement importantes, éventuellement par un grand programme d'emprunts comme le propose M. Jean-François Deniau. M. Biehl répond que la coordination des actions communautaires progresse, favorisée en cela par la mise en place de ressources propres. De plus, il existe une part hors quota au FEDER.

M. Tavitian rappelle que la coordination des fonds communautaires est une préoccupation constante de la Commission. Celle-ci souhaite effectuer des programmes intégrés faisant intervenir plusieurs fonds. La politique agricole commune a d'ailleurs une influence beaucoup plus grande que la politique régionale sur le développement régional. A propos des moyens de financement, la mise en œuvre récente de la facilité ORTOLI doit permettre de mobiliser des ressources pour des projets d'infrastructures prioritaires, et le fonds Davignon permet de s'attaquer aux problèmes de reconversion, mais les sommes en jeu sont insuffisantes. Pour M. Zamaran, l'action communautaire doit permettre aux originalités nationales et régionales de subsister et prône « l'Europe et le droit à la différence ».

A une question de M. Van Iersel (secrétaire de la Fédération Néerlandaise des Patrons Chrétiens) relative aux conventions collectives européennes, M. Tavitian répond que celles-ci ne pouvaient pas porter sur les salaires et ne pourraient pas être des conventions collectives stricto sensu, mais des accords cadres. De nombreux problèmes subsistent : la jungle des représentants (exemple de la chimie...), le courtier... M. Biehl s'est montré enclin à la prudence et aux échanges de vues afin de ne pas aggraver les problèmes des régions pauvres dont le seul atout est le bas coût de leur main-d'œuvre.

M. Joseph Fontanet (ancien Ministre) intervient pour déclarer qu'il est impossible de se résigner au chômage et qu'il faut changer de stratégie pour éviter que le chômage n'augmente encore. « Le pire est devant nous si nous continuons ainsi ». De 1900 à 1970, les gains de productivité du travail ont été multipliés par 7,24 : ils ont servi à réduire la durée du travail (1,35) et le taux d'activité (1,35) soit les 2/5, et pour 3/5 à augmenter le pouvoir d'achat. En ce qui concerne la réduction de la durée du travail, l'entreprise est le niveau adéquat de négociation.

M. Jacques Delors revient sur la question de l'économie duale. Il note qu'il y a toujours eu un transfert de gains de productivité des secteurs les plus performants vers les secteurs les moins productifs ; le problème réside dans la maîtrise de ces transferts. Il faut une politique des revenus, des patrimoines, des prix... Ceci pose également le problème du calcul du PNB qui reste très partiel ; c'est pourquoi M. Delors avait proposé la création d'indicateurs sociaux qui supposent une révolution quasi conceptuelle.

En conclusion, M. Delors souligne que nous avons retiré les fruits de la création du Marché Commun mais

nous sommes en train de payer l'absence de politiques communes nécessaires pour compenser et corriger le Marché Commun. « On ne tombe pas amoureux d'un grand marché ».

MM. Jacques Delors et Roland Tavitian

L'ACTION DE LA COMMUNAUTE POUR L'INDUSTRIE ET LES ECHANGES

La troisième séance de ce colloque, présidée par M. Michel Drancourt (délégué général de l'Institut de l'Entreprise), portait sur l'action de la Communauté dans le domaine des politiques industrielle, commerciale et de coopération au développement. Sous l'impulsion de M. Drancourt, les participants ont tenté de faire des recommandations concrètes en faveur de l'emploi.

A partir de son expérience personnelle, M. P.B. Cousté (député du Rhône) rappelle qu'au niveau de l'entreprise il y a souvent un conflit entre investissement et emploi. Ce conflit ne peut être résolu que grâce à une solidarité nationale ou communautaire. Puis il attire l'attention sur le fait qu'il existe déjà les bases d'une politique industrielle européenne : harmonisations (brevet européen, société anonyme européenne), politique fiscale (assiette des bénéficiaires industriels et commerciaux), politique de la concurrence, libéralisation des adjudications publiques, office de coopération des entreprises... La CEE applique des traitements spécifiques aux secteurs en danger : industrie textile, constructions navales, sidérurgie (cf. l'action courageuse de M. Davignon) et

fait des propositions dans les secteurs de pointe : informatique, télécommunications, aéronautique, automobiles... Pour M. Cousté, il faudrait organiser le libre échange : pour cela, il est urgent de mener une réflexion sur les possibilités de définir une politique industrielle commune du type de la politique agricole commune : unicité du marché, politique de garantie de prix minimum pour des raisons sociales et préférence communautaire.

Rappelant la phrase de Gramsci : « il faut avoir le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté », M. Defraigne (chef de cabinet de M. Davignon) remarque qu'il y a un décalage inévitable dans le temps entre la restructuration et la création d'emplois nouveaux et que cette asymétrie pose de graves problèmes sociaux. Il existe pourtant des moyens de lancer des stratégies industrielles : énergies nouvelles et économies d'énergie, qualité de la vie (environnement, rénovation urbaine), technologies de pointe... Mais la légitimité de l'action européenne dans ces domaines est contestée par les États ; de même, les entreprises préfèrent souvent la sécurité de petits marchés nationaux à la concurrence dans un grand marché européen. La difficulté est donc de caractère pédagogique : il est scandaleux de laisser inexploitées certaines possibilités de croissance pour des motifs nationaux.

Pour M. Michel Drancourt, si la réussite de la politique industrielle dépend avant tout des entreprises et des entrepreneurs, par contre, le cadre dans lequel elles agissent, doit être créé par les pouvoirs publics. Ainsi par exemple l'échec d'Unidata provient de l'absence de cadre européen pour les marchés publics.

M. Jacquemin (professeur à l'Université Catholique de Louvain) souligne que plus de 70 % des échanges communautaires se situent à un niveau infrasectoriel et se demande si, à ce niveau de désagrégation, une politique industrielle est possible. D'autant plus, qu'à l'heure actuelle, le prix n'est qu'un des aspects de cette politique ; la « non price competition » (qualité des produits, contenu technologique) est aujourd'hui tout aussi importante : ainsi la qualité des produits allemands fait de ceux-ci des faiseurs de prix et non des preneurs de prix. Pour M. Jacquemin, la politique industrielle s'applique aussi bien au primaire qu'au secondaire ou au tertiaire. Mais il n'imagine pas une politique industrielle similaire à la politique agricole commune.

De même, M. Bienayme (professeur à l'université Paris IX Dauphine) conteste la possibilité et l'opportunité d'une politique industrielle commune qui se référerait au modèle de la politique agricole pour trois raisons : les produits industriels sont différenciés à l'extrême, le contrôle des prix exercerait un effet paralysant et enfin l'objectif permanent de la politique industrielle doit être de rendre l'appareil industriel suffisamment compétitif pour que la facture énergétique soit payée et non pas de garantir un mode de vie aux producteurs en les protégeant de la concurrence internatio-

nale. Contrairement à M. Jacquemin, M. Bienayme estime que ce sont les firmes dont les prix de revient sont les plus bas pour les avantages dont elles assortissent les techniques, les produits et les systèmes qu'elles vendent, qui sont les plus compétitives.

M. Van Iersel (secrétaire de la Fédération Néerlandaise des Patrons chrétiens) note que les entreprises sont désillusionnées au sujet du Marché Commun et développent de plus en plus nettement un nationalisme tous azimuths (notamment au niveau de leurs comités de direction). Fait révélateur, des firmes multinationales organisées par branches ou produits se réorganisent par pays.

M. Vandamme ne partage pas cette inquiétude : une étude sur les activités transnationales d'un vaste échantillon de firmes européennes a montré que depuis quelques années (surtout depuis 1970) la coopération se développait entre entreprises européennes.

M. Defraigne conclut le débat en notant que la réalité est souvent compliquée : ainsi quelquefois la production est axée sur la CEE (par produit) alors que l'organisation commerciale est axée sur le marché national.

M. Drancourt souligne l'importance de la dimension du marché. A technique égale et à capacité égale, quand une firme démarre en Europe et aux États-Unis, au bout de dix huit mois, il y a une différence de prix de un à huit, à cause de l'étendue du marché.

M. Stoffaes (économiste) observe qu'il n'y a pas aujourd'hui d'Europe des entreprises : peu ont une mentalité et une structure véritablement européenne.

Le champ d'action communautaire est peu contesté dans l'accompagnement de la régression des industries du passé. Par contre dans les autres domaines, la coopération entre un nombre limité de pays européens, disposant d'entreprises compétentes, offre une façon plus pragmatique et réaliste de réaliser l'Europe qu'une action multilatérale communautaire : l'exemple de l'Airbus est un exemple de ces possibilités. Un autre domaine d'action commune concerne les relations avec le reste du monde. L'avenir de notre emploi est très lié à notre capacité de négociations internationales. Or l'Europe jusqu'ici négocie d'une voix trop faible avec le Japon, les USA, les pays en voie de développement.

Pour M. Robert Toulemon, ce serait une erreur de ne confier à la Communauté que les secteurs en crise et d'encourager uniquement les accords bilatéraux pour les secteurs d'avenir. Les politiques nouvelles américaines de « dérégulation » c'est-à-dire de rétablissement de la concurrence dans des secteurs autrefois cristallisés ou réglementés, vont placer l'Europe devant des choix difficiles : rétablir la concurrence ou créer des services publics européens. Dans le domaine aéronautique, pour négocier avec les États-Unis, il vaudrait mieux créer un espace aérien communautaire que subventionner les

Eurodif...) constituent un début de prise de conscience politique. En ce qui concerne le Marché Commun dans son ensemble, il est erroné de dire que les entreprises n'ont pas en général profité de sa mise en place (économies d'échelle, gains de productivité). Elles ont européanisé leur champ d'intervention sans aller jusqu'à fusionner quand elles appartenaient à plusieurs pays ; mais ce sont les Etats qui sont allés moins loin et ont laissé subsister des champs clos (exemple des marchés publics) ; quant à l'administration européenne, elle tisse une toile de Pénélope.

M. Sacco (Istituto Affari Internazionali) constate que le cœur du problème reste le problème politique. Les accords à deux, trois ou quatre, dont la France est souvent le centre, ne sont pas réellement des accords européens.

Analysant la position de l'Europe dans le monde, M. Bienayme indique qu'une politique industrielle communautaire doit viser à combler les deux handicaps qui frappent l'Europe (sauf exceptions) par rapport aux Etats-Unis et au Japon et qui sont des marchés encore trop cloisonnés et une symbiose très insuffisante entre les industries et les activités de recherche, de communication et d'information. Par rapport aux pays en voie de développement, elle doit anticiper les effets secondaires du développement des exportations de biens d'équipement vers ces pays et concevoir des politiques de coopération susceptibles d'accélérer la maturation des marchés locaux.

M. Michel Drancourt et Mme Baduel-Glorioso

industries. Enfin les obstacles psychologiques, qui ne doivent pas être sous-estimés, rendent nécessaire d'augmenter les efforts : nous n'avons plus le temps, il faut dépasser les habitudes de pensée nationales.

M. Louis Leprince-Ringuet (président du Mouvement Européen) relève que dans les secteurs de pointe le prestige et le nationalisme jouent un grand rôle. Ainsi la Caravelle n'a pas été achetée par la RFA. Dans le domaine spatial, par contre, on a voulu faire quelque chose de très européen mais « on a pris un bout de fusée à droite, un bout de fusée à gauche et on a confié l'ensemble à un ambassadeur italien incompetent ! », la conséquence en a été l'échec complet. Dans le domaine des surgénérateurs, les Etats-Unis sont en retard sur nous ; pourtant nous avons des difficultés pour exporter. En fait, chaque fois, les difficultés de commercialisation ont découlé de l'absence de volonté politique.

M. Esambert (président de la Compagnie Foncière) se déclare d'accord avec M. Leprince-Ringuet quant à l'incompétence qui a accompagné le premier effort spatial européen : les hommes ont été choisis en fonction de leur nationalité et non de leur compétence. Dans les secteurs de pointe, il remarque que le prestige n'est pas seul en cause et que les grands programmes (espace, Airbus,

Mme Baduel-Glorioso (présidente du Comité Economique et Social des Communautés Européennes) retrace l'action de la Communauté. Elle note qu'il a fallu la crise pour que la Commission s'efforce à nouveau de replacer ses réflexions sur le développement économique — et indirectement sur la politique industrielle — dans une perspective d'ensemble. Dans ce cadre, des progrès nécessaires doivent être faits sur le plan de la coopération internationale : en ce qui concerne les pays en voie de développement et surtout les pays A C P (Afrique-Caraïbe-Pacifique) les négociations sont sur la bonne voie avec le renouvellement de la Convention de Lomé ; en ce qui concerne les pays industrialisés, la coopération semble plus difficile, d'autant plus que les Etats poursuivent des objectifs nationaux différents ou pratiquent seulement des formes de coopération intergouvernementales. Pour développer l'action communautaire, Mme Baduel-Glorioso propose des procédures et des moyens renforcés : le parachèvement du Marché Commun grâce à l'élimination des entraves techniques aux échanges et l'ouverture des marchés publics, des moyens financiers nouveaux avec l'augmentation des emprunts communautaires, le développement des instruments de promotion à l'exportation et la création d'une banque européenne de l'exportation.

M. Drancourt demande alors à chacun des participants d'indiquer brièvement ses propositions pour l'action communautaire.

Pour M. Van Iersel, il faut préserver le Marché Commun en attaquant le protectionnisme intra-communautaire et pour cela revenir à la pratique du vote majoritaire au Conseil ; développer une consultation plus importante entre les Etats membres dans les secteurs de surcapacité ; soutenir l'action de la Commission dans le domaine des politiques d'aide publique ; stimuler les petites et moyennes entreprises, créatrices d'emplois.

M. Jacquemin propose de constituer un véritable centre européen d'études industrielles, lieu d'échanges et d'information, de développer une politique d'aides aux petites et moyennes entreprises et de coordonner les politiques européennes en matière de commandes publiques.

M. Stoffaes met l'accent sur les mesures d'encadrement général : politique monétaire, harmonisation des statuts juridiques, politique de la Sécurité Sociale... De plus, les mécanismes de défense de la concurrence méritent d'être améliorés et il est nécessaire de négocier avec les producteurs de matières premières ; pour cela, il faut une plus grande délégation de pouvoir à la Communauté. En outre, il faut réaliser l'unification totale du Marché Commun et organiser le repli des secteurs en déclin. Par contre pour les activités du futur, il convient de n'avancer qu'à petits pas au niveau communautaire et privilégier les accords entre entreprises.

Pour Mme Baduel-Glorioso, la règle de la majorité paraît nécessaire et le sera encore davantage quand nous serons douze pays. Quant à la reconversion industrielle, elle est indissociablement liée à la participation des travailleurs. De plus, il faut utiliser les services publics en faveur de l'emploi avec plus d'imagination.

M. Esambert pense que la résolution des problèmes de l'emploi passe par la mobilisation des entreprises européennes pour exporter dans la CEE et hors de la CEE ; pour cela, il faut de plus en plus qu'elles investissent à l'étranger et qu'elles se naturalisent dans le pays d'accueil.

M. Defraigne rappelle tout d'abord que si la CEE a exporté 20 millions de tonnes d'acier (dont 22 % pour la France), c'est grâce à l'unité qu'elle a présentée. L'unité de l'Europe étant l'atout principal, il récuse l'Europe à la carte (« angélisme à rebours ») ; d'autant plus que la dimension du marché est un élément essentiel. Ainsi l'Airbus a réussi mais il ne peut avoir d'avenir que s'il existe une famille d'avions, donc si les autres constructeurs européens acceptent de ne pas le concurrencer. D'autre part, l'Europe à la carte risque d'empêcher toute compensation.

La CEE étant en état de guerre économique, M. Bienayme se déclare favorable à une stratégie offensive des entreprises avec un couplage entre l'industrie et l'information économique. De plus, il faut introduire la rigueur dans les critères des aides publiques : création

d'emplois viables. Enfin, il faut anticiper les conséquences de l'augmentation des exportations de biens d'équipement et pour cela promouvoir les marchés locaux des pays en voie de développement.

M. François Bloch-Lainé

En conclusion de ces propositions, M. Michel Drancourt note une assez grande convergence dans l'analyse de tous les participants. En masse, les Européens sont minoritaires ; en technique, ils risquent d'être dépassés ; ce n'est que quand il y a une approche commune que des résultats significatifs peuvent être atteints : sans entrepreneurs ayant l'esprit d'aventure, l'Europe n'aura pas d'avenir et pour aider l'efficacité des acteurs économiques, il faut des cadres généraux élaborés en commun ; ceci est la condition pour que l'Europe reste une zone d'innovation dans le monde.

Pour conclure ce colloque sur les mutations industrielles et l'emploi dans les Communautés Européennes, M. Robert Toulemon souligne que la relance de la construction européenne doit se fixer comme objectif premier d'apporter une solution au problème de l'emploi. Dans ce domaine, il n'existe pas de recettes miracles, même pas celle de la délégation de souveraineté. Il faut plutôt un immense effort d'innovation des Européens : dans le domaine social pour créer des emplois d'utilité collective et pour augmenter la concertation entre employés et employeurs au sein des comités de branche et déboucher un jour sur des conventions collectives européennes ; dans le domaine industriel pour assurer aux entreprises européennes l'égalité des chances par rapport aux entreprises étrangères ; dans le domaine international pour s'adapter au nouveau contexte mondial et saisir les chances qui s'offrent à l'Europe en créant avec les pays du sud et les pays en développement une solidarité similaire à celle du Plan Marshall.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

François Nourissier : Le Musée de l'Homme — Michel Mohrt : La Maison du Père — Roger Grenier : Un air de famille — Jean-Louis Curtis : L'Horizon dérobé — Michel Dard : Le Rayon vert.

Il s'élève de la littérature, en cette saison, un chœur de voix reconnaissantes auquel le critique, mais aussi le moraliste, doit prêter attention. C'est celui des fils chantant les louanges de leurs pères. Il n'est plus question de traiter les pères de famille de *canailles* comme Talleyrand ou en *ennemis naturels* comme Stendhal. On répare les outrages ; on redresse sur son socle une statue qui gisait sous les décombres de Mai 68. Nous pouvions croire que le libéralisme individualiste achevait de désorganiser la famille en dressant les femmes contre les maris, après avoir dressé les enfants contre les parents, mais, déjà, la nature reprend ses droits et le *lien de paternité* que M. Sartre proclamait *pourri*, est réhabilité. Pour le lien conjugal, attentons encore un peu...

MM. Pascal Jardin, Jean-Luc Maxence et Raymond

Sonkin ont été remarqués lors de la distribution des prix pour les couronnes qu'ils ont tressées à leurs pères. Leurs grands aînés, M. François Nourissier et M. Michel Mohrt, semblent à leur tour s'être donnés le mot pour publier en même temps deux récits autobiographiques, *Le Musée de l'Homme* (1) et *La Maison du Père* (2) dans lesquels ils rendent hommage à la paternité. Ils les ont dédiés à leurs fils qui ont vingt ans. Ainsi une continuité est rétablie, une amitié est renouée, une mémoire est restaurée. La France en l'an 2000 ne sera peut-être pas peuplée que d'enfants trouvés.

M. François Nourissier, de *Bleu comme la Nuit* à *Une Histoire française* en passant par *Un petit bourgeois*, *Le Maître de maison* et *Allemande*, n'a jamais cessé de parler de lui, mais d'une manière feutrée, en procédant par insi-

nuations, sous le masque de l'*Indifférent* de Watteau. Il n'exprimait en demi-teinte que des demi-aveux. Il accumulait les précautions, les réserves, les feintes. Ce petit bourgeois en transfert de province semblait s'être arrêté sur la lisière de la banlieue Est de Paris, à mi-chemin de son destin. On l'avait classé d'emblée, après ses premiers romans, *L'eau grise*, *les Orphelins d'Auteuil*, *Le Corps de Diane*, parmi les écrivains du XVI^e arrondissement. Il n'aspirait qu'à contracter une alliance flatteuse dans la famille Boussardel. Il rêvait d'un balcon sur le Parc Monceau. Il s'inventait pour cela des autobiographies *flamboyantes*. L'éclat qui en rayonnait et le bruit qui s'en élevait rassuraient peut-être sa timidité. Il s'était agrégé à une bande littéraire dont Roger Nimier était le chef et qui tenait le haut du pavé dans la jeunesse dorée, mais il n'était pas le plus turbulent de ces *hussards*. Il avait, disait-il, « tout à apprendre des vieillards ». Il s'était choisi pour maître Chardonne qui lui apprit à parler bas et à chanter juste.

Dans sa trilogie d'*Un petit bourgeois*, il avait commencé à découvrir sa vraie figure. Aujourd'hui, ayant atteint l'âge de cinquante ans, il se démasque complètement. Il ne brosse plus de lui le portrait d'un charmant dandy amateur de fêtes mondaines et de rêveries boudeuses. Il ne s'arrête plus à mi-chemin de son destin, ni à mi-pente de sa réussite. Il se montre tel qu'il est, sans aucune crainte, fils reconnaissant, père de famille tendre, mari amoureux, patriote lorrain, écrivain décoré. Il s'installe dans sa réalité et dans sa notoriété. En publiant *Le Musée de l'Homme*, il est sorti de sa réserve. Il n'est pas revenu dans la littérature, alors qu'il n'avait publié depuis quatre ou cinq ans qu'une lettre à M. Chirac et une autre à son chien, *sur la pointe des pieds*, comme il le dit, mais en lançant un défi à une opinion publique qui méprise la famille, le foyer et la patrie.

M. Nourissier en léguant à la postérité, mais d'abord aux siens, un portrait que je n'ose dire officiel, parce qu'il est sans complaisance, le place dans son cadre. « On restaure une vie comme une maison » écrit-il. Pour mieux cerner et mieux fixer l'image un peu floue qu'il donnait jusqu'ici à connaître. M. Nourissier s'est replié, comme Barrès, sur ses minima que j'appellerai ses lignes de force : une terre, une lignée, une tradition. Elles lui imposent des limites et elles lui fournissent une assise. Déjà, dans *Une histoire française*, il nous avait entraîné à la suite de son père, l'ancien combattant de l'Argonne, dans un pèlerinage aux forts de Verdun d'où la ligne bleue des Vosges lui était apparue à l'horizon, embrumée de nostalgies. Ici, la brume est dissipée, la ligne bleue est une limite nette, reconnue et acceptée. Ce notable parisien, cet ancien petit bourgeois de la Banlieue Est qui a achevé son transfert de province, se déclare un *lorrain de fantaisie*. Mais non... Sous la fantaisie, à la faveur d'un tourisme sentimental, il a retrouvé sa vérité. En même temps, il a surmonté le malaise dans lequel une âme sans soutien, séduite par les plaintes de la décadence, risquait de chavirer. « Tout ce qui est mou me répugne » écrivait-il naguère. Sous les fondrières de sa Meuse natale de marne et de calcaire, sous ce sol friable, il a sondé ses origines et découvert ses fondations. Il

avait inscrit son malaise dans un *malaise général*, celui d'une génération et d'un pays. « Les hommes de ma génération, écrit-il, se sont départiés et ils se sont appauvris ». Aujourd'hui, M. Nourissier s'est rapatrié et il s'est enrichi.

Ce n'est pas en petit épargnant de valeurs sûres. *Le Musée de l'Homme* n'est pas seulement une maison restaurée, ce n'est pas seulement une vie rétablie sur ses véritables bases. M. Nourissier ne se contente pas d'y répertorier les éléments dont il est composé. Il a essayé d'y conjurer aussi des menaces et ce livre qui est un livre fort, restera jusqu'au bout un livre anxieux. Dédié par M. Nourissier à la mémoire de son père, le fantassin rêveur des marches de l'Est, il sera lu et médité par ses fils. Ils y recueilleront un héritage où l'actif l'emporte de loin sur le passif, mais ils y percevront une interrogation sur ce qui demeure, en dépit de tous les états dont on peut consolider la vie, le mystère, la fragilité essentielle de la destinée. Au-delà de la ligne bleue des Vosges, il y a encore ici ce flottement d'infini.

*
* *

M. Michel Mohrt a tiré des différents moments de sa vie les figures de son œuvre romanesque. Il a été l'émigré des *Nomades*, l'aventurier celtique de la *Prison maritime*, le sous-lieutenant stendhalien de la *Campagne d'Italie*, l'adolescent des dernières vacances en Bretagne des *Moyens du bord*. Il n'est pas jusque dans son œuvre critique, des *Intellectuels de la défaite en 1870* à *Montherlant homme libre*, au *Nouveau roman américain* et à *l'Air du large* où l'on ne puisse le surprendre. C'est assez dire que, comme M. Nourissier, il n'a jamais parlé que de lui. Mais dans *La Maison du Père*, comme M. Nourissier dans *Le Musée de l'Homme*, il a choisi cette fois de parler sans détours. Et pour nous dire qui il est, il ne pouvait mieux faire que de nous raconter son enfance.

« Il y a deux sortes d'hommes, écrit-il : ceux qui ont eu une enfance heureuse, ceux qui ont eu une enfance malheureuse. Les premiers ont à leur disposition un capital de bonheur dans lequel ils peuvent puiser une vie entière ». M. Michel Mohrt appartient à cette catégorie. *La Maison du Père* est le récit d'une enfance heureuse dans une famille qui a épargné avec soin toutes les valeurs de fidélité et de tendresse, et qui en a capitalisé les intérêts pour les œuvres de prodigalité de son héritier. On ne peut imaginer plus joli *livret*.

C'est à son père que M. Michel Mohrt doit sa fortune littéraire et il lui rend l'hommage qu'il mérite. C'était un homme charmant qui se désintéressait un peu de son négoce et qui a traversé la vie sans faire de bruit en lisant des livres d'histoire et les œuvres des poètes latins, en commentant les articles de Charles Maurras et en visitant les pauvres et les malades. Il a mis dans les mains de son fils Stevenson, Faulkner, Dickens, Bernanos, Stendhal, Montherlant. Le soir, à la veillée, on échangeait des impressions et l'ont relisait des pages de ces beaux livres.

La vie dans la petite ville bretonne où M. Michel Mohrt a été un enfant heureux se déroulait au rythme de l'année liturgique. Elle était ponctuée par les offices, les retraites, les processions, les fêtes, les sermons du curé et les mandements de l'évêque que l'on critiquait. M. Mohrt regrette la pompe catholique qui soutenait la foi des âmes faibles. Un des événements marquants de son enfance a été la suppression de l'offrande de la quenouille à la grand'messe. Cet événement a marqué une rupture déliée avec la Tradition. Il date de 1937.

M. Michel Mohrt a été depuis le témoin de bien d'autres ruptures. C'est pourquoi je pose la question : cet enfant heureux n'a-t-il pas été en définitive un homme malheureux ? La plus grande déception de M. Mohrt a été l'Armée. Le jeune sous-lieutenant de l'armée d'Italie en 1940 avait rêvé d'entrer à Milan, comme les Français en 1797 sous les acclamations de la foule et il aurait couru le soir même à la Scala comme Henri Beyle pour voir *le Mariage secret* de Cimarosa. La Patrie, aussi, a déçu M. Michel Mohrt. Il pourrait reprendre à son compte l'interpellation jalouse de Chateaubriand : « Et que me fait à moi la Patrie si elle est injuste ? ». Ne parlons pas de l'Eglise... Valeurs sûres, institutions établies, esprit de dévouement et de fidélité, que subsiste-t-il aujourd'hui de la fortune intellectuelle et morale de la France ?

Il reste que M. Michel Mohrt qui s'est mis en congé d'espérance et qui promène à travers les ruines de notre temps le visage hautain et nonchalant d'un touriste désabusé, peut jouir égoïstement des rentes d'un bonheur anachronique. Mais après avoir entraîné dans la visite d'une Europe agonisante les deux filles des Natchez dont nous avons fait la connaissance dans *Deux Indiennes à Paris*, après s'être déclaré un *bourgeois fatigué*, M. Mohrt peut encore, comme M. Nourissier dans *Le Musée de l'Homme, se replier sur ses minima* et le retour vers *La Maison du Père*, c'est, dans un monde où *tout s'en va*, comme il l'a dit dans *Les moyens du bord*, la découverte d'un point de fixité.

Ce point fixe, c'est la maison de Ker Velin dressée sur son roc au dessus de l'océan. Une continuité s'y enracine dans le peu de terre qu'il lui faut. Une permanence y est ressentie. Une tradition y est restaurée. M. Michel Mohrt voit avec joie de son observatoire son fils prendre dans la procession de la bénédiction de la mer la place qu'il occupait jadis, et dans laquelle il avait succédé à son propre père.

Cependant, face à l'Océan sur lequel il a poursuivi, en écrivant *la Prison maritime*, le mirage d'un empire celtique englouti, l'homme du roc se prend soudain à éprouver une dernière fois la tentation des grands départs et il écrit : « Quand s'annonce la vieillesse, il n'est peut-être pas bon de retourner aux lieux de son enfance ». Il imagine que devant de nouveaux horizons, il retrouverait une nouvelle jeunesse. Toujours le nomade ! Toujours la vocation d'émigré ! Il y a à l'horizon de *la Maison du Père*, comme au-delà de la ligne bleue des Vosges du *Musée de l'Homme*, le même flottement d'infini. Il compose autour du livre de M. Michel Mohrt édifié sur une

solide épargne, le tremblement incertain d'un nimbe de poésie.

*
* *

M. Roger Grenier est parti, lui aussi, dans *Un air de famille* (3) à la recherche de ses origines, mais c'est timidement et comme honteusement ; « Je n'ose écrire, dit-il, l'histoire de ma famille, nous n'avons pas de traditions, nous perdons tout de suite la trace de nos ancêtres ». M. Grenier tire d'un fond de tiroir quelques souvenirs d'enfance, des images jaunies, des bouts de ruban, des fleurs fanées. C'est ce dont Schubert, selon Debussy, composait ses *lieder*. *Un air de famille* ressemble à un herbier prêt à tomber en poussière, ou à un album de photographies que les brocanteurs s'empresseront de disperser. M. Grenier en prend facilement son parti. L'enquête qu'il mène dans son passé n'a pas pour but de le rattacher à une lignée, de retrouver une assise, de consolider son destin. Ce n'est qu'une promenade un peu mélancolique et rêveuse par des chemins effacés d'où ne se lèvent que des ombres. M. Grenier s'égaré parfois au cours de ces vagabondages dans des cimetières désaffectés. Ce n'est pas pour enrichir sa vie des leçons de la mort. Il pense que chaque petit enfant qui naît est un être tout neuf, que l'homme ne se tient que de lui seul. Alors, pourquoi a-t-il une mémoire ?

Un passé, une famille, ce n'est sans doute que le luxe des riches. Ils ornent une vie, ils ne la fondent pas. M. Grenier ne tire la sienne que de ce qui contribue à en souligner la précarité, la fragilité, le caractère illusoire. Il a placé son enfance dans le décor factice d'une ville d'eaux. Il cite Maupassant : « les villes d'eaux, ce sont les seuls pays de féerie qui subsistent sur terre ». Il y a dans *Un air de famille* des pages enchanteresses sur Caldeyres qui est peut-être la Bourboule, avec les dômes dorés des grands hôtels, ses parcs d'attractions, ses sources pétifiantes, tous les éléments d'un paysage artificiel composé pour ne durer qu'une saison. Dès la fin de l'été, ils sont rangés dans le magasin des accessoires de théâtre. M. Patrick Modiano nous a entraînés naguère, dans *Une Villa triste*, le long des allées solitaires d'une ville d'eaux en hiver. C'est l'envers du décor peint par M. Roger Grenier. Celui-ci, dans d'autres livres, nous avait déjà ramenés vers les lieux de son enfance, mais ce n'était que pour nous faire participer à des festivals d'ombres. Ici, comme dans *Ciné-Roman*, il déroule dans sa lanterne magique le même film scintillant et gris d'images fantasmagoriques. C'est toujours la même réalité rêvée qu'un enfant découvre, avec le regard triste de Charlie Chaplin. M. Roger Grenier, quand il a cessé d'être l'opérateur de son ciné-roman, évoque le petit figurant qu'il a été dans des théâtres miteux de province. On dirait que la vie n'est pour lui qu'un spectacle irréel. S'il nous entraîne à travers Paris, dans une vraie ville, c'est parmi les ruines, du côté de Belleville, à la recherche de rues rasées, de boutiques disparues, de visages évanouis. Le seul point fixe auquel M. Roger Grenier puisse se rattacher, est une borne en fonte au coin d'une place. Quelle dérision !

M. Grenier ne trace de sa vie que des itinéraires en pointillé. Ce sont des pistes. Il les prend ou il les laisse. Il passe sans peser ; jamais il n'insiste. Plutôt que de buter dans une impasse, il préférera, pour s'en tirer, inventer. Chaque page de ses souvenirs est ainsi l'amorce d'un petit roman. La réalité et le rêve s'y emmêlent. M. Grenier se faufile entre l'une et l'autre. Il n'est jamais aussi heureux que lorsqu'il peut passer *inaperçu*. Mais on l'entend, si feutré soit son pas. Ou, du moins, il faut savoir l'entendre. Il monte d'*Un air de famille*, dans une brume ouatée, la même musique légère, nostalgique, un peu voilée que celle qui s'élève de toute une œuvre miraculeusement composée de *silences*. C'est un chant intérieur, porteur d'harmonies, au sens propre du terme, indicibles.

*
* *

On a observé que dans les romans de la *Comédie humaine*, il y a, entre le moment où Balzac écrit et le moment qu'il décrit, en moyenne quinze ans. C'est le délai nécessaire à la maturation romanesque. Balzac se ménage un certain recul pour rendre compte de son époque. Mais jamais il ne s'en éloigne. Il continue d'y participer et, au moins, en reste-t-il le spectateur. Il pourrait rencontrer dans la rue ou dans les salons les héros de ses livres. Ainsi de M. Jean-Louis Curtis. Il a décrit, en 1947, dans *les Forêts de la nuit*, l'avant-guerre. Dans *Les Justes causes*, en 1954, il raconte l'après-guerre. *La Quarantaine*, en 1966, c'est la fin de la IV^e République et la fin d'une certaine manière de vivre en province. *Un Jeune couple*, en 1967, c'est déjà la société de consommation, l'avènement de la V^e République et de la technocratie, un à quoi rêvent les jeunes cadres. Le dernier roman de M. Curtis, *L'Horizon dérobé* (4) s'inscrit entre 1957 et 1968. C'est le triomphe et le déclin du *gaullisme*. La France néo-philipparde s'enrichit et s'ennuie. Des *Forêts de la nuit* à *la Quarantaine* et à *L'Horizon dérobé*, comme des *Chouans* au *Député d'Arcis*, presque un demi-siècle s'est écoulé. Les enfants ont pris la place des pères. Nicolas Marcilac est le fils de Bruno Marcilac, Catherine Comarieu, la fille d'André Comarieu. Le monde a changé. S'en est-on aperçu ? Quand Balzac accompagne Maxime de Trailles dans sa campagne électorale à Arcis-sur-Aube, il y retrouve les acteurs d'*Une Ténébreuse affaire*. La Terreur, l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, se sont succédés. C'est sans importance. Ce qui compte, c'est que ce soit le même regard qui ait pu voir tous ces changements, le même regard qui leur donne la même coloration. M. Curtis, témoin de son siècle comme Balzac du sien, n'enregistre sous le mouvement brutal et irréversible dont il est animé, que le lent glissement du Temps.

« Tu es toujours au spectacle... » dit Catherine Comarieu à Nicolas Marcilac. M. Jean-Louis Curtis a installé ces deux jeunes gens au balcon de leur époque pour jouir du point de vue. Installer... Le terme est impropre. Nicolas et Catherine ne se mêlent pas aux événements, ils n'y participent pas, mais ils s'y frottent. Ils n'assistent pas, immobiles dans un fauteuil, à un spectacle. Ils circulent, ils tournent autour de la scène, ils

sont au *promenoir*. Ils peuvent ainsi, devant la pièce qui est jouée, en prendre et en laisser. Ils restent en retrait, observateurs perspicaces, analystes neutres, parfois satiristes féroces, mais en même temps juges ironiques et bienveillants, moralistes, toujours, sans en avoir l'air. Ils ne résistent pas au plaisir d'un mot. De Gaulle : *un mélange de général Dourakine et de Machiavel...* C'est merveilleux ! Ces jeunes gens sont suprêmement intelligents et distingués. Ils sortent de l'adolescence et ils entrent dans l'âge adulte, avec beaucoup de désinvolture, sans faire d'histoires, seulement pleins de tendresse l'un pour l'autre. M. Curtis nous épargne l'amour. Ils le cherchent certes, mais en dehors et sans le trouver. Plus important que l'amour est le bonheur. Il y a dans *L'Horizon dérobé* un troisième personnage. C'est Thierry Landes. Thierry est l'ami de Catherine et de Nicolas, ils ont grandi ensemble dans la même petite ville de province, il a fait partie de leurs conciliabules, mais il s'est toujours tenu un peu à l'écart. C'est qu'il n'est pas de la même race. Enfant pauvre, il s'engagera, lui, dans son temps, pour *arriver*. Il ne découvrira pas comme le Gaspard de la Comtesse de Ségur, que c'est en étant heureux qu'on devient meilleur. Catherine et Nicolas, eux, sont bons et heureux par une grâce de naissance.

Aristocrates de tous les pays, unissez-vous... C'est au dessus des rumeurs de Mai 68 l'appel que semble lancer à une jeunesse hautaine et exigeante M. Jean-Louis Curtis. Ce roman est une chronique de notre temps. Disons une chronique théâtrale... Nous sommes au spectacle. Nous voyons défiler à travers les salons, les cafés, les officines politiques, les mêmes grotesques. Le plus intéressant est sans doute, non pas le spectacle, mais le spectateur. C'est, bien sûr, M. Curtis, mais il ne voit que par les yeux de Catherine et de Nicolas. Ce sont ces deux jeunes gens privilégiés, ces deux *fils de rois*, pour parler comme Gobineau, qui sont passionnants. C'est dans leur regard clair, rieur, à peine un peu mélancolique, qu'il faut contempler le vain défilé du monde. C'est du fond de leur cœur qu'il faut entendre monter le chant intérieur, la petite musique qui baigne tout ce roman dans un flot d'harmonies mystérieuses. Frédéric Moreau, le héros de *L'Education sentimentale*, lorsqu'on lui annonce le Coup d'État du deux décembre, la dissolution de l'Assemblée Nationale et l'arrestation des représentants du peuple, s'est contenté de dire que *les affaires publiques lui étaient indifférentes*. Elles ne sont pas indifférentes à Catherine Comarieu et à Nicolas Marcilac. Mais il y a plus important qu'elles, c'est, face à l'événement, la complicité intellectuelle et morale de deux adolescents devenant homme et femme, c'est l'intimité de ces deux esprits, c'est l'accord de ces deux sensibilités. La chronique ne rend compte que du Temps qui passe et elle lui est liée et elle en a la fragilité. Mais le Temps doit épargner l'îlot merveilleusement préservé où M. Jean-Louis Curtis nous a fait aborder, il doit épargner le territoire magique de toute jeunesse. *L'Horizon dérobé* constituera un document inestimable pour les historiens de l'avenir sur les mœurs, les modes et les sentiments de notre époque. Tout cela ne relèvera plus que de l'archéologie. Ce qui continuera à vivre, c'est ce certain clin d'œil, entre deux jeunes gens fraternels, c'est ce batte-

ment bien conjugué de deux cœurs, c'est ce frémissement de deux intelligences au moment où elles se reconnaissent et s'interpellent, ce sont tant de signes imperceptibles qui forment la trame même de l'éternité.

*
* *

De *Mélusine* qui obtint le Prix Valéry Larbaud en 1967, aux *Années profondes*, aux *Sentiers de l'Enfance* et à *Juan Maldonne*, l'œuvre de M. Michel Dard poursuit son cheminement secret, mais sûr de ses buts, dans une zone d'ombre que les projecteurs de l'actualité évitent. *Les Années profondes* semblent n'être à première vue que le récit d'un adultère distingué commençant dans une garçonnière comme un roman de Marcel Prevost et se terminant dans un confessionnal comme un roman de Paul Bourget. Dans *Juan Maldonne*, M. Michel Dard étend sur Constantinople et la Corne d'Or le regard alangui et fiévreux de Loti. L'écrivain démodé que voilà ! Or, cette œuvre est très profondément accordée à toutes les incertitudes et à toutes les angoisses de notre temps. *Juan Maldonne* mêle dans un imbroglio de civilisations, aux extrémités de l'Europe et de l'Asie, l'amour, la politique, la religion. Juan Maldonne conduisant sa destinée par des chemins de corniche terriblement escarpés, prend une vue sur les remous où l'Europe va s'engloutir. Il n'est parti en héros luciférien qu'à la recherche jalouse de Dieu, et il trouve encore le moyen dans cette quête où il se consume de compléter l'éducation de jeune européen à laquelle M. Michel Dard a montré dans *les Sentiers de l'Enfance* qu'il portait tous ses soins. Œuvre décorative, certes, que celle de M. Dard, mais par là, elle ajoute seulement à notre temps éperdu d'efficacité le luxe qui lui manque.

A la fin de *Juan Maldonne*, ce roman admirable, un vent de tempête s'est engouffré dans l'étroit et difficile passage entre l'Orient et l'Occident où nous avons été entraînés. Il annonçait la guerre. Avec *le Rayon Vert*, le dernier livre de M. Dard qui s'inscrit tout entier entre l'été 39 et l'été 40, nous y sommes (5). La guerre a surpris Tanguy Vivien à Cracovie, une des capitales de l'Europe baroque dont Bainville aurait voulu faire en 1919, quand le Traité de Versailles a achevé de démanteler ce qui restait de l'ordre européen, l'un des trois pôles, avec Vienne et Budapest, de l'Empire catholique nécessaire aux équilibres calculés par l'Histoire. Les conséquences avaient été prévues. 1919-1939... Tanguy Vivien s'est trouvé à point nommé au fatal rendez-vous. M. Michel Dard nous dit qu'il *baguenaudait dangereusement entre Bayreuth et Salzbourg, châteaux de Styrie à ceux de la puszta, curieux de tout, noblement fiévreux, jaloux de Byron et de Goethe*. Mais cet agrégé de philosophie romantique avait conscience d'appartenir à une *génération sacrifiée*, il collectionnait des souvenirs et il attendait de la guerre imminente qu'elle lui donnât non une leçon de politique, mais la palme du martyr. Tanguy Vivien est un cousin de Juan Maldonne.

Le rayon vert met à profit le répit de l'hiver 39-40 et cette drôle d'attente de l'Apocalypse pour nous entraî-

ner une dernière fois sur les chemins bientôt interdits d'une Extrême-Europe compliquée et indolente. On y respire des arômes fragiles, on y entend des romances nostalgiques, on y contemple des paysages maniérés sur lequel le Mont Carmel étend curieusement son ombre. Amour, politique, religion, à quoi s'ajoutent des péripéties de contre-espionnage, composent dans ce roman comme dans les autres du même auteur, la même trame romanesque incessamment renouée. Entre Morand et Abellio, lorsque d'anciennes et irremplaçables civilisations s'effondrent dans un nuage de poussière dorée, M. Michel Dard trace opiniâtrement sa voie en forme d'arabesque.

Tanguy Vivien meurt prématurément, à la fin du livre, dans un combat préliminaire. C'est dommage. Il savait qu'il était le témoin d'une génération sacrifiée et il a voulu accomplir ce qui était écrit. Mais il était aussi un *fils de roi* et dans notre monde sans grandeur et sans magie, les *fils de roi*, tels ceux de M. Curtis, ont encore leur place. Il eût été intéressant d'y suivre le sillage de Tanguy Vivien trop tôt recouvert par l'écume. Attendons M. Michel Dard à d'autres rendez-vous princiers.

Philippe Sénart

- (1) Grasset
- (2) (3) Gallimard
- (4) Flammarion
- (5) Le Seuil.

LES HALLES DE PARIS : VERS L'ÉPILOGUE

par Yvan CHRIST

Lorsque paraîtra cet article, l'affaire des Halles sera-t-elle close ? Il serait bien imprudent de l'affirmer. Toujours est-il qu'en 1979, quelque chose du voile épais qui, avec les années, allait s'épaississant, se déchire quelque peu. Il avait été tendu voici près de vingt ans, alors que se posait le problème du déplacement du marché central de Paris. En 1969, ce légitime exil, souhaité de longue date, commençait. Je l'attendais, pour ma part, depuis le second Empire...

*
**

Est-il besoin de le rappeler ? Enfin libéré, le terrain des ci-devant Halles était devenu le lieu d'élection de tous les utopistes transcendants. Notre temps allait pouvoir, sans contraintes ou presque, y offrir la plus

haute image de lui-même. Il nous en fut donné de toutes les façons.

Certes, les partisans de l'intégrale conservation des « parapluies » de Baltard — la veille, inconnu... — furent bruyants et échauffés, qui, sous cette ferraille réputée sublime, rêvaient, le dogme de l'« animation » aidant, de « faire la fête ». Leurs beaux arguments n'ont pas eu la faveur de toucher les pouvoirs publics. Quant à moi, ils m'ont laissé indifférent. Aussi, tout en m'appliquant à défendre et illustrer un certain XIX^e siècle, ma bienveillance n'est pas encore allée jusqu'à me faire le chantage inconditionnel de la mécanitecture, à plus forte raison lorsqu'elle lutte d'influence avec l'architecture. Aux flancs de Saint-Eustache, les pavillons des Halles centrales que Napoléon III et Haussmann commirent l'erreur insigne de maintenir au centre de Paris, constituaient une aberration, en dépit de leur relatif intérêt, qui était plus historique qu'esthétique. Ils ont disparu. C'est justice.

Projet officiel pour l'aménagement du quartier des Halles

Qu'allait-on faire en un tel lieu ? Le pire, tout d'abord, fut sur le point de l'emporter. C'est que, dans le dessein de profiter de l'aubaine, chacun tenta de jeter son dévolu sur cet alléchant terrain libre, qui faillit être bourré jusqu'à l'absurde, l'ère pompidolienne étant prodigue en opérations d'une espèce aussi funeste que celle-là... Ainsi fut-il tour à tour question d'implanter sur l'ancien carreau une annexe du ministère des Finances, puis un Centre français de commerce international. Le fer avait disparu. Le béton allait le remplacer. Les historiens futurs jugeront notre temps avec sévérité en analysant les projets extravagants qui ont été élaborés par les utopistes de la seconde moitié du vingtième siècle et qui ont failli écraser le cœur de Paris sous leurs flots déchaînés...

Au début des années soixante-dix, j'avais encore l'honneur de siéger à la Commission des Sites de la Ville. Mais c'est en vain qu'une petite minorité y exhala, avec véhémence, un courroux permanent qui faisait sourire les esprits sérieux. Et l'on riait ouvertement lorsque nous souhaitions qu'un jardin, grand, un vrai jardin, non pas seulement un dérisoire « *espace vert* » ou un mai-

gre « *paysage aéré réservé aux piétons* », fût établi entre Saint-Eustache, la Bourse de Commerce et la fontaine des Innocents. Les écologistes n'avaient encore ni généraux, ni soldats, ni tambours, ni trompettes. Nous étions quelques-uns à faire de l'écologie sans le savoir.

Je n'eus pas le triomphe modeste en 1974 : suivant son bon plaisir, qui était aussi le mien et, surtout, celui de l'ensemble des Parisiens, le nouvel hôte de l'Élysée rejetait le projet du Centre commercial et décidait, *proprio motu*, la création d'un jardin. Victoire inespérée ! Dans le même temps — détail qui n'est pas seulement anecdotique — la Commission des Sites de Paris était intégralement renouvelée. Les amis du béton étaient punis. Ingratitude capétienne : leurs adversaires, dont j'étais, subissaient, du même coup, la même punition. « *Ce régime est badin* », disait, en soupirant, M. le duc de Maulévrier...

*
* *

L'alerte passée, qui avait été longue et chaude, d'autres projets fleurirent à l'envi : déjà parlait-on de confec-

tionner, à l'est du futur jardin, une salle des ventes, un Opéra populaire, que sais-je encore ! On a fini par n'en plus parler.

Cela étant, quelque chose dont on ne parlait point sortait de terre, que l'on voyait surgir avec horreur : il s'agit, derrière le chevet de Saint-Eustache, le long de la rue de Turbigo, d'un monstre qui n'est autre qu'une « centrale de climatisation ». Siècle paradoxal : à l'heure qui est, paraît-il, de l'urbanisme souterrain, les ingénieurs n'ont pas cru devoir s'ingénier à inhumer, au centre de Paris, une usine, mais tout au contraire, à en exalter la présence. Qui justifiera ce qui est moins un paradoxe qu'une provocation ? Soudain honteux et confus, chacun, depuis, s'essaye à camoufler le monstre formidable. Ce fut le cas de l'architecte Ricardo Bofill. Ce jeune Catalan est tout le contraire d'un esprit médiocre. Chez lui, rien de commun, dans ses propos lucides comme dans ses desseins grandioses, avec la plupart de ses confrères français, confits en dévotion fonctionnaliste. Il en avait sur-le-champ, avec approbation et privilège du roi, apporté la preuve en soumettant un projet de colonnade destinée à magnifier le jardin des Halles. Projet superbe, éminemment ambitieux. Était-il fait pour Paris ? Et les entours de Saint-Eustache eussent-ils supporté un tel apport ?

Confronté à l'abominable « centrale de climatisation », le même architecte avait imaginé, pour la dissimuler avec pudeur, de construire un imposant immeuble, doté, lui-aussi, d'une espèce de colonnade, assez séduisante, ouverte sur le « forum ». Très complexe, dans le décor de ses façades comme dans ses superstructures, ledit immeuble était fort indiscret — bien qu'il tentât de s'inspirer du volume général des maisons avoisinantes, notamment celles de la rue de Turbigo, percée haussmannienne sans caractère dont il fallait pourtant tenir compte. Toujours est-il qu'en octobre dernier, le maire de Paris a mis fin à la mission de l'architecte catalan. Toutes proportions gardées, M. Ricardo Bofill a été rondement écarté du jeu des Halles comme il en fut, sous Louis XIV, du cavalier Bernin dans le jeu du Louvre. Telle est la continuité du jeu français, séculairement hostile à l'esprit baroque. Ainsi tout fut dès lors repris de zéro.

*
* *

Cependant que l'on s'épuisait en palabres et polémiques, et que s'opposaient les thèses les plus contradictoires, architectes et ingénieurs, mais sous terre, s'affairaient. On sait ce qu'est le gigantesque nœud ferroviaire qui a été établi en ces lieux. Et l'on saura, dès le mois de septembre prochain, assure-t-on, ce qu'est le mirifique « forum » commercial — que l'on commence à deviner et où, pour ma part, je ne suis pas du tout pressé d'aller m'enterrer tout vif...

Oui, « l'important, c'est la rose » — je veux dire : le jardin que l'on nous promet depuis quatre ans et dont en

février dernier, le maire de Paris nous a dévoilé les traits essentiels. L'Élysée souhaitait un jardin « à la française ». L'Hôtel de Ville voulait un jardin qui « sentit la fritte ». Nul ne peut encore affirmer que l'on disposera, sous les futurs ombrages des Halles, d'odorantes bassines d'huile bouillante. En revanche, nous savons que ces ombrages-là ne pasticheront point ceux du parc de Versailles.

L'Atelier parisien d'urbanisme — l'A.P.U.R. — est l'auteur du plan qui, à l'heure où j'écris ces lignes, a été accueilli avec une certaine faveur par celles des diverses commissions municipales ou extra-municipales auxquelles il a été soumis. Nulle symétrie néo-classique, ainsi qu'on le désirait pourtant au plus haut de l'État et que des plans officieux, d'origine publicitaire, l'avaient, sans génie, esquissé. Mais la configuration boiteuse du terrain, dominé par une église de structure médiévale, plantée de guingois, se fût-elle vraiment prêtée à une composition inspirée de *Le Nôtre* ? Sous réserve des modifications de détail qui, sans doute, interviendront, ce plan se veut hardiment dissymétrique. En son centre, un large espace sera ménagé : il dessinera une sorte d'amphithéâtre dallé, tourné vers le nord-est et la rue de Turbigo, et entouré de terrasses peu élevées. L'église ainsi dégagée, non sans excès pour ce qui est de sa façade et de sa nef, sera néanmoins ce qu'il fallait absolument qu'elle restât, l'élément majeur du jardin. A son chevet, au carrefour des rues Montmartre, Montorgueil et de Turbigo, une placette sera également tracée et un mail succédera à l'ancienne rue Baltard, en direction de la rue du Pont-Neuf. Des « couverts » entoureront l'amphithéâtre : ils envahiront partiellement la Bourse de Commerce, borderont la rue Berger, au sud, et, à partir du transept de Saint-Eustache, formeront un axe de verdure orienté vers le sud-est — où d'autres arbres, mais de faible hauteur, accompagneront la délicate fontaine des Innocents.

Les Parisiens auront enfin le nouveau jardin qu'ils appelaient de leurs vœux unanimes. Sera-t-il assez vert et assez dense ? Obéissant au dogme de l'« animation » et respectant le mythe de la « fête », les paysagistes de l'A.P.U.R. ont tenu à réserver, au centre de la composition, un espace libre qui jouât le rôle d'un vaste parvis « où des concerts et des manifestations culturelles diverses (pourront) avoir lieu devant un décor architectural exceptionnel ». Mon sentiment est que cet espace — on se flatte de le comparer à la place siennoise du Campo... — est trop vaste et que c'est autant de perdu pour la verdure abondante que l'on nous promettait généreusement et que l'on nous mesure chichement. Nous voulions des arbres. Pourquoi nous les plaindre ? Et pourquoi les sacrifier à une place ? Paris n'est pas Sienna. Et puis, nous ne ferons pas « la fête » tous les jours de l'année, alors que tous les jours, nous aurons envie de nous promener dans un jardin, d'y séjourner ou d'y rêver. Je tiens à rappeler que Paris, parmi les grandes cités mondiales, est celle qui, pour son malheur, compte la plus petite proportion de jardins publics : 1,4 m² par habitant — alors que Chicago en compte 99, Washington 50, Bruxelles 28, Berlin 13, New York et Londres 9, Mos-

condamné le siècle du fonctionnalisme, humiliante solution de recours qui résulte de son inconséquence initiale... Au sud, le long de la rue Berger, surgiront d'autres immeubles, où s'installeront un hôtel de voyageurs ainsi que des bureaux — auxquels on eût préféré d'autres logements. Au centre, en bordure de la rue Pierre-Lescot, ne pousseront que de petites constructions à usage commercial, pourvues d'un seul étage et dont les terrasses seront feuillues et fleuries de façon à compléter le jardin proprement dit. Des arbres seront, en outre, plantés à l'est, rue de la Cossonnerie. Enfin, plus à l'est encore, on prévoit d'enterrer la circulation automobile sur une portion du boulevard de Sébastopol. Il va de soi qu'elle sera totalement prohibée dans le périmètre de l'ancien carreau des Halles. Ainsi les piétons seront-ils rois depuis la Bourse de Commerce jusqu'au Centre Pompidou. Baladins, cracheurs de flammes et autres montreurs de bêtes sauvages pourront, sur le mode « festif » et « ludique », y archaïser avec gourmandise...

Quatre cents arbres environ — hêtres, érables, acacias, tilleuls argentés — des terrasses plantées, des massifs fleuris, des jeux d'eau. Sous ce jardin, qui ne devra prospérer que dans deux mètres de terre végétale répartie sur une dalle de béton, le « trou » déjà fameux sera utilisé à plein : y prendront place des équipements sportifs et culturels, notamment une piscine et un centre de loisirs pour les jeunes citoyens, et, ce qui est moins plaisant, mais qui est, paraît-il, nécessaire, un central téléphonique.

M. le maire s'y est engagé : le tout sera terminé le 1^{er} janvier de l'an 1983.

Projet de forum des Halles, 1965. par Jean Faugeron

cou 8, Lyon 3,6. Et ce ne sont pas les affreux bacs de ciment, dorés de fleurs, de feuilles et de branches, dont nos rues sont, depuis peu, gratifiées, qui mettront fin à ce lamentable record.

*
* *

Après les arbres, les pierres. Je dis bien : les pierres, ou ce qui leur ressemble. C'est que, suivant les nouvelles consignes de la Ville, promotrice en chef de l'opération en cours, il se confirme que le verre et l'acier ne règneront pas aux abords de Saint-Eustache. La victoire est de taille.

Qu'avons-nous appris, au début de l'année, pour ce qui est du style proprement dit des constructions qui entoureront le jardin des Halles ? Rien, à la vérité. Ce que l'on a seulement daigné nous dire, c'est qu'elles ne relèveront pas d'une conception « *monumentaliste* » et qu'elles ne dépasseront pas la hauteur de dix-huit et de vingt-quatre mètres. Leur traitement architectural, a déclaré le maire de Paris, « *sera conçu de manière à assurer, sans recours obligé et généralisé aux solutions de l'architecture dite « d'accompagnement », la meilleure intégration à l'environnement et la meilleure adaptation aux caractères du quartier* ». Voilà qui est très bien, mais encore très flou. L'été venu, on y verra, dit-on, plus clair.

Qu'abriteront de part et d'autre du « forum », ces immeubles ? Au nord, cent quatre-vingt dix « logements sociaux », élevés en bordure de la rue Rambuteau. C'est cet immeuble qui aura la charge d'occulter l'« usine de climatisation » — trompe-l'œil obligé auquel est

*
* *

Nous avons échappé au pire. Le meilleur a-t-il été retenu ? A la dernière minute, ou presque, un brusque sursaut, venu, à la fois, de l'Élysée et de l'Hôtel de Ville et voulu par l'opinion, a mis un terme aux plus flamboyantes, aux plus désastreuses utopies. Des destructions inconsidérées et des constructions qui le sont autant, ont toutefois contribué à fausser le problème, du moins à en compliquer gravement la solution et à la retarder.

Il y a plus de dix ans que sur tous les tons et à toutes les tribunes, je le dis et le répète : ce quartier séculaire aurait dû être, sans faconde, soigné, conforté, assaini, restauré, réhabilité comme tel, non point furieusement rénové, c'est-à-dire percé et retranspercé en vertu des lois de l'urbanisme-fiction. On s'est arrêté à temps — l'actuelle crise économique n'ayant pas compté pour peu en cette heureuse occurrence... Il n'y aura pas, Dieu merci ! un Brasilia de poche au cœur de Paris. Ce cœur-là tentera de se guérir des dures blessures qui lui furent, au départ, infligées. Puisse-t-il, avant longtemps, rebattre dans le calme, suivant le rythme des corps apaisés !

Yvan CHRIST

UN BALCON EN FORET MESSIDOR

Le film grave et sobre de Michel Mitrani est une adaptation fidèle de l'ouvrage de Julien Gracq « Un balcon en forêt », admirable récit de cet écrivain secret dont « Un beau ténébreux », « Château d'Argoll », « Le Rivage des Syrtes », longs poèmes en prose, somptueux et dépouillés, comptent parmi les meilleurs romans de notre après guerre.

Si le metteur en scène français n'a pas su donner le sentiment de la durée d'une manière aussi forte que Zurlini dans l'inoubliable « Désert des Tartares », il a réussi — et l'entreprise n'était pas simple — à rendre sensible la lenteur de ces journées interminables de la drôle de guerre dans des avant-postes frontières, la répétition monotone des gestes de chaque jour, la routine d'une vie militaire où les corvées de campagne comblent le vide de l'inactivité. L'action qui est ici absence d'action, la succession des heures livrées à l'ennui, l'attente où se mêlent passivité et inquiétude, le charme envoutant de la forêt meusienne sont exprimés dans un style subtil qui correspond, pour l'essentiel, à l'esprit du livre de Julien Gracq. Mitrani nous fait partager cette montée de la peur qui devient angoisse jusqu'à l'inéluctable rendez-vous avec la mort.

« Un balcon en forêt » est un épisode de la drôle de guerre qui commença en octobre 1939 et se poursuivit jusqu'en mai 1940. Dans un fortin camouflé de la forêt

des Ardennes sont installés trois hommes de troupe et un aspirant. Ils attendent une attaque allemande qui ne vient pas. Une présence s'impose obsédante et opprimente : celle de la forêt avec ses silences, ses murmures, ses odeurs, ses couleurs, ses sentiers humides, ses clairières ensoleillées, la forêt qui se métamorphose au rythme des saisons, la forêt « toujours, toujours recommencée... ».

Et l'attente continue, dérisoire. Absurdité d'une action qui n'est qu'attente et inaction. Incohérence d'une situation militaire qui est immobilisme et immobilité. Dans ce climat étrange, dans cet univers en sursis, où pèse l'appréhension de la mort à tel point qu'on pourrait qualifier ce film de méditation sur la mort, il est des moments où le quotidien reprend ses droits. Un soldat aide la patronne du café voisin, un autre prend place auprès de la fermière privée de mari, un autre picole, bricole, braconne.

Le jeune aspirant vit une belle et émouvante histoire d'amour avec une jeune fille rencontrée en forêt. Le bonheur apparaît et se glisse dans cet univers de solitude et d'angoisse, un bonheur frêle et fugitif, dont on sait bien qu'il est menacé et condamné à mourir comme les occupants du fortin. Arrive la déroute finale dont l'intelligence désabusée du capitaine, chef de compagnie, avait pressenti l'ampleur et la signification.

gnent l'un et l'autre une certaine dimension métaphysique.

« Messidor » c'est le temps de l'été, le temps des vacances. Deux jeunes femmes, une étudiante, une villageoise, se sont rencontrées par hasard en pratiquant l'auto-stop. Disponibles à l'aventure, rieuses, moqueuses, quelque peu écervelées, elles parcourent leur Suisse natale au gré de leur fantaisie, mais leur vagabondage désinvolte se transforme en errance déraisonnable et se termine sur une note désespérée en fait-divers tragique et lamentable. Tableau caustique et pessimiste d'une Suisse splendide et sans âme, « Messidor » offre le portrait provocant et tendre de deux jeunes femmes de notre temps, différentes et complices, fantasques et paumées. Différentes par la condition sociale, complices dans leur refus d'un ordre d'où l'imprévu est banni et d'une existence où la sagesse l'emporte sur la singularité. Leur escapade joyeuse devient protestation et fuite. Protestation agressive contre la banalité et la médiocrité du conformisme quotidien. Fuite en forme de dérive vers un ailleurs qui n'aboutit nulle part. Traquées, broyées par une société dont elles refusent de jouer le jeu et contre laquelle elles se révoltent, Marie et Jeanne achèvent leur quête « d'autre chose » dans la peur, l'échec, la violence, l'épuisement moral. Le réalisateur helvétique Alain Tanner nous a donné un presque chef d'œuvre par la qualité raffinée de l'écriture cinématographique et de la photographie.

Le fortin camouflé d'un « Balcon en forêt »

« Un balcon en forêt » ne paraît pas avoir rencontré un grand succès public, c'est regrettable, comme fut regrettable la conspiration du silence qui accompagna la sortie du précédent film de Mitrani, « Les Guichets du Louvre », où le cinéaste partant de faits réels racontait de manière bouleversante l'initiative d'un étudiant qui le 16 juillet 1942 parcourait les quartiers de Paris où se déroulait l'abominable rafle des juifs, connue désormais sous le nom de « rafle du Vel d'Hiv », afin de sauver quelques uns des malheureux pourchassés.

Très différents par le style, le ton et l'inspiration, « Un balcon en forêt », film de *l'attente*, et « Messidor », film de *l'errance*, ont en commun d'être une réflexion sur le destin, la condition humaine, l'absurde et donc attei-

Clémentine Amouroux et Catherine Rétoré dans « Messidor »

« Messidor », « Un balcon en forêt » : deux œuvres que l'on ressent douloureusement et qui laissent mélancolique, mais plus humain, plus lucide, moins bardé de certitudes.

Henri BOURBON

LULU AU PALAIS GARNIER

Entrée après Wagner dans une phase nouvelle, la polyphonie a commencé avec l'école d'Arnold Schoenberg à tendre vers un développement perpétuel et une variation de reprises qui en élargissant progressivement les relations tonales, a conduit au projet harmonique émancipant la dissonance, faisant s'effondrer le système tonal et créant cette nouvelle écriture instrumentale régie par la série de douze sons.

Ainsi, l'unité thématique de *Lulu* a été réalisée grâce à la série de douze sons qui détermine les « événements » musicaux de l'opéra, notamment la thématique du personnage principal dont seront déduits d'autres figures révélant d'autres personnages et certains moments dramatiques spécifiques. A la conception de chaque épisode du drame correspond une architecture musicale rigoureuse ; en même temps, l'emploi fonctionnel de la couleur instrumentale pour caractériser certains personnages (Schiegold) renoue avec la tradition de la musique dramatique traditionnelle.

« La force de l'Opéra s'expose à chaque instant à l'échec le plus total, et plus elle tend vers l'achèvement et la perfection, plus elle exige sa propre rupture. La musique dramatique ne reproduit nullement l'action scénique pour l'élever, comme on l'a souvent pensé, sur un plan symbolique, mais le son qui pénètre l'action signifie que celle-ci se trouve absorbée par celui-là » (*René Leibowitz, Schoenberg et son école. Janvier 1947...*), et l'auteur d'ajouter : « Alban Berg, cet architecte conscient de la musique dramatique, a su toujours non seulement s'avérer comme tel, mais plus encore, certaines de ses œuvres qui n'appartiennent pas au genre dramatique, traduisent une vocation de ce genre ».

Au-delà de la nouvelle vogue pour l'opéra classique et moderne, le choc causé par la puissance créatrice de la musique d'Alban Berg a de quoi étonner, sinon fasciner, et la mise en scène de Patrice Chéreau, (en dehors de la gageure représentée par le 3^{ème} acte et la mise à mort de *Lulu*, libération de ce mythe d'un éternel féminin : la femme qui désire mais n'enfante pas) nous renvoie au vertige labyrinthique des jeux du hasard, de la réduction et de la mort qui n'eurent peut-être jamais autant de poids que dans cette période précédant la dernière guerre.

Avoir choisi de composer un Opéra à partir de la tragédie de Franck Wedekind (1895-1902) : « la Boîte de Pandore » en l'amputant des 4/5 du texte original, traduisait certainement chez Alban Berg un objectif tout

aussi précis que son dessein antérieur d'adopter le « Wozzeck » de Büchner.

Il était âgé de 20 ans lorsqu'il assista à la représentation privée de la pièce (au Triano Theater de Vienne, le 29 mai 1905) organisée par l'écrivain et polémiste Karl Krauss qui voyait d'abord en *Lulu* un des fantasmes les plus profonds de l'âme humaine : « Une âme qui dans l'au-delà ôte le sommeil de ses yeux. C'est un poète et amant hésitant de la femme qui tient la main de *Lulu* dans la sienne et dit ces mots, clef de ce dédale de la féminité, de ce labyrinthe de l'âme dans lequel bien des hommes ont perdu la trace de leur raison ; toutes les lubies naturalistes sont comme soufflées. Ce que les hommes ont en eux et ce qu'ils cachent est à nouveau plus important que leurs défauts de langage. Le rideau se lève et un athlète obèse (tout habillé de blanc par Jacques Schmidt) rêve sur son avenir, ses gros cachets, ses revenus de proxénète. Un poète rouspète comme Karl Moor contre le siècle de grattes-papiers et une femme souffrante rêve de sauver son amie idolâtrée. Trois personnes, un dialogue de sourds, trois univers. Une technique dramatique qui pousse trois boules d'une seule main... Ici surtout dans le 3^e acte, la main d'un nouveau Shakespeare a saisi le plus profond de l'être humain. L'alternance des effets clownesques et tragiques est comme la vie elle-même, grotesque jusqu'à pouvoir être agitée de la plus grande émotion en enfantant des bottes. »...

On conçoit que le jeune Alban Berg ait été impressionné par ce thème et ait pu décider de l'adopter. En 1929, le livret de *Lulu* était élaboré ; fin avril 1934, l'opéra en 3 actes terminé. Le travail d'orchestration avait alors commencé au cours de l'hiver 1935, après la composition de la *Lulu symphonie* (*Symphonisch Stücke*) en cinq mouvements (les 4^e et 5^e mouvements, Variations et Adagio étant empruntés au 3^e acte). Interrompue au printemps 1935 par la composition du Concerto pour Violon, sa dernière œuvre, l'orchestration du 3^e acte ne fut jamais achevée. (Alban Berg mourut en effet le 24 Décembre 1935).

Pressenti par la veuve de Berg, Hélène, pour achever la partition, Arnold Schoenberg se récusa pour plusieurs raisons dont l'essentielle semble être le persiflage dont sont victimes les juifs dans la version de Berg (Acte 3, page 46 — ligne 13... ce cochon de juif ligne 15... et parlant de plus en plus un jargon juif) — « Comprends-moi bien répondait Schoenberg à Erwin Stein (qui lui avait écrit à ce sujet le 17.01.36). Je suis volontiers prêt à supposer que Berg aie fait cela par une inattention toutefois difficile à comprendre et bien que cela paraisse à

tourbillon fantastique où se mêlent l'horreur et la dérision.

Parlant du langage musical de l'oeuvre, Pierre Boulez qui dirige cette nouvelle version a pu dire : « Chacun sait qu'il s'agit d'un opéra basé sur la technique de la série de 12 sons. Est-ce si important ? du point de vue de la contrainte, certainement ; Berg en disciple fidèle de Schönberg accepte le dogme de l'unité prêchée par son maître ; en principe donc, une seule série préside à l'invention de la thématique...

En fait, il s'agit d'une respectueuse simulation : la série originelle devient rapidement une référence mythique à laquelle Berg n'a guère recours que par précaution. Qu'est-ce qu'il fait de cette série ? par des artifices difficiles, voire impossibles à décider si l'on n'en connaît pas les mécanismes, il crée des figures thématiques, s'attachant aux différents caractères : Lulu, Schön, Alwa, Schiegold, aux situations, aux sentiments multiples...

La complexité est plus profonde ; il faut aller la trouver dans l'agencement formel, dans les rapports multiples établis au cours de l'oeuvre entre ces différents organismes que sont les thèmes, les schémas, les rythmes ; il s'agit d'une simplicité trompeuse mais efficace. Quant aux références aux musiques du jour : jazz, ragtime, si elles sortent de son contexte 1900 pour les placer résolument dans le moment de la composition, elles n'en suivent pas moins l'exemple de Stravinsky ou de Weill, et montrent la perméabilité de Berg à l'actualité... Berg nous décrit un monde où la critique et la dérision accusent les ombres que ni l'élégie, ni la nostalgie ne sauvent du désastre le plus trivial. Cependant la qualité directe, voire agressive du propos se réfère sans cesse à une complexité et à une richesse d'intention que le choc premier n'épuise pas ».

Géométrique, noir et blanc, au premier acte dans un espace dépouillé où l'on retrouve les colonnes métalliques et le mobilier des premiers designers, d'une volontaire sobriété ensuite dans une perspective élargie par un escalier et de hauts murs de marbre entre lesquels évoluent comme autant d'ombres et de victimes les comparées de la comédie du demi-monde, enfin presque identique mais devenu coupe-gorge et bas-fond londonien — verdâtre et pourrissant par le jeu savant des éclairages et des clairs obscurs le décor de Peduzzi accompagne avec une discrétion et une véracité voulues le déroulement d'un drame dont les protagonistes en costume de ville ou de soirée évoquent sans outrance la vie berlinoise et la vie parisienne d'avant-guerre où se noue le destin de Lulu et de ses admirateurs.

Et c'est sans doute le contraste entre tant de simplicité et la luxuriance de la partition qui donnait ce soir-là au plafond tant contesté de Chagall émergeant tel un rêve déraciné de la vasque étincelante de lustre et des velours cramoisis des quatre étages bondés de l'Opéra, la transparence échevelée d'un bel écho musical.

Anne-Marie LAVAUDEN

Teresa Stratas dans Lulu

peine croyable que dans une époque de persécution extrême des juifs, quelqu'un ne pense pas du tout à ce que peuvent penser ses amis. Mais une fois l'inattention admise ; utiliser le jargon juif m'apparaît certainement plus honorable que symptomatique de saloperie, aujourd'hui où je connais tellement de gens honorables qui emploient ce jargon et tellement d'autres qui ont été trouvés dignes d'une mort de martyr rien que pour l'utilisation du jargon juif»...

Il appartenait finalement à Friedrich Cerha (né à Vienne en 1926, fondateur en 1958 avec Kurt Schvetsik de l'ensemble « Die Reishi » pour la musique nouvelle, un des premiers ensembles à faire connaître la musique de notre temps et compositeur de nombreuses œuvres dont la dernière, un opéra d'après « Bach » de Bertolt Bucht sera créé au festival de Salsbourg en 1981) d'entreprendre cette tâche redoutable d'établir la partition du 3^e acte de Lulu, joué en première mondiale à l'Opéra de Paris, le 24 février 1979.

Le jeu et les voix si belles de Teresa Stratas (Lulu) de Franz Mazura (Dr Schön et Jack l'Eventreur) de Kenuth Riegel (Alwa), l'interprétation musicale de Pierre Boulez, magnifient l'étrangeté et la puissance lyrique d'une oeuvre explorant les méandres du demi-monde et des bas-fonds sans doute pour mieux souligner la détresse et l'asservissement de ces deux victimes que sont Wozzeck et Lulu, cette dernière fatale et criminelle, innocente et perverse, unique ordonnatrice du drame où viendront se perdre Schön et Schiegold, Geschwitz et le lycéen, l'athlète et le banquier, dans un

notes de Lecture

• L'Empire éclaté d'Hélène Carrère d'Encausse

L'arrivée au pouvoir des Soviets en 1917 devait, selon Lénine, en mettant fin à la domination des tsars, abolir aussi cette « prison des peuples » que constituait l'Empire russe. Soixante ans plus tard, on peut s'interroger sur le bilan : quelle a été l'évolution de cet Etat à la taille d'un continent, de cet empire où coexistent plus de cent nations et nationalités différentes ? « En d'autres termes : l'Etat soviétique est-il un Etat des travailleurs ? Ou bien perpétue-t-il un Empire ? Le marxisme a-t-il atteint son but, façonné une société humaine nouvelle, qui, dépassant ses différences, a reconnu sa communauté de destin ? Ou bien est-ce, au contraire, la diversité des nations, la diversité des héritages historiques et des mentalités qui ont eu raison des idéologies et d'un pouvoir pour qui, seuls existent les travailleurs, fraternels par delà les frontières et les différences d'ethnies et de civilisation ? ».

C'est en ces termes qu'Hélène Carrère d'Encausse, spécialiste des questions soviétiques, pose, dans l'*Empire éclaté*, le problème de la nature de l'Etat soviétique. Officiellement, la réponse ne fait guère de problème : aux termes de sa nouvelle Constitution, l'U.R.S.S. se définit comme unitaire ; elle se proclame « l'Etat du peuple tout entier ». Du reste, les dirigeants soviétiques, de Lénine à Brejnev en passant par Staline, n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de l'Union Soviétique un Etat unifié autour de la doctrine communiste et — plus encore, peut-être — du peuple russe. L'école, l'armée, le parti, l'apprentissage de la langue russe, voire les transferts de populations, comme dans le cas des Tartars de Crimée et des Allemands de la Volga, qui firent l'objet d'une déportation massive, ont servi d'instruments à cette vaste politique d'intégration, menée d'une manière systématique depuis six décennies. En outre, ces efforts d'intégration se sont accompagnés d'une politique de russification systématique, le peuple russe étant promu au rang de « frère aîné » : ainsi, malgré une participation croissante des non-russes, 60 % des effectifs du parti communiste d'Union Soviétique sont, à l'heure actuelle, constitués de Russes, avec une proportion encore plus élevée parmi les dirigeants de très haut rang. Dans l'armée, la situation est identique : les unités d'élite, tout comme le haut commandement, sont, en majeure partie, constitués de Russes : sur 101 généraux, 97 sont d'appartenance slave et 78 d'origine Russe. Beaucoup plus qu'une image fidèle de la société soviétique, l'armée et le parti sont en fait un reflet du pouvoir.

Or, malgré ces efforts d'intégration et d'unification, la réalité soviétique actuelle, loin d'être composée d'un peuple unique, se révèle en fait constituée d'une mosaïque de nations. L'intérêt majeur de l'*Empire éclaté* est de mettre l'accent sur cet aspect des choses. Un des principaux mérites d'Hélène Carrère d'Encausse est d'être parvenue à réunir, sur un problème à propos duquel les autorités soviétiques ont toujours fait montre de la plus extrême discrétion, une documentation et des données chiffrées d'une grande richesse, qui permettent de prendre une vue claire du problème des nationalités en Union Soviétique.

- Davantage : comme le montre l'auteur, la cohésion de l'Empire soviétique paraît aujourd'hui menacée par la conjonction de plusieurs éléments.

- L'évolution démographique actuelle, du fait de la baisse de la natalité en Russie et du taux d'accroissement élevé des populations d'Asie centrale, risque de se traduire, à terme, par une transformation profonde des structures de la population. Si les tendances démographiques actuelles se maintiennent, la part de la population russe dans la population totale de l'Union soviétique passera, selon Hélène Carrère d'Encausse, de 53,7 % en 1970 à 47,2 % en l'an 2 000 ; inversement, la part des populations d'Asie Centrale et du Caucase devrait s'élever, dans le même temps, de 18,8 % à 29,6 %. Cette évolution est d'autant plus lourde de conséquences que l'U.R.S.S. souffre, à l'heure actuelle, d'un manque de main-d'œuvre important ; or, les populations d'Asie centrale, seules à même de fournir l'appoint au cours des années à venir, sont à la fois enserrées dans un système économique peu productif et hostiles à des déplacements dans d'autres zones.

- Certains peuples se révèlent, à des degrés inégaux, rebelles à la politique de russification entreprise par les dirigeants soviétiques. L'intégration compte ainsi ses « apatrides » — les Tartars de Crimée, les Allemands de la Volga et les Juifs, que l'U.R.S.S. refuse de considérer comme des nations à part entière —, ses « rebelles » (en Géorgie notamment, où, par fidélité à la langue maternelle, des protestations massives contre la russification ainsi que de nombreux attentats se sont fait jour), et ses « frères ennemis », comme l'Ukraine, partenaire privilégié de la Russie mais où le sentiment national reste très vif.

- Enfin, le sentiment religieux, loin de s'éteindre de lui-même comme l'avaient espéré au départ les dirigeants de l'U.R.S.S., persiste et tend même à se renouveler. C'est notamment le cas du catholicisme en Lituanie, où la religion est très liée à l'affirmation du sentiment national ; c'est bien davantage encore, le cas de l'Islam qui joue, en Asie Soviétique, le rôle d'un véritable ciment de l'organisation politique et sociale. L'U.R.S.S. compte, à l'heure actuelle, 50 millions de musulmans, qui pratiquent largement l'endogamie et perpétuent le mode de vie, les traditions et les coutumes islamiques. Ainsi se maintient, en plein territoire soviétique, un « homo islamicus », qui, sans être pour autant un opposant au système, témoigne de la résistance d'une culture aux efforts d'assimilation entrepris. Or, l'Islam rassemble à lui seul plus du cinquième de la population de l'U.R.S.S.

Tirillée entre l'affirmation de principes égalitaires et l'idée d'un « frère aîné » russe, l'URSS s'est, jusqu'ici, révélée également incapable et de réaliser dans la pratique une égalité des nations hautement proclamée sur le plan théorique et de mener à bien de manière efficace sa politique de russification. L'Empire soviétique paraît ainsi, à terme, menacé d'éclatement : « De tous les problèmes auxquels il doit faire face, le plus urgent, le plus irréductible, c'est celui que posent les nations. Et comme l'Empire auquel il a succédé, l'Etat soviétique semble incapable de sortir de l'impasse nationale ».

Jean GANIAGE

Editions Flammarion. Ouvrage couronné en 1978 par le prix « Aujourd'hui ».

● Qu'est-ce qui fait courir la France ? de Pierre Drouin

Rendre compte d'un livre intelligent est toujours une tâche difficile. Lorsque, de plus, on n'est pas à proprement parler un spécialiste de la matière traitée, on se sent embarrassé. Mais, en vérité, le livre de Pierre Drouin se veut accessible à tous les français. Et il l'est ! C'est un premier mérite qu'il convient de souligner : décrire et exposer dans un langage clair des réalités complexes correspond à une vertu pédagogique qui n'est pas toujours le fait d'écrivains contemporains. Pierre Drouin, dans ses nombreux articles du « Monde », n'est jamais tombé dans le piège du langage ésotérique pour spécialistes « éclairés ». Son livre est à l'image de ses chroniques bien connues.

Un deuxième mérite est de renouveler l'analyse de la réalité française depuis 1945. Certains diront : encore un livre sur la France ! Ils auront tort car le livre de Pierre Drouin est important. Les analyses et propositions faites sont trop intelligentes, le frémissement chaleureux qui court tout au long de l'ouvrage est trop perceptible pour que l'on n'encourage pas vivement les français à lire avec attention et profit cet ouvrage qui a pour but de « repérer les temps forts de la vie française durant ces années d'après-guerre en regardant l'évolution de l'opinion aussi bien que les réalités conjoncturelles, en soulevant les pierres posées par les stratégies gouvernementales pour voir quelles idées grouillaient dessous, en feuilletant les livres qui avaient marqué une orientation, en suivant le déroulement de rêves ou la vie publique d'hommes qui incarnaient des mythes... »

Un autre mérite du livre de Pierre Drouin est d'avoir trouvé les « repères » essentiels de la vie française depuis trente cinq ans, alors que « tout coule » et que « nous vivons dans une civilisation héraclitéenne » !

Mais il y a aussi des propositions, car l'auteur ne se

contente pas d'analyser. Il veut aider les femmes et les hommes de son pays — pour lequel il a une tendresse certaine — à recouvrer une part de ce bonheur dont François Nourissier dit dans son « Musée de l'Homme » que son ami Boisdeffre « trouvait cela païen, poisseux ». Quelle erreur !...

Pour nous amener à une prise de conscience — pour une meilleure façon d'être et d'agir — Pierre Drouin se pose tout au long de son livre cette interrogation poignante : Comment se fait-il qu'un peuple composé d'individus plutôt intelligents, capables de se mobiliser derrière un homme proposant un dessein fort — fût-il difficile à atteindre — ne puisse trouver un consensus durable, et que, seuls des a-coups cycliques permettent le progrès, non sans laisser à chaque secousse des traces mutilantes ?

Cette question lancinante se retrouve dans les quatre parties de l'ouvrage, bien charpenté : Départs, Mythes, Effervescences, Crises.

Comment rendre compte de la luxuriante richesse des quatre thèmes ? On peut penser d'abord suivre pas à pas le fil conducteur de l'auteur. On peut aussi, au risque délibéré de ne pas « coller » à la pensée de ce dernier, prendre deux ou trois lignes de force et montrer les développements subséquents. C'est notre parti pris. Que Pierre Drouin nous pardonne !

-Qu'est-ce qui fait courir la France ? » Des événements dont l'analyse est « pénétrante », des hommes dont les portraits sont « éclairants », des propositions qui doivent être « lucides ».

I — Des Analyses pénétrantes

- On commencera par celle de la situation de Mai

1968. Ce n'est pas un paradoxe. On a certes déjà beaucoup écrit sur ce sujet mais les pages consacrées à cette période sont vraiment attachantes. Pierre Drouin rappelle que Marcuse avait écrit bien avant, que toute civilisation est répressive dans la mesure où elle sacrifie les instincts, et que le travail est une activité aliénante. Le grand problème est de trouver ce compromis permettant au travail de ne pas détruire la source de vie qu'est l'instinct. Et de rapprocher l'influence de Galbraith et de Raoul Vaneigem, pour une critique du « quantitatif » dans notre société.

Mai 1968 a laissé incontestablement des germes qui continuent de pousser : la mise en cause des hiérarchies — le rayonnement personnel doit les justifier — la remise en question de la répartition du pouvoir, le goût du Bonheur...

Au plan des institutions le bilan n'est pas toujours positif. Si la France a bien « digéré » l'accident de parcours économique de 1968, si le C.N.P.F. a ouvert ses portes, si les syndicats se sont désormais mis en alerte (seule la C.F.D.T. avait perçu ce qui se passait alors !) il reste que le « discours de Chaban-Delmas n'a pas vieilli » : la société n'est ni « libérée » ni « généreuse ». Cependant l'auteur note avec satisfaction que des propositions de réformes sont désormais irréversibles : la réduction de « l'éventail hiérarchique », la réforme de l'Entreprise et celle des conditions de travail...

- « Les objecteurs de croissance » font l'objet d'une étude fouillée. Pourquoi ces discussions passionnées entre partisans de la croissance zéro et adeptes d'une vision plus optimiste de l'avenir de la Société ont-elles eu un écho devenu un impact ? Parce que trois faits sont désormais indéniables : la croissance n'élimine pas les méfaits de la croissance, la croissance multiplie plus rapidement les besoins qu'elle n'engendre la richesse supplémentaire propre à les satisfaire, « les exigences de la justice croissent plus vite que les résultats du progrès économique ». Les conséquences : revendication de la qualité de la vie et recherche scientifique qui répondent plus à « la demande sociale » qu'aux besoins de la Défense et de l'exploration spatiale.

- « L'impératif industriel » du règne de Georges Pompidou a correspondu à la mise en oeuvre d'une « économie concurrentielle » où l'on aide les forts au détriment des faibles, au moyen de restructurations et concentrations d'entreprises. Le VI^{ème} Plan avait proposé de trouver le ressort de la croissance du côté de l'Offre. Ce ne fut certes pas sans erreurs ! « Toujours plus haut, toujours plus loin » disait Georges Pompidou en 1973 ! P. Drouin termine cette analyse par cette phrase quelque peu nostalgique : « Ah, le muguet de Mai 1968 paraît bien fané ! Est-ce si juste ? ».

- « Energiquement vôtre » est un chapitre qui montre la montée désormais inexorablement parallèles des deux fléaux contemporains qui nous assaillent : chômage et inflation. Et les recettes du bon Docteur Keynes ne

contiennent plus le péril de la « stagflation » ! Et de toutes façons : « L'Expansion sera plus faible pour les pays industrialisés, plus forte pour les autres, ce qui est conforme après tout à la justice ».

II Des portraits éclairants

Quels hommes ont « fait courir la France ? »

- Antoine Pinay, parce qu'il parlait avec franchise de la France, dans un langage de « bon père de famille ». Parce qu'il a sù rétablir le franc, s'attaquer au gaspillage par l'Etat de ses propres deniers, ne pas créer d'impôts nouveaux, engager la lutte pour une véritable concurrence, réussir le lancement d'un emprunt. Son « charisme » lui vaut d'être consulté par Georges Pompidou et... M. Barre. Mais est-ce bien toute « La France profonde » que M. Pinay a fait courir ?

- Pierre Mendes-France suscite chez Pierre Drouin une chaleureuse analyse. Cela n'a rien d'étonnant car la personnalité de Pierre Mendès-France est attachante. Homme de gauche, partisan de médecines dures mais franchement expliquées, Pierre Mendès-France a des idées économiques et monétaires saines, fait appel à la jeunesse, a pu mobiliser les « gens qui ne font pas de politique ». P. Drouin dresse un bilan. Au fond, cet homme a échoué. Mais il reste que ce Cassandre a eu le pouvoir de redonner vie un moment à des mots usés comme « Vérité, Egalité, Générosité », que son image est restée associée à celle de Progrès (il y a du Montesquieu en lui) et de Morale (l'Etat doit donner l'exemple) et de Justice (ce qui touche le plus les femmes et les hommes de notre temps).

- De Gaulle avait un « charisme » bien à lui, spécifique, fait d'un habile mélange de poigne et de savoir-faire. P. Drouin montre avec excellence le souci de De Gaulle de prendre en main les dossiers monétaires, économiques et sociaux (contrairement à une certaine idée répandue), sa réussite dans le rétablissement du franc, sans lequel aucune politique n'est possible, et cela dans la liberté des échanges. Mais l'Europe a été « jouée » à l'intérieur du Traité — et encore avec les coups de boutoir et les crises que l'on sait. L'affaire de la tutelle américaine sur l'Europe, le semi-échec du Plan et celui — complet — de la participation sont analysés avec une minutieuse rigueur. Qu'est-ce qui a fait courir la France sous De Gaulle ? Son style, son panache et le fait — tout à sa gloire — qu'il soit apparu plusieurs fois comme le seul « bouclier contre la guerre civile ».

- Des portraits d'hommes nouveaux sont présentés, sans complaisance ni louange excessives. Nous voulons parler des « nouveaux philosophes » dont les filiations sont anciennes, et des nouveaux économistes qui veulent intégrer dans la Science économique tous les problèmes de Société : « conditions de vie des travailleurs, accroissement des inégalités, répartition des richesses, du pouvoir, la destruction du patrimoine culturel etc... ».

- Le portrait de J. Burnham, son impact sur les chefs d'entreprise — qui ont plus ou moins bien compris son message — et le rapprochement fort riche d'un Keynes et du courant de pensée existentialiste mériteraient tout un article. Ces pages sont passionnantes et fertiles.

III Des Propositions lucides

Pierre Drouin veut certes aider les français à voir plus clair, mais il veut aussi proposer des médecines propres, à tenter de les guérir de ces deux maux épouvantables dont ils sont affligés : chômage et inflation. Ainsi, toute une série d'indications est-elle fortement soulignée. Ces propositions pourront paraître simples à certains. Cette idée relèverait de l'ignorance ou de la niaiserie. Nous pensons que ces propositions parce qu'elles ne sont pas démagogiques, sont « élaborées et lucides ».

- L'Europe a fait courir les Français vers les années 1950. Ceux-ci semblaient avoir compris alors le débat : il ne s'agissait pas de fondre l'ensemble « France » dans un magma uniforme, mais bien d'établir une organisation cohérente de pays faisant la balance entre les USA et l'URSS. L'échec de la CED a sonné le glas d'une Europe alors en voie rapide de développement. Mais l'Europe reste un facteur de progrès qui pourrait encore faire courir la France, pour peu que soit posé le vrai problème. L'Ensemble européen doit dégager ses propres valeurs : « Liberté et Humanité » (Benedetto Croce) ; qualité de la vie et goût des formes. Mais il n'y a pas de clé pour l'Europe. Il faut la faire. Elle sera consciente d'elle-même et forte de ses diversités culturelles, historiques ! Chaque composante doit rester indépendante. Mais précisément, cette « diversité » est la richesse de l'Europe, « le pluralisme d'inspiration, sa chance ».

Croyons à l'Europe confédérale et faisons-la. Nous verrons bien ensuite...

- Le chômage frappe de plein fouet les jeunes et ceux qui forment « le noyau » de la population active. Il n'y a rien de plus dégradant que le chômage. Diverses propositions sont tour à tour examinées : « meilleure élasticité

des postes de travail » en ce qui concerne les jeunes, « aménagement de plages à horaires réduits dans les entreprises » pour ceux qui aperçoivent le bout de leur activité salariale ; « une plus grande souplesse dans l'emploi des femmes » ; menaces à conjurer sur le travail des immigrés.

Sur le « noyau » de la population active, trois propositions d'action sont étudiées : le renchérissement des heures supplémentaires, l'utilisation systématique de la formation permanente, un arbitrage différent entre revenus et loisirs.

Il faut méditer ces propositions...

- Enfin, il faut croire aux vertus d'une Planification à la française dont Jean Monnet a été l'inspirateur. Pierre Drouin ne masque pas sa foi dans le « théorème d'Albert », l'actuel Commissaire Général du Plan : « L'emploi est lié à la croissance. La croissance est liée à l'équilibre extérieur. L'Equilibre extérieur est lié à l'adaptation de notre industrie ». L'auteur rappelle ensuite avec beaucoup de soin les propositions faites par M. Albert et J. Ferniot dans leur ouvrage « Les Vaches Maigres » pour parvenir à un meilleur partage social, du pouvoir, du travail. Avec M. Albert, Pierre Drouin se montre en bonne compagnie. Qui pourrait lui en faire reproche ?

La conclusion est un peu désenchantée. Les français courent après les idées mais ils ne les entendent pas. Quel paradoxe ! « Les français ont besoin d'être au pied du mur pour accomplir de grandes choses ». Quand ils aperçoivent les idées les plus fécondes « le passage à l'acte leur demande l'effort d'une Révolution ». Mais « il faut imaginer Sysiphe heureux » écrivait Camus. Pierre Drouin a commencé son livre par cette image... On peut refermer ce modeste commentaire sur la même citation.

Paul SABOURIN
Professeur de Droit Public
à l'Université de Paris V

Edition Plon

● L'univers politique de Jacques Baguenard

Par l'ampleur des thèmes évoqués et traités, cet ouvrage de politologue est une source passionnante de réflexions sur la politique et la démocratie. Il bannit les lieux communs et s'oriente vers une recherche originale, sur les sociétés politiques, les compétitions politiques, leurs caractéristiques, leurs finalités.

La politique imprègne notre vie quotidienne. Certains en font leur maîtresse : d'autres s'en détournent avec dédain ou feignent de l'ignorer mais tous en parlent, à défaut d'en vivre. Cependant, l'univers politique

demeure pour beaucoup un monde étrange, voire déconcertant, un monde pour initiés... un monde auquel l'auteur se propose de nous initier...

Véritable tragi-comédie humaine, l'activité politique s'apparente, selon J. Baguenard, à l'art théâtral, la scène est l'Etat, l'enjeu, la possession du pouvoir. Il décrit, de manière un peu polémique, l'organisation de la représentation qui se déroule sous nos yeux à l'avant-scène aussi bien que dans les coulisses, les acteurs s'exercent aux rôles que leur a réservés la distribution, avec la complicité plus ou moins consciente des citoyens réduits à

l'état de figurants intervenant épisodiquement. L'action politique, souligne-t-il avec pertinence, s'identifie aussi à un combat intense et ambigu où les armistices sont brefs, les revanches fréquentes et les rancœurs tenaces. En voulant établir la typologie des acteurs du jeu politique et dévoiler les ressorts du combat politique, ce livre, qui se veut lucide et critique et qui est parfois impertinent, participe en définitive d'une démarche qui vise à réconcilier la politique avec l'homme. C'est là son apport positif important.

Jacques Baguenard décrit donc, à sa manière originale, les acteurs du jeu politique identifiés au jeu théâtral : ceux qui occupent l'avant-scène, c'est-à-dire les partis politiques et les gouvernants, ceux qui se tiennent dans les coulisses c'est-à-dire les groupes de pression et les technocrates, ceux qui font la figuration, c'est-à-dire les citoyens, et à ce propos, il présente des remarques qui sortent des sentiers battus, sur le mythe de la démocratie directe, les imperfections de la démocratie représentative, les limites de la participation politique, le prisme déformant des modes de scrutin. L'auteur s'attache ensuite à définir le déroulement du combat politique avec ses armes que sont la violence, l'argent, les médias. Il rappelle que l'activité politique est dominée par la recherche, la conquête et l'exercice du pouvoir. C'est autour du phénomène du pouvoir que s'organisent l'action des partis et des gouvernements et les ambitions des technocrates. A propos des médias, l'auteur lance quelques formules percutantes du style : « La presse crée, la presse tue » ; « Télécratie et sondages d'opinion risquent de provoquer une irrémédiable dénaturation du combat politique ».

J. Baguenard se penche sur les problèmes capitaux des rapports entre morale et politique et de l'entrée du marketing dans la politique. Il montre l'importance du mythe en politique et souligne le pouvoir quasi magique des mots regrettant qu'en politique le langage soit plus souvent un instrument d'occultation qu'un moyen de communication. La conclusion de Jacques Baguenard se termine toutefois sur une note d'espoir et de confiance : « Trop souvent l'art politique, en s'identifiant à une entreprise de mystification, dessert avec efficacité la cause qu'il prétend servir et asservit les hommes. Trop souvent aussi les citoyens se font complices d'une situation que, par ailleurs, ils déplorent en n'exigeant de leurs

gouvernants que la satisfaction immédiate de leurs appétits de consommateurs. Sans doute cette dimension reste-t-elle une légitime et durable préoccupation ; mais son exigence ne doit pas faire oublier que l'homme se nourrit aussi d'idéal et qu'il appartient précisément aux hommes politiques de faire vivre l'espoir.

Puisque les sociétés politiques sont durablement divisées entre gouvernants et gouvernés, la démocratie reste un idéal. Puisse-t-elle nourrir un espoir authentique et non dégénérer en amère illusion ! En contribuant à vivifier cet idéal au lieu de détourner de l'essentiel, la politique peut devenir un nécessaire instrument de progrès, au lieu d'être un dangereux moyen d'occultation. Il dépend de chacun de nous qu'il en soit ainsi et que, définitivement démasquée, la politique se réconcilie enfin avec l'homme ».

Sur l'utilisation du passé, l'équivoque du présent et l'imprévisible du futur, l'auteur avance un certain nombre de jugements et d'observations qui devraient conduire les hommes politiques à la plus grande modestie.

Quelques remarques formulées par J.K. Galbraith dans « Le temps des incertitudes » pourraient compléter opportunément les conclusions de J. Baguenard. L'homme, quand il est conscient de ses limites et des difficultés de l'action « juge plus sûr de ne pas réfléchir à ses réussites. L'homme garde à l'esprit les dangers, les tâches inachevées, les échecs... Tous les grands responsables politiques ont possédé une caractéristique en commun : c'était de consentir à faire face sans équivoque, en leur temps, à l'inquiétude majeure de leur peuple. C'est cela, qui est à la base même de l'autorité ».

La démocratie doit cesser d'être seulement ou surtout un mythe pour les uns, une utopie pour d'autres ; profondément, inlassablement, elle doit s'inscrire dans la réalité de la vie des hommes et des institutions et encourager l'esprit de créativité des partis, des syndicats, des associations, des individus, afin d'éviter les dangers de sclérose.

Henri BOURBON

P.U.F.

● La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle de Pierre Guiral et Guy Thuillier

Etrange livre que celui-ci.

En effet, Pierre Guiral et Guy Thuillier tentent, malgré la rareté des sources, d'ouvrir les « annales de l'anonymat » — comme ils écrivent joliment dans le sillage de Paul Valéry — avec la froide distanciation que prati-

quent les entomologistes encore plus que les ethnologues.

C'est tous jugements de valeur suspendus qu'ils abordent le « fait domestique ». Ce fait qui, s'il ne cesse de

décliner depuis le 17^e siècle et s'il tend à se réduire — puisqu'au recensement de 1975, on ne comptait plus que 234.000 « gens de maison » — fut « massif. Il n'y a pas encore très longtemps, il représentait en 1872 1/4 de la population active, en ce temps-là il y avait donc un domestique pour deux ou trois ouvriers — et on peut soutenir que l'effondrement de la domesticité (entre 1896 et 1936 on est passé de 84 à 57 domestiques pour 1000 familles) a constitué un fait de civilisation : ce changement sépare, selon les auteurs, les « générations d'avant 1914 » qui jouissaient paisiblement d'une forte domesticité, et les générations « d'après 1914 » (p. 241) — encore que ce soit la révolution du travail ménager des années 1950 qui ait véritablement mis fin à « l'ancien régime » (p. 250) de la condition ancillaire.

C'est en bannissant au maximum les objectifs quantitatifs et en multipliant les citations de textes d'époque car « seuls les contemporains parlent le langage du temps » et « certains auraient pu croire que nous exagérons le ton paternaliste ou les réflexes de méfiance » (p. 17) qu'en onze chapitres, couvrant quelques 252 pages, les auteurs analysent et nous présentent ce « *qu'attend le maître du domestique* », « *comment vivaient les domestiques* », « *comment ils travaillaient* », « *ce qu'ils pensaient* » : et qu'ils évoquent « *la dureté des mœurs* », leur « *vie difficile* » et qu'ils s'efforcent de cerner la « *hiérarchie non écrite* » qui va de la nourrice au précepteur en passant par la femme de chambre, la servante de curé, etc...

De plus, cette réserve, Pierre Guiral et Guy Thuillier ne cessent de nous inviter à la partager soulignant qu'il serait très dangereux... « de juger des rapports sociaux d'autrefois d'après nos normes d'aujourd'hui » (p. 10). De fait, la précaution est utile car « on n'a plus guère conscience des règles qui régissaient la vie quotidienne » (p. 10) d'autant moins que plusieurs facteurs explicatifs ne nous viennent pas spontanément à l'esprit ; notamment « l'absence d'équipements » et la « tradition proprement rurale de la hiérarchie sociale » (p. 199). En outre, les lacunes de « l'histoire de la condition féminine (qui) n'a jamais été entreprise sérieusement » (p. 17) et, plus largement, le « long dédain » des historiens pour « ce milieu domestique (qui) est un milieu *sans histoire* » (p. 14) dont les activités relèvent de « ce qui va de soi » (p. 16), ne nous ont pas rendu familier l'approche de la vie quotidienne.

Assurément, cette invitation à garder la tête froide est de bonne méthode. Il est clair et certain qu'il faut résister à la tentation d'apprécier les rapports et des situations relevant de cultures imprégnés de cette conscience soumise qu'André Touraine appelle la conscience constituante » parce qu'elle « reçoit le monde tel qu'il est » en fonction de notre « conscience fière » dont le mouvement de base est la révolte. Le passage de cette conscience-là à celle-ci a constitué probablement, l'une des plus énormes et profondes ruptures culturelles que le phénomène humain ait connu. C'est pourquoi, l'appréciation correcte de relations sociales maître-domestique au XIX^e siècle nous est difficile. Dès lors, il ne faut pas se laisser aller à s'encolérer à la lecture de textes tels

que celui-ci extrait du « Manuel des pieuses domestiques » (cité p. 131).

« *La charité chrétienne que vous êtes obligés de pratiquer bien plus envers vos maîtres qu'envers tout autre, quels que soient d'ailleurs leur caractère ou leurs mauvaises habitudes. Dieu ne vous demandera pas compte des péchés de vos maîtres mais des vôtres. La charité doit donc vous porter à excuser, à supporter avec patience, ceux que vous avez choisis.* »

Encore une fois semblable texte doit être « situé ». D'autant que l'Eglise exhorte, aussi, les maîtres et Fénelon est impitoyable. En outre, l'Eglise, en définitive, est la seule à « voir », à écouter, à se pencher sur les domestiques. Il faut garder raison.

Il n'empêche. On ne peut pas rester serein. Ce livre est bouleversant. Il y a du fameux rapport Villermé sur la misère ouvrière, en lui, car les conditions de travail, de logement que nous rapportent les auteurs font penser à la situation ouvrière. Mais il y a, assurément, dans la relation maître-domestique, des éléments d'une autre nature qui rendent la condition domestique pire sous un certain biais : c'est la dépendance ; c'est surtout ce terrible *mépris*. Implacable et indestructible. Qui résistera même à l'amélioration du statut ainsi que Pierre Guiral et Guy Thuillier le soulignent (p. 253).

Encore une fois la raison impose de nuancer. Les situations sont hétérogènes. C'est une chose d'être « bonne à tout faire » dans un « petit ménage » et d'être femme de chambre dans une « grande maison » où il y a 20 à 30 domestiques ou même simplement 4 ou 5. C'est une chose d'être nourrice et c'en est une autre d'être demoiselle de compagnie. En outre, il y a de « bons maîtres ». Toutefois, il est avéré que maîtres et domestiques vivent en antagonisme permanent. Souvent les maîtres « ne voient pas » leurs domestiques. Toujours ils ont peur. Les domestiques sont pour eux la classe dangereuse installée intra muros. Trois hantises affolent les maîtres : le vol, l'abus de confiance, l'attentat aux mœurs. Ah ! « ces créatures-là... » disait Madame de Sévigné ! Ce mot pourrait servir de titre au livre de Pierre Guiral et de Guy Thuillier.

En définitive, le rapport de domesticité est pour le moins de nature féodale. Vraisemblablement, de nature coloniale. Les auteurs ne le pensent pas. Ou prétendent qu'ils ne le pensent pas. « Albert Memmi a rapproché non sans excès cette situation de l'aliénation de type colonial » relèvent-ils (p. 264). Pourtant, l'ensemble de leur étude justifie et fonde le diagnostic de A. Memmi :

« La vie de valet semble moins misérable que celle des autres pauvres : matériellement, elle l'est assurément... Mais il est atteint d'une autre pauvreté, la plus grave peut-être... c'est le pauvre le plus dépendant de tous les pauvres : en un sens, *le valet est peut-être le pauvre parfait*... Il doit exister le moins possible, devenir l'ombre respectueuse du maître, tout entendre et feindre de n'avoir rien écouté, tout voir et n'avoir jamais rien vu (cité p. 222).

Et d'ailleurs : « l'aliénation domestique est celle où le désir d'identification avec le maître est, à la fois, la plus poussée et la plus contrariée » (in *l'Homme dominé*, Ed. Gallimard).

Etrange livre ! je vous en avais averti. On est tenté de le lire pour se distraire, car, bizarrement, « domestique », vu de 1979, représente « une certaine forme de doux-vivre » ! Or de page en page, ce livre nous plonge dans le plus grand mystère de la condition humaine : la lutte du maître et de l'esclave. Etrange livre ! Que ce livre de grande pondération qui vous précipite dans la plus

inoüie des interrogations : qu'est donc l'homme pour l'homme ?

René PUCHEU

Ed. Hachette, 1978

(1) Sur ce nouveau « territoire » de l'historien le livre de Guy Thuillier « Pour une histoire du quotidien au XIX^e siècle en Nivernais » (Ed. Mouton 1977) ouvre des perspectives bien intéressantes. On y trouve, d'abord, une tentative de définition du « quotidien ». Ensuite de précieuses informations et une foïle de suggestions sur l'évolution des gestes et des activités les plus « banales » : les travaux ménagers, l'accouchement, etc...

● Les fêtes en France autrefois...

Déracinés, anonymes, disposant d'objets et de biens neufs mais rapidement hors d'usage, les hommes de notre génération, dès qu'ils sont conscients de cette indigence essentielle d'être privés de références dans l'espace et dans le temps, se mettent à rechercher derrière l'éphémère de leur entourage quotidien, les origines de leur passé. Le goût des vieilles pierres et des objets anciens, la passion pour la brocante, la mode rétro procèdent inconsciemment de ce même effort de ressourcement. La redécouverte de la fête traditionnelle, sa restauration sous ses formes les plus authentiques découle de ce mouvement aujourd'hui irrésistible qui renoue les liens avec les générations précédentes, la civilisation artisanale, les rites de la vie et de la mort, les gestes collectifs de la joie et du malheur. Mais au-delà de ce retour instinctif aux sources, qui est un désir de préservation, une volonté biologique d'échapper au néant de la série, d'affirmer son existence originale, quelle réalité trouve-t-on, jusqu'à quel passé remonte-t-on ? Ne sommes-nous pas en train de nous duper une nouvelle fois en croyant nous raccrocher aux plus lointaines racines du passé, alors qu'on ne saisisait que des souches d'hier, voire des reconstitutions artificielles du siècle dernier ?

Georges Duby, l'un des maîtres incontestables de l'histoire sociale, a remarquablement répondu à notre interrogation dans la substantielle préface qu'il donne au recueil *Fêtes en France* (Le Chêne, photos de Jacques Verronst, textes de Michèle Bondignon-Hamon et Jacques Demoignet, 196 p., de très nombreuses illustrations en noir et en couleurs dont certaines pleine page). Il évoque dans sa langue riche et savoureuse, qui porte le passé à pleins bras, l'histoire de ces fêtes locales. Il distingue trois noyaux dans les grandes fêtes des bourgades ou des petites villes, différentes à ses yeux des simples fêtes votives de villages sans grands moyens ou traditions bien affirmées. Les unes ont pour origine les rencontres saisonnières du travail rural, les foires ou les marchés. Elles se réduisent le plus souvent à un grand repas, comme celui que l'on fait après le battage dans nos régions.

D'autres, plus nombreuses, commémorent un événement militaire du passé, une victoire locale ou nationale.

Les plus modernes et les plus vivantes festivités de ce type rassemblent les hommes en âge du service militaire ou les classes d'appel au régiment, comme par exemple la fête des conscrits à Villefranche-sur-Saône le dernier dimanche de janvier. Les plus nombreuses enfin, s'inscrivant dans le calendrier chrétien, sont liées à la fête du saint patron, au carême ou à une grande rubrique liturgique comme la procession de la Sanch pour le vendredet saint à Perpignan ou la Fête Dieu à Tholdy et à Helette (Pays Basque) ou à Geispolsheim (Bas-Rhin).

Georges Duby montre le rôle décisif de deux groupes sociaux dans ces fêtes. La jeunesse, c'est-à-dire le groupe des jeunes hommes célibataires, fournit les exécutants du rite : danseurs, porteurs de brancards ou de déguisements. Il rattache ainsi ces fêtes aux rites pré-nuptiaux de la société d'ancien Régime. Ce jour-là, les jeunes gens sont rois, ils ont le droit de boire, de bousculer les bourgeois et de chiffonner les filles. Ils montrent ainsi leur virilité. Mais les notables, membres de la confrérie ou du groupe qui finance la fête (souvent elle demande de gros moyens) encadrent et limitent les débordements de la jeunesse.

Fête du défolement juvénile, insertion dans la société globale des nouveaux venus, ces manifestations ont connu des sorts incertains. Aucun témoignage historique sérieux sur leur déroulement ne remonte au-delà du XII^e siècle. La Contre Réforme catholique les a réglementées ou supprimées. Si le XVIII^e siècle a été plus indulgent, la Révolution les a interdites comme témoignages d'un esprit féodal et rétrograde. C'est le XIX^e siècle qui dans la plupart des cas les a restaurées et développées, dans un mouvement semblable et contemporain de celui qui a réveillé les cultures régionales un peu partout dans le pays, et notamment fait naître le félibrige en Provence. La pastorale, la renaissance des costumes locaux, la généralisation des crèches à Noël et les foires des santons datent à peu près de la même période.

Ainsi dans les régions méridionales, la procession des bouteilles à Boulbon au soir du 1^{er} juin en l'honneur de Saint-Marcellin et à la gloire du vin, la danse des tripettes à Barjols pour la Saint-Marcel, la fête de la Taras-

que à Tarascon le dernier dimanche de juin, la Saint-Éloi dans la Vendée provençale (Maillanne, Chateaurnaud, Eyragues, Saint-Etienne du Grès, Rognonas), le pastrage d'Allauch et les diverses offrandes de l'agneau pour la nuit de Noël en Provence, ont toutes des origines lointaines, médiévales pour certaines, mais la structure actuelle de ces fêtes et de leurs rites remontent seulement au siècle dernier et parfois même à quelques décennies. Le tourisme les a souvent profondément altérées voire dénaturées mais leur succès prouve à quel point, au-delà du divertissement les hommes veulent renouer avec un passé qui les rassure.

Daniel Fabre qui enseigne l'ethnologie à l'Université de Toulouse III et Charles Camberoque, reporter photographe, ont collaboré pour nous donner un très beau livre sur *La fête en Languedoc* (Privat, 209 p., très nombreuses illustrations). L'ouvrage trace l'histoire récente du carnaval en terre d'Oc depuis la Libération et essaye de déchiffrer le sens des personnages carnavalesques, des Paillasses, couverts de paille et de boue, du sarrazin, il distingue dans ces jeux la part du mythe et de l'histoire.

Un lexique des mots du carnaval, une note sur les musiques de fête, un répertoire des sources font de ce livre un témoignage de qualité scientifique sur la fête dans les villes et les villages du Languedoc d'aujourd'hui. L'évaluation politique de la fête languedocienne comme un phénomène de résistance culturelle à l'uniformisation française mérite cependant d'être discutée.

Alain Faure qui travaille à une thèse sur les origines à Paris de la rénovation urbaine, consacre un livre intéressant au carnaval à Paris au XIX^e siècle, *Paris, carême prenant* (Hachette, 176 p. et une douzaine de pages de planches). Fête populaire des ateliers parisiens, le carnaval attirait aussi les bourgeois et pouvait se charger parfois d'accents de révolte comme en 1848. François Caradec applique sa réflexion à l'analyse de *La farce et le sacré, fêtes et farceurs, mythes et mystificateurs* (Casterman, 156 p.) du moyen âge à nos jours. Pour l'auteur, la farce possède un pouvoir de provocation capable de maintenir en chacun la petite flamme du sacré.

Jean CHELINI

● Le temps des incertitudes de J.K. Galbraith

Une fois de plus J.K. Galbraith part en guerre contre la résurgence des vieilles croyances et les maux des sociétés contemporaines et il s'oppose aux éminents érudits de l'Université de Stanford auxquels il reproche de croire à la possibilité de faire resurgir une situation devenue absurde, car elle ne tient pas compte des nouvelles données de la conjoncture moderne. La lutte est bien engagée entre les partisans du non-interventionisme de l'État et ceux d'un interventionisme systématique et bien intentionné (sens de l'intérêt général et goût du partage).

Reste à trouver concrètement des solutions, en dénonçant avec les premiers les dangers de l'État tentaculaire et de la bureaucratie, et avec le second les dangers des Holdings et de la guerre froide avec son cortège démesuré d'outils nucléaires et bactériologiques.

« Il se peut que les idées soient supérieures aux intérêts égoïstes ; très souvent aussi, elles sont engendrées par les intérêts égoïstes ». En formulant cette réflexion, Galbraith met en cause certaines théories des « nouveaux économistes », ceux qui pensent que la « dérégulation » est le moyen de sauver le marché (cf. *Tout savoir, ou presque, sur l'Économie*, J.K. Galbraith — Nicole Salinger, Seuil) et il ironise, caricaturant à plaisir : « L'objectif de ce groupe d'éminents érudits (qu'il localise principalement à l'institut Hoover de l'Université de Stanford) est de faire revivre et de promouvoir les idéaux de l'époque du président Hubert Hoover ; de créer une sorte de musée intellectuel ; ce n'est pas une mauvaise idée... » Le débat n'est pas clos, puisqu'il s'avère que les « nouveaux économistes » semblent développer leur audience.

L'ancien collaborateur de John Kennedy, décrit brillamment les principales étapes de la vie économique, depuis les prophètes du capitalisme classique jusqu'aux formes modernes de ce capitalisme, en passant par la Révolution léniniste, la Grande Dépression, le règne de Keynes etc... Galbraith se pose la question de l'éducation à notre époque, après le phénomène Berkeley : « Existe-t-il une éducation qui corresponde à l'objet de la démocratie, qui donne à la démocratie pouvoir et sagesse de bien s'en servir ? » ; et Galbraith de juger : « L'éducation doit s'efforcer de développer un sentiment bien nécessaire de communauté ; le sentiment qui arrive, au moment où l'intérêt particulier, même si c'est le vôtre, doit céder à l'intérêt général, que ce qui représente le meilleur profit pour la collectivité, représente aussi le meilleur profit pour vous-même ; cela doit s'accompagner de la conscience aigüe qu'il faut s'opposer à ceux-là qui s'opposent à l'intérêt général. Quand des sociétés financières, des groupements professionnels, des généraux, des bureaucrates, des syndicats, des avocats, des médecins, des professeurs placent leur propre intérêt pécuniaire ou bureaucratique avant l'intérêt public, il faut savoir le reconnaître, réagir et s'y opposer ; une éducation démocratique doit enseigner cette analyse et ce devoir... ».

En second lieu, l'éducation doit inculquer ce sentiment de sécurité personnelle qui incite hommes et femmes à s'engager clairement et sans ambiguïté dans les tâches prochaines et utiles à la communauté.

Du fondateur de la science économique, Adam

Smith, tout aussi sévère, selon Galbraith, pour les hommes d'affaires que pour l'État, à Hubert Spencer, pionnier de la sociologie et partisan de l'eugénisme naturel et à Thorstein Veblen (Théorie de la classe des loisirs), le féroce critique de Wasp (1) et l'analyste minutieux de leurs règles tribales, de leurs rituels et de la nécessité de l'obstention de leur consommation, l'ancien ambassadeur des Indes brosse à grands traits un tableau de cette Amérique des Vanderbilt et de Newport, cette Amérique de l'âge d'or du capitalisme, qui a évolué vers des mœurs (et peut-être même une morale) dont on peut dire tout de même aujourd'hui qu'ils se sont améliorés.

J.K. Galbraith consacre ensuite une assez longue analyse à Karl Marx, le dissident, à l'idée coloniale, à Lénine et au grand divorce (2); le succès remporté par la brochure de ce dernier, *l'Impérialisme* stade ultime du capitalisme, « comblait un vide énorme de la pensée et du programme révolutionnaire... pour Lénine, la révolution était aussi nécessaire dans les pays industriellement arriérés que dans les pays avancés, un besoin aussi urgent pour les Chinois, les Indiens, les Africains et les autres peuples de ce qui est aujourd'hui le Tiers Monde que pour les Européens et les Américains; c'était les riches qui étaient responsables de la pauvreté des pays pauvres; seule, la révolution pouvait remettre aux pays pauvres de se décharger, tant des capitalistes que des travailleurs des pays avancés. Lénine a apporté la Révolution en Russie, mais il l'a aussi expédiée en Chine ».

S'il est habituel de voir les intellectuels servir des idées avancées, on peut aussi, dans certains cas, les voir s'emparer des idées modérées: l'étude consacrée par Galbraith à John Maynard Keynes et au phénomène de la grande dépression montre comment peu à peu se fit jour l'idée de la possibilité de l'équilibre dans le sous-emploi et celle de la nécessité pour le gouvernement d'emprunter et de dépenser (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de l'argent*, 1936); la victoire de Keynes fut acquise à la suite de la conjoncture des années de guerre (l'inflation était une chose qui devait tenir à la guerre); on s'aperçoit, selon Galbraith, durant les deux années suivantes que la thérapeutique keynésienne était asymétrique; elle était efficace contre le chômage et la dépression, mais non, à l'inverse, contre l'inflation; c'est une découverte qui ne fut acceptée que très lentement et en rechignant aujourd'hui plus de trente ans après, il se trouve encore des disciples du maître qui répugnent à admettre cet aspect des choses et Galbraith d'en conclure quant à l'impossibilité réelle de l'économie de marché et aux grosses dépenses d'armement exigées par le soutien keynésien à l'économie: « le régime de Keynes valait pour une époque non pour n'importe quelle époque ».

De John Foster Dulles à la guerre froide et de Nikita Khrouchchev à l'affaire de Cuba, la course aux armements a déroulé les épisodes de cette progression qui finit par conduire « juste au-dessous de Skidoo, dans la vallée de la Mort où l'homme doit se faire à l'idée que tout peut mourir, que ses enfants et ses petits-enfants

n'auront pas d'existence », et Galbraith d'en conclure: « il y a donc une chance qu'au fil des années, le problème économique ne soit pas de savoir ce qui remplacera les dépenses militaires, mais plutôt, de trouver comment économiser les ressources militaires », car les pressions économiques se manifesteront plutôt en faveur d'un accord sur la limitation des armements que dans le sens contraire.

Autre péril à dénoncer, celui des grandes sociétés qui exercent également le pouvoir au sein et au moyen du gouvernement: « entre les grandes sociétés contemporaines et l'État contemporain, existent des rapports de symbiose en profondeur, fondés sur le partage du pouvoir et des profits ».

Du péril-nucléaire au syndrome multinational, J.K. Galbraith se livre alors à une réflexion sur la nécessité de développer face aux sociétés multinationales une autorité gouvernementale, en harmonie avec la réglementation des sociétés, qui soit multinationale, une autorité qui fasse le poids... Les grandes sociétés constituent-elles ou non en fait une extension de l'État contemporain? C'est une des importantes questions que pose l'économiste américain.

Après avoir montré que la « cause » de la pauvreté résidait dans l'inégalité de la productivité des sols, et dans certains excédents de population, Galbraith dénonce les conditions d'existence de la Grande Métropole en dressant une sorte d'inventaire de la grande agglomération à travers les âges, de la résidence politique (Fatehpur Sika, l'une des capitales du génie des Mongols) à la ville marchande (Venise, Bruges) et à la cité industrielle, au campement et à la grande métropole post-industrielle: si la vie dans la grande métropole doit être agréable, hygiénique, satisfaisante à tous égards et donc offrir des avantages culturels et intellectuels, il se peut fort bien qu'à l'avenir les dépenses publiques doivent l'emporter sur les dépenses privées, et Galbraith alors d'en conclure: « le problème de la grande métropole n'est pas complexe par dessus tout, c'est affaire d'argent ».

Inégalité entre pays riches et pays pauvres, ombre de la guerre totale, du chômage et de l'inflation, menace de l'autoritarisme des multinationales, dégradation des conditions de vie urbaine, la liste des incertitudes de notre temps est longue. Les remèdes s'ils existent? Une meilleure information, l'intervention de l'État, l'engagement dans la voie de l'intérêt général, le goût du partage, le sens de la démocratie, des responsabilités et de l'autorité équilibrée.

Anne-Marie LAVAUDEN

Gallimard 1978

(1) *White Anglosaxons protestants: classe dirigeante traditionnelle aux USA.*

(2) « Le divorce qui s'opéra au cours de la Grande Guerre fut celui d'une structure de classes associée à l'exercice du pouvoir ».

Une conjuration contre l'égalité

par Etienne BORNE

Au déclin des temps révolutionnaires « la conspiration des Égaux » préfigurait le communisme en poussant à l'extrême le jacobinisme. Aujourd'hui se dessine dans une *intelligenza* de droite, et qui a le courage de s'avouer comme telle, une conjuration des anti-égalitaires, fêrus d'aristocratie, qui congédie, avec le mépris qui convient, le libéralisme et le collectivisme, et qui sont en antithèse parfaite avec la barbarie prolétarienne de Babeuf. Les têtes pensantes de la conjuration sont rassemblées au G.R.E.C.E. (Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne) et elles s'en prennent premièrement, exclusivement, obsessionnellement au « mythe de l'égalité » dont elles ont juré la mort. Car l'ennemi le plus dangereux et le plus sournois de l'Occident n'est pas à chercher, par delà de fragiles et trop proches remparts, dans les armes soviétiques ou les multitudes du tiers-monde, mais il se trouve dans cette démagogie égalitariste selon laquelle un homme en vaut un autre et qui, disqualifiant les élites, est une terrible machine à déciviliser une civilisation.

Le discours anti-égalitaire n'est pas neuf et il a beaucoup servi comme idéologie offensive ou défensive contre les aspirations démocratiques. En le reprenant à son compte, le G.R.E.C.E. l'orne de quelques grâces, en apparence nouvelles. D'abord en le pimantant d'une polémique anti-chrétienne, car c'est le christianisme ou plus exactement le judéo-christianisme, qui a contaminé et encanailé le génie aristocratique de l'Occident. Ensuite en se réclamant des sciences, et notamment des sciences de la vie, dont les découvertes les plus récentes seraient une réfutation sans réplique du « mythe égalitaire ».

Encore qu'il ne faille pas exagérer l'originalité de l'un et l'autre thème. Le Dieu dont Nietzsche annonçait la mort est le Dieu de l'égalité morale entre les hommes, tous également anéantis devant l'Infini et l'Absolu, le Dieu des chrétiens, qui avait été déjà inventé par une tribu déracinée et sans culture, errant dans un désert où l'hallucination de la transcendance s'explique par l'absence de formes belles, comme disait Hegel avant Nietzsche. Accorder une âme à l'esclave comme au maître : de quoi déstabiliser la société et mettre le monde à l'envers. Et, bien avant les penseurs du G.R.E.C.E., Nietzsche avait vu dans le progrès des idées démocratiques et socialistes, une laïcisation de l'idée chrétienne d'égalité en même temps qu'une sinistre fatalité de décadence. Par ailleurs, la pensée de droite a traditionnellement mobilisé les faits et les lois, tels que les dévoileraient les sciences, contre des exigences éthiques et idéalistes, utopiques de générosité sentimentale et d'imaginaires utopiques. La biologie a beaucoup servi à cet usage. Maurras fait exception en s'adressant à une sociologie de type comtiste pour fonder son « empirisme organisateur ». Mais c'était surtout les schémas darwiniens de l'évolution, la lutte pour la vie, la survivance

des plus aptes qui étaient utilisés pour justifier le droit des élites à la puissance ou plutôt le droit des puissants à revendiquer l'excellence et à se dire l'élite.

Aujourd'hui, c'est la génétique qui est le grand recours. Les penseurs anti-égalitaires tiennent que le génie étant déjà dans les gènes, l'égalité est un non-sens biologique. Ainsi le classique et inévitable débat de l'inné et de l'acquis tombe de la métaphysique qui est son lieu propre au niveau d'un bas scientisme au surplus stupidement politisé. Selon que vous expliquez l'homme et précisément son intelligence plutôt par son patrimoine génétique ou surtout par son environnement culturel, vous vous situez du bon ou du mauvais côté de l'éventail politique. Car sachez, bonnes gens, que la biologie est à droite, et la sociologie à gauche. Les maximes politiques relèvent alors d'une « scientificité » dont il est seulement fâcheux qu'elle ait deux visages contradictoires. Faire confiance à la vie et à sa rationalisation immanente, pour que les meilleurs gagnent, c'est à peu de frais penser à droite. Parler de changer les structures sociales et de détruire les situations inégalitaires, afin qu'une autre société fasse un homme autre, c'est sans fatigue, penser à gauche.

Le simplisme d'une fausse gauche conforte ici le simplisme d'une vraie droite. Cette affligeante alternative du tout (ou presque-tout) inné, ou du tout (ou presque-tout) acquis relève de postulats implicites qui dans l'un et l'autre cas se révèlent déterministes, réducteurs, matérialistes. Il suffit de peu de philosophie pour comprendre que même si l'esprit recevait tout de l'extérieur, nature et culture, il resterait inné à lui-même, d'un innéisme dont l'idéologie génétiste ne donne qu'une plate caricature. La vérité est que tout homme a en lui des possibilités intellectuelles et spirituelles irréductibles aux prédestinations de sa nature biologique et aux pré-déterminations de sa culture. Transcendance qu'on s'évertue à nier et à renier et qui fonde la véritable égalité entre les hommes.

La conjuration anti-égalitaire donne dans la fausse modernité d'un scientisme qui manipule les sciences de la vie pour faire rendre à la nature des oracles d'aristocratie. Et lorsque, évoquant des origines et des modèles par delà les déviations et perversions judéo-chrétiennes, ils en appellent, plaisant tohu-bohu, à Rome, à Athènes, à Persépolis, à l'héritage indo-européen, voire aux forêts celtiques, ces amis d'une intelligence avancée se perdent dans un archaïsme de cirque et de carnaval. Mais ceci rejoint cela. Le dieu des inégalitaires est, dans la diversité disparate de ses masques, le dieu païen de la nature. Or, il faut en prendre son parti. Ce paganisme aristocratique est désespérément réactionnaire. Le grand Pan est bien mort. Et il ne jouit que d'un fantôme de survie dans les très esthétiques nostalgies des conjurés de l'anti-égalité.